

Loblaw

COMPANIES LIMITED
LES COMPAGNIES LOBLAW LIMITÉE



Ça donne le goût de changer de supermarché.^{MD}

Les Compagnies Loblaw Limitée Rapport annuel 2008 – Revue financière



Rapport annuel 2008 - Revue financière

1	Rapport de gestion
36	Résultats financiers
83	Glossaire

Faits saillants financiers¹⁾

Pour les exercices terminés les 3 janvier 2009 et 29 décembre 2007

(en millions, sauf indication contraire)

	2008 (53 semaines)	2007 (52 semaines)
Résultats d'exploitation		
Chiffre d'affaires	30 802 \$	29 384 \$
Charges d'exploitation	29 756	28 648
Bénéfice d'exploitation	1 046	736
Intérêts débiteurs et autres frais de financement	263	252
Bénéfice net	545	330
Flux de trésorerie		
Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation	989	1 245
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	(49)	402
Acquisitions d'immobilisations	750	613
Par action ordinaire (en dollars)		
Bénéfice net de base et dilué	1,99	1,20
Taux de dividende à la fin de l'exercice	0,84	0,84
Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation ²⁾	3,61	4,55
Valeur comptable	21,26	20,22
Cours du marché à la fin de l'exercice	35,23	34,07
Ratios financiers		
BAIIA ²⁾	1 631	1 324
Marge du BAIIA ²⁾	5,3 %	4,5 %
Marge d'exploitation	3,4 %	2,5 %
Rendement de l'actif total moyen ²⁾	8,2 %	5,8 %
Rendement des capitaux propres moyens	9,4 %	6,0 %
Couverture des intérêts	3,7 :1	2,7:1
Dette nette ²⁾ sur les capitaux propres	0,54 :1	0,67:1
Statistiques d'exploitation		
Superficie de vente au détail (en millions de pieds carrés)	49,8	49,6
Superficie des magasins détenus par la société (en millions de pieds carrés)	37,7	38,2
Superficie des magasins franchisés (en millions de pieds carrés)	12,1	11,4
Superficie moyenne des magasins détenus par la société (en pieds carrés)	61 900	60 800
Superficie moyenne des magasins détenus par des franchisés (en pieds carrés)	28 400	28 000
Chiffre d'affaires par pied carré moyen des magasins détenus par la société (en dollars)	624	591
Croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables	4,2 %	2,4 %
Nombre de magasins détenus par la société	609	628
Nombre de magasins détenus par des franchisés	427	408
Pourcentage des propriétés de la société liées aux magasins détenus par la société	74 %	73 %
Pourcentage des propriétés de la société liées aux magasins franchisés	48 %	46 %

1) Pour les définitions et les ratios de nature financière, se reporter au glossaire, à la page 83.

2) Se reporter aux Mesures financières non conformes aux PCGR à la page 33.

Rapport de gestion

2	1. Énoncés prospectifs	18	10. Risques et gestion des risques
3	2. Vue d'ensemble	19	10.1 Risques d'exploitation et gestion des risques
4	3. Vision et stratégies		Contexte concurrentiel
5	4. Indicateurs de rendement clés		Conjoncture économique
5	5. Rendement financier		Gestion du changement et exécution
5	5.1 Résultats d'exploitation		Chaîne de distribution et d'approvisionnement
	Chiffre d'affaires		Technologie de l'information
	Bénéfice d'exploitation		Perfectionnement et maintien en poste de collègues
	BAIIA		Sécurité alimentaire et santé publique
	Intérêts débiteurs et autres frais de financement		Environnement, santé et sécurité
	Impôts sur le bénéfice		Relations de travail
	Bénéfice net		Érosion des marques ou des bannières
8	5.2 Situation financière		Lois, fiscalité et comptabilité
	Ratios financiers		Marchandisage et stock excédentaire
	Titres de participation		Continuité de l'entreprise
	Actions privilégiées de premier rang		Gestion des fournisseurs
	Capital-actions ordinaire		Indépendance des franchises
	Dividendes		Cotisations aux avantages sociaux futurs
9	6. Situation de trésorerie et sources de financement		Régimes de retraite interentreprises
9	6.1 Flux de trésorerie		Tiers fournisseurs
	Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation		Immobilier et rénovations de magasins
	Sorties nettes liées aux activités d'investissement		Saisonnalité
	Sorties nettes liées aux activités de financement	25	Prix des services publics et du carburant
	Dette nette		Déontologie et conduite des affaires
10	6.2 Sources de financement		Assurance
	Fiducie de financement indépendante		Structure de société de portefeuille
13	6.3 Obligations contractuelles		10.2 Risques financiers et gestion des risques
13	6.4 Arrangements hors bilan		Risque d'illiquidité
	Garanties		Risque de crédit
	Titrisation des créances sur cartes de crédit		Risque sur marchandises
	Fiducie de financement indépendante		Risque de taux d'intérêt
			Risque lié au cours de l'action ordinaire
			Risque de change
			Risque lié aux instruments dérivés
14	7. Résultats d'exploitation trimestriels	27	11. Opérations entre apparentés
14	7.1 Résultats par trimestre	28	12. Estimations comptables critiques
15	7.2 Résultats du quatrième trimestre	28	12.1 Stocks
		28	12.2 Avantages sociaux futurs
18	8. Contrôles et procédures	29	12.3 Écart d'acquisition
		30	12.4 Impôts sur le bénéfice
18	9. Contrôle interne à l'égard de l'information financière	30	12.5 Taxe sur les produits et services (« TPS ») et taxes de vente provinciales (« TVP »)
		30	12.6 Immobilisations
		31	13. Normes comptables
		31	13.1 Normes comptables mises en application en 2008
		31	13.2 Normes comptables futures
		32	14. Perspectives
		33	15. Mesures financières non conformes aux PCGR
		35	16. Information supplémentaire

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de Les Compagnies Loblaw limitée et de ses filiales (appelées collectivement la « société » ou « Loblaw ») doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés et les notes y afférentes aux pages 36 à 81 du présent rapport financier. Les états financiers consolidés et les notes y afférentes ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada et sont présentés en dollars canadiens. Conformément à la note d'orientation concernant la comptabilité 15, « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables (*variable interest entities*) » (la « NOC-15 »), les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la société, ceux de ses filiales et ceux des entités à détenteurs de droits variables (« EDDV ») que la société est tenue de consolider. Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport financier figure à la page 83. Les renseignements contenus dans le présent rapport de gestion prennent en compte l'information à jour jusqu'au 12 mars 2009, sauf indication contraire.

1. Énoncés prospectifs

Le présent rapport annuel – revue financière de Loblaw et le rapport de gestion qui y est présenté contiennent des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes de la société en ce qui concerne les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, le rendement, les perspectives et les occasions d'affaires. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « anticiper », « s'attendre à », « croire », « pouvoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres expressions semblables, lorsqu'ils se rapportent à la société ou à sa direction, et ont pour but de signaler des énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs ne constituent pas des faits historiques, mais reflètent plutôt les attentes actuelles de la société quant aux résultats et aux événements futurs.

Ces énoncés prospectifs sont assujettis à divers risques et incertitudes en conséquence desquels les résultats ou les événements réels pourraient différer sensiblement des attentes actuelles, notamment la possibilité que les plans et les objectifs de la société ne soient pas atteints ni réalisés. Ces risques et incertitudes comprennent, notamment, les changements dans la conjoncture économique; les changements dans les dépenses et les préférences des consommateurs; une intensification de la concurrence résultant des concurrents actuels ou de l'arrivée de nouveaux concurrents; des changements dans les stratégies d'établissement des prix de la société ou de ses concurrents; le rendement des franchisés en deçà des attentes; les risques associés aux conditions du programme financier offert aux franchisés de la société; l'impossibilité de réaliser la croissance du chiffre d'affaires ainsi que les économies et l'efficacité opérationnelle prévues résultant des initiatives importantes de la société, notamment les investissements de la société dans les systèmes informatiques, le réseau d'approvisionnement et d'autres mesures de simplification et de réduction des coûts; l'augmentation des coûts liés aux services publics et, notamment, à l'électricité et au carburant; l'incapacité de l'infrastructure informatique de la société à soutenir les besoins de cette dernière; l'incapacité de la société à gérer les stocks de manière à atténuer l'incidence des problèmes liés aux stocks désuets ou excédentaires et à contrôler les pertes; l'incapacité à mener à terme les initiatives importantes de la société de façon réussie et en temps opportun, notamment la mise en œuvre de stratégies et le lancement de produits novateurs et reformulés; les résultats imprévus associés à la mise en œuvre d'initiatives stratégiques, y compris les coûts de rémunération; l'incapacité du réseau d'approvisionnement à répondre aux besoins des magasins de la société; la détérioration des relations de la société avec les membres de son personnel, particulièrement au cours des périodes de changement; l'incapacité d'atteindre les résultats désirés au cours des négociations collectives, y compris les modalités de futures conventions collectives, ce qui pourrait entraîner des arrêts de travail; les modifications des exigences réglementaires qui concernent les activités de la société; l'adoption de nouvelles normes comptables et les changements dans l'utilisation des estimations comptables de la société, y compris en ce qui a trait à l'évaluation des stocks; les fluctuations des gains de la société par suite de la variation de la valeur de la rémunération à base d'actions et des contrats à terme de capitaux propres relatifs à ses actions ordinaires; les changements dans les passifs d'impôts de la société, résultant des modifications des lois fiscales ou des cotisations futures; une dépendance envers les fournisseurs indépendants qui nuirait à la société; les événements touchant la santé publique; l'incapacité de la société à obtenir du financement externe; les variations des taux de change et taux d'intérêt; l'incapacité que la société recouvre ses créances sur cartes de crédit; toutes cotisations que la société pourrait être tenue de verser à ses régimes de retraite agréés à prestations déterminées par capitalisation en sus des cotisations qu'elle envisage de verser à l'heure actuelle; l'incapacité de la société à attirer et à retenir des dirigeants clés; et les questions d'approvisionnement et de contrôle de la qualité avec les fournisseurs. Ces risques ainsi que d'autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, de temps à autre, auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada, y compris dans la rubrique « Risques et gestion des risques » aux pages 18 à 26 du rapport de gestion du présent rapport annuel – revue financière. Ces énoncés prospectifs reflètent les hypothèses actuelles de la direction à l'égard de ces risques et incertitudes et leur incidence respective sur la société

En outre, d'autres risques et incertitudes actuellement inconnus de la société ou que cette dernière juge négligeables présentement pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux prévus dans ces énoncés prospectifs. Les lecteurs ne doivent pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, lesquels reflètent les attentes de la société uniquement en date du rapport de gestion du présent rapport annuel – revue financière. La société renonce à toute obligation ou intention de mettre à jour ou de revoir ces énoncés prospectifs à la lumière de nouvelles informations ou à la suite d'événements ultérieurs, ou bien pour tout autre motif, sauf dans la mesure prévue par la loi.

2. Vue d'ensemble

Loblaws, filiale de George Weston Limitée (« Weston »), est la plus grande entreprise de distribution alimentaire au Canada et l'un des plus importants prestataires de services de pharmacie et fournisseurs d'articles de marchandise générale et de services et produits financiers. Loblaws est l'un des principaux employeurs du secteur privé au Canada. Par l'entremise de ses 1 000 magasins détenus par la société et magasins franchisés à l'échelle du pays, Loblaws et ses franchisés emploient quelque 139 000 salariés à temps plein et à temps partiel. De par la diversité des bannières qui forment son portefeuille, Loblaws cherche à procurer aux consommateurs canadiens une gamme de produits et de services à la fois étendue, croissante et populaire, qui répond aux besoins des ménages au quotidien. Loblaws est réputée pour la qualité, l'innovation et la valeur des produits d'alimentation qu'elle offre aux consommateurs. De toutes les chaînes d'alimentation au Canada, elle est celle qui propose le programme de marques contrôlées le plus étoffé, incluant les marques *le Choix du Président*, *sans nom* et *Joe Style frais*. De plus, la société offre aux consommateurs les Services financiers *le Choix du Président*, ainsi que le programme de fidélisation des points *PC*.

Le tableau ci-après résume les principales informations annuelles consolidées qui ont été extraites des états financiers consolidés vérifiés de la société. Ces informations ont été dressées conformément aux PCGR du Canada et sont présentées en dollars canadiens. L'analyse des données figurant dans le tableau est fondée sur les tendances qui ont influé sur la situation financière et les résultats d'exploitation au cours des trois derniers exercices.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2008 (53 semaines)	2007 (52 semaines)	2006 (52 semaines)
Chiffre d'affaires	30 802 \$	29 384 \$	28 640 \$
Bénéfice net (perte) ¹⁾	545	330	(219)
Bénéfice net (perte) de base et dilué(e) par action ordinaire (en dollars) ¹⁾	1,99	1,20	(0,80)
Total de l'actif	13 985	13 674	13 486
Dette à long terme et titres de participation	4 454	4 284	4 239
Dividendes déclarés par action ordinaire (en dollars)	0,84 \$	0,84 \$	0,84 \$

Le chiffre d'affaires s'est accru de 4,8 % et le chiffre d'affaires des magasins comparables, de 4,2 % en 2008 comparativement à 2007. En 2007, comparativement à 2006, le chiffre d'affaires s'était accru de 2,6 % et le chiffre d'affaires des magasins comparables, de 2,4 %. Au cours de ces trois exercices, le nombre de magasins détenus par la société a baissé à 609 (628 en 2007, 672 en 2006), tandis que le nombre de magasins franchisés a augmenté à 427 (408 en 2007, 405 en 2006). La variation de 2008 est surtout attribuable aux conversions en magasins franchisés de magasins détenus par la société. La baisse du nombre de magasins détenus par la société en 2007 par rapport à 2006 avait été attribuable à la fermeture ciblée de magasins sous-performants en 2007. De plus, au cours de ces trois exercices, le chiffre d'affaires par pied carré moyen des magasins détenus par la société a augmenté à 624 \$ (591 \$ en 2007, 585 \$ en 2006), tandis que la superficie de vente au détail en pieds carrés est restée stable (49,8 millions en 2008, 49,6 millions en 2007, 49,7 millions en 2006).

Le bénéfice net et le bénéfice net de base par action ordinaire se sont accrus respectivement de 215 millions de dollars et de 0,79 \$ en 2008 par rapport à 2007. Cette hausse résulte de l'augmentation du bénéfice d'exploitation, décrite à la page 6 du présent rapport de gestion, et de la diminution du taux d'imposition effectif, qui est passé de 31,0 % à 29,1 %. En 2007, le bénéfice net et le bénéfice net de base par action ordinaire s'étaient accrus respectivement de 549 millions de dollars et de 2,00 \$ comparativement à 2006. Les bénéfices nets de 2007 et 2006 s'étaient ressentis des coûts associés aux mesures de restructuration de la société et de la dépréciation de l'écart d'acquisition, respectivement.

1) En 2008, la société a adopté rétroactivement les dispositions du chapitre 3031, « Stocks », du *Manuel de l'ICCA* (« Institut Canadien des Comptables Agréés ») sans retraitement des périodes antérieures. Pour un complément d'information, voir la note 2 afférente aux états financiers consolidés.

Rapport de gestion

Le total de l'actif en 2008 a progressé de 2,3 % comparativement à 2007 par suite surtout d'une augmentation des soldes de trésorerie, d'une hausse des stocks par suite du programme de disponibilité en tablette de la société, et d'une progression des immobilisations. En 2007, le total de l'actif s'était accru de 1,4 % par rapport à 2006 en raison de l'augmentation du montant net des créances sur cartes de crédit et de la hausse des autres actifs.

La dette à long terme et les titres de participation ont augmenté de 4,0 % en 2008 comparativement à 2007, du fait de l'émission de titres de participation en 2008. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation satisfont dans une large mesure aux besoins de financement de la société et, en 2008, ils ont été supérieurs au programme de dépenses en immobilisations.

3. Vision et stratégies

La société s'est donné pour mission d'être le meilleur détaillant de produits alimentaires, de produits de santé et d'articles pour la maison au Canada en allant au-delà des attentes de la clientèle grâce à une offre de produits novateurs à très bons prix. Elle entend la réaliser en se transformant en une organisation centralisée, axée sur la commercialisation et constamment focalisée sur sa clientèle, ses magasins et ses produits, tout en tirant partie des économies d'échelle et en se dotant des moyens qui lui permettront de s'acquitter de cette mission avec constance et de croître de façon rentable.

C'est en 2007 que Loblaw a lancé son plan de restructuration « Simplifier, Innover et Croître » étalé sur une période de trois à cinq ans. Comme l'ampleur de la tâche le laissait présager, cela ne s'est pas fait sans difficultés, mais la société a tout de même réalisé de bons progrès en 2007. Le bénéfice net de 2007 s'était entre autres ressenti des investissements de la société dans des prix de détail plus bas et de la hausse des coûts attribuable notamment à l'importance des charges de restructuration et des honoraires de consultation.

En 2008, Loblaw a poursuivi l'amélioration et la simplification de ses processus et systèmes, a entamé plusieurs projets novateurs et a continué de se concentrer sur sa progression mesurée vers ses priorités de transformation clés. Au nombre des principales réalisations de 2008, Loblaw :

- a continué d'améliorer la compétitivité de ses prix par format de magasin et a intégré à son organisation un système de gestion en fonction de l'indice des prix;
- a tiré parti de son envergure nationale pour négocier le coût de la marchandise vendue et réduire les produits n'étant pas destinés à la revente pour compenser ses investissements visant l'atteinte de la marge ciblée;
- a réalisé avec succès un programme pilote de renouvellement des aliments et d'amélioration du service à la clientèle dans 18 grands magasins d'alimentation « Le Meilleur du marché » en Ontario;
- a mis l'accent sur la mise en marché de produits locaux en désignant un petit nombre de marchands appartenant à des marchés locaux;
- a entrepris la revitalisation et la reformulation des marques contrôlées *le Choix du Président* et *sans nom*;
- a mis en oeuvre le programme de rénovation des magasins de l'Ouest;
- a poursuivi l'intégration de son nouveau modèle d'exploitation des magasins à l'échelle du pays pour réduire les pertes, les frais de main-d'œuvre et les dépenses liées aux magasins, et améliorer la disponibilité des produits;
- a progressé dans le remaniement de sa chaîne d'approvisionnement et de son infrastructure informatique;
- a nommé trois personnes clés à la direction, en l'occurrence, un nouveau président, le chef de la mise en marché et un nouveau chef de la direction financière.

La société garde confiance dans sa stratégie. En 2009, elle construira sur les bases qui ont été jetées en 2008, tout en cherchant à maîtriser ses coûts, à préserver ses liquidités et à gérer ses dépenses en immobilisations. La société restera centrée sur la croissance de ses activités en tablant sur son « plan stratégique de croissance », tout en faisant porter son action sur les priorités immédiates que sont le renouvellement des aliments, la rénovation des magasins, l'innovation en matière de produits et la valeur offerte au client, notamment grâce à :

- un calendrier de commercialisation axé sur les événements marquants de l'année;
- un programme de rénovation de 300 magasins, qui permettra d'améliorer l'offre aux clients dans les départements des viandes, des poissons et fruits de mer, des fruits et légumes et de l'épicerie;
- une attention renouvelée apportée au service clientèle en magasin;
- la célébration du 25^e anniversaire de la marque *le Choix du Président*, qui prévoit la mise en marché de 250 produits améliorés et de 1 000 produits reconditionnés;
- la relance de la marque économique *sans nom* de la société, par la mise en marché de plus de 750 produits reformulés;
- un investissement ciblé dans l'amélioration de l'infrastructure informatique et du réseau d'approvisionnement.

4. Indicateurs de rendement clés

La société s'est donné des indicateurs de rendement clés pour évaluer l'état d'avancement de ses stratégies à court et à long terme. Elle estime que, si la poursuite de ses impératifs stratégiques arrive à soutenir ses stratégies d'exploitation et financières à long terme, elle sera bien placée, à terme, pour réaliser sa vision de procurer un rendement durable à ses actionnaires.

Le tableau ci-dessous donne une liste d'indicateurs de rendement financier clés :

	2008 (53 semaines)	2007 (52 semaines)
Croissance du chiffre d'affaires	4,8 %	2,6 %
Croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables	4,2 %	2,4 %
BAIIA ¹⁾ (en millions de dollars)	1 631 \$	1 324 \$
Marge du BAIIA ¹⁾	5,3 %	4,5 %
Augmentation du bénéfice net de base par action ordinaire	65,8 %	250,0 %
Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation (en millions de dollars)	989 \$	1 245 \$
Flux de trésorerie disponibles ¹⁾ (en millions de dollars)	(49) \$	402 \$
Dette nette ¹⁾ (en millions de dollars)	3 287	3 728
Ratio de la dette nette ¹⁾ sur les capitaux propres	0,54:1	0,67:1
Rendement des capitaux propres moyens	9,4 %	6,0 %

5. Rendement financier

Les résultats financiers de 2008 ont poursuivi leur progression en avant. Globalement, le rendement financier de la société traduit bien les retombées de ses efforts de restructuration. Comme les mesures de restructuration de 2007 ont été achevées, la société a pu faire de grands pas en 2008 dans l'atteinte de son objectif de nationaliser et centraliser la conduite de ses affaires.

5.1 Résultats d'exploitation

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires pour 2008 (53 semaines) s'est accru de 1,4 milliard de dollars, soit 4,8 %, pour se fixer à 30,8 milliards de dollars, comparativement à 29,4 milliards de dollars en 2007 (52 semaines).

Total du chiffre d'affaires, de la croissance du chiffre d'affaires et de la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables

Pour les exercices terminés les 3 janvier 2009 et 29 décembre 2007 (en millions de dollars)	2008 (53 semaines)	2007 (52 semaines)
Chiffre d'affaires total	30 802 \$	29 384 \$
Croissance du chiffre d'affaires total	4,8 %	2,6 %
Croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables	4,2 %	2,4 %

1) Se reporter aux Mesures financières non conformes aux PCGR à la page 33.

Rapport de gestion

Voici les principaux facteurs expliquant la variation du chiffre d'affaires par rapport à celui de l'exercice antérieur :

- la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables de 4,2 % (2,4 % en 2007), qui tient compte d'une augmentation du chiffre d'affaires et de la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables de 1,9 % attribuables à la semaine de ventes supplémentaire de 2008;
- sur une base équivalente de 52 semaines :
 - la croissance globale du chiffre d'affaires tant pour les produits alimentaires que pour les produits de pharmacie a été modérée, avec une croissance plus marquée au quatrième trimestre;
 - la croissance des ventes d'articles de marchandise générale a été négative; ont contribué à ce repli le mauvais temps, la démarque des produits à vendre en raison des stocks constitués pour la saison, et les réductions de l'assortiment des produits et de la superficie en pieds carrés;
 - la croissance des ventes de vêtements a été soutenue, par suite surtout des améliorations sur les plans de la disponibilité et de l'offre de produits;
 - la croissance du nombre de clients s'est quelque peu accentuée, tandis que la quantité d'articles vendus est resté à peu près la même qu'en 2007;
 - la croissance du chiffre d'affaires des postes d'essence a été solide, en raison de l'augmentation du prix du carburant et de la croissance du volume;
- l'analyse de la société indique que l'inflation interne du prix de détail des aliments a été supérieure à celle de 2007, mais inférieure à l'inflation nationale du prix des aliments de 4,0 % (2,7 % en 2007) calculée selon « l'indice des prix à la consommation pour l'achat d'aliments en magasins » (« IPC »). Cette mesure de l'inflation ne traduit pas nécessairement la variété spécifique de produits vendus dans les magasins Loblaw;
- l'ouverture de 37 magasins (34 en 2007), déduction faite de 37 fermetures (79 en 2007) de magasins, chaque catégorie comptant des magasins qui ont subi soit une conversion, soit un agrandissement majeur, donnant lieu à une augmentation nette de la superficie de 0,2 million de pieds carrés (diminution nette de 0,1 million de pieds carrés en 2007), soit 0,5 %.

Le chiffre d'affaires des produits de marques contrôlées s'est élevé à 7,4 milliards de dollars en 2008, comparativement à 6,9 milliards de dollars en 2007. En 2008, la société a commercialisé plus de 800 nouveaux produits alimentaires et non alimentaires de marques contrôlées et reformulé plus de 1 000 produits. Le programme des marques contrôlées de la société, qui comprend *le Choix du Président, sans nom, le Choix du Président Biologique, le Choix du Président Menu bleu, PC Vert, Joe Style frais* et *PC Maison*, apporte d'autres possibilités de croissance du chiffre d'affaires.

Bénéfice d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation pour 2008 a grimpé de 310 millions de dollars, ou de 42,1 %, comparativement aux 736 millions de dollars de 2007, pour s'établir à 1 046 millions de dollars, ce qui a donné lieu à une marge d'exploitation de 3,4 %, comparativement à 2,5 % pour 2007.

Les éléments énumérés ci-dessous ont influé sur le bénéfice d'exploitation de 2008, par rapport à celui de 2007 :

- des produits de 1 million de dollars (une charge de 222 millions de dollars en 2007) liés aux coûts de restructuration inférieurs aux prévisions; un complément d'information à cet égard est présenté à la note 4 afférente aux états financiers consolidés;
- une charge de 7 millions de dollars (72 millions de dollars en 2007) attribuable à la rémunération à base d'actions, déduction faite des contrats à terme de capitaux propres. Un gain hors caisse sur les contrats à terme de capitaux propres a été enregistré par suite de la montée du cours de l'action de la société en 2008;
- un gain de 22 millions de dollars sur la vente des services alimentaires de la société au quatrième trimestre de 2008.

Le bénéfice d'exploitation de 2008 tient compte d'un gain de 14 millions de dollars sur la vente de placements par la Banque *le Choix du Président* (la « Banque PC »), filiale en propriété exclusive de la société, et d'une charge de dépréciation d'immobilisations de 29 millions de dollars.

Le bénéfice d'exploitation de 2007 comprenait un gain de 11 millions de dollars tiré de la vente d'un immeuble à bureaux à Calgary, en Alberta, une charge de dépréciation d'immobilisations de 33 millions de dollars, une charge de 24 millions de dollars découlant d'ajustements apportés aux estimations des coûts liés aux prestations postérieures à l'emploi et aux prestations d'invalidité à long terme ainsi qu'aux coûts reportés liés à la conception de produits et à la technologie de l'information.

Compte non tenu de l'incidence des frais de restructuration et autres charges, de la charge de rémunération à base d'actions déduction faite des contrats à terme de capitaux propres et du gain à la vente de services alimentaires de la société, le bénéfice d'exploitation n'a pas bougé en 2008 par rapport à 2007.

Aux troisième et quatrième trimestres de 2007, la société avait investi dans les prix de certains marchés spécifiques. Ces investissements s'étaient répercutés à la baisse sur le bénéfice d'exploitation et sur les marges.

Les activités de restructuration ont été quasiment toutes achevées en 2007, ce qui a eu des retombées positives sur le bénéfice d'exploitation de 2008. Les charges attribuables au Projet Simplifier en 2008 se sont chiffrées à 3 millions de dollars (197 millions de dollars en 2007) et étaient liées à la restructuration et à la rationalisation des produits et des activités en magasin. En 2008, comme les coûts réels se sont révélés inférieurs aux estimations, 4 millions de dollars (charge de 25 millions de dollars en 2007) ont été inclus dans le bénéfice d'exploitation au titre des mesures de restructuration liées à la chaîne d'approvisionnement et des fermetures de magasins. Un complément d'information à cet égard figure à la note 4 afférente aux états financiers consolidés.

L'accent que la société a mis sur la compression des coûts et, notamment, sur les mesures de réduction des pertes a contribué à l'amélioration des marges en 2008 par rapport à 2007. Les synergies réalisées sur le plan des achats et la gestion plus disciplinée des fournisseurs ont fait baisser les coûts d'achat tant pour les articles de marchandise que pour les articles non destinés à la revente.

La société a vu ses frais de main-d'œuvre augmenter en 2008 dans la foulée de la hausse du chiffre d'affaires. La productivité de la main-d'œuvre s'est quelque peu améliorée en 2008 comparativement à 2007 en dépit des investissements en formation et de l'engagement de la société à améliorer le service à la clientèle.

BAIIA¹⁾

Le BAIIA¹⁾ de 2008 s'est accru de 307 millions de dollars, ou 23,2 %, pour se fixer à 1 631 millions de dollars, comparativement à 1 324 millions de dollars en 2007. La marge du BAIIA¹⁾ a augmenté à 5,3 %, comparativement à 4,5 % en 2007. Cette augmentation résulte de la hausse du bénéfice d'exploitation décrite plus haut.

Intérêts débiteurs et autres frais de financement

Les intérêts débiteurs et autres frais de financement se sont accrus de 11 millions de dollars, ou 4,4 %, pour se chiffrer à 263 millions de dollars par rapport aux 252 millions de dollars de 2007. Ont joué dans ce montant :

- les intérêts sur la dette à long terme de 286 millions de dollars (285 millions de dollars en 2007). En 2008, le taux d'intérêt fixe moyen pondéré sur la dette à long terme (compte non tenu des obligations découlant de contrats de location-acquisition) était de 6,6 % (6,6 % en 2007), tandis que la durée moyenne pondérée jusqu'à l'échéance était de 16 ans (16 ans en 2007);
- les intérêts créditeurs sur les instruments financiers dérivés de 4 millions de dollars (une charge de 12 millions de dollars en 2007), compte tenu de l'incidence nette des swaps de taux d'intérêt, des swaps de devises et des contrats à terme de capitaux propres. La variation tient principalement au repli des taux d'intérêt à court terme aux États-Unis;
- les intérêts débiteurs nets à court terme de 2 millions de dollars (produits de 6 millions de dollars en 2007) par suite du repli des taux d'intérêt aux États-Unis, atténué par une diminution de la dette à court terme;
- les intérêts créditeurs de 9 millions de dollars en 2008 (17 millions de dollars en 2007) sur les dépôts de garantie par suite du repli des taux d'intérêt à court terme aux États-Unis;
- les dividendes sur les titres de participation de 8 millions de dollars (néant en 2007);
- la capitalisation d'intérêts débiteurs de 20 millions de dollars (22 millions de dollars en 2007) sur des immeubles au titre des immobilisations.

Impôts sur le bénéfice

Le taux d'imposition effectif de la société est en baisse, passant de 31,0 % en 2007 à 29,1 % en 2008. Cette baisse s'explique essentiellement par la variation de la proportion du bénéfice imposable gagné dans des territoires fiscaux où le taux d'imposition est différent, par la baisse des taux d'imposition prévus par la loi du gouvernement fédéral canadien et de certains gouvernements provinciaux par rapport à ceux de 2007 qui a été en partie annulée par l'augmentation des impôts à payer relativement à des questions fiscales et, en 2007, par un ajustement cumulatif des impôts futurs conformément à une réduction des taux d'imposition prévus par la loi du gouvernement fédéral canadien et de certains gouvernements provinciaux.

Bénéfice net

En 2008, le bénéfice net a augmenté de 215 millions de dollars, passant de 330 millions de dollars en 2007 à 545 millions de dollars, tandis que le bénéfice net de base par action ordinaire a augmenté de 0,79 \$, passant de 1,20 \$ en 2007 à 1,99 \$ en 2008. Le bénéfice net de base par action ordinaire de 2008 a subi l'influence des éléments suivants :

- des produits nuls (une charge de 0,53 \$ en 2007) par action ordinaire reliés à des charges de restructuration inférieures aux prévisions;
- une charge de 0,04 \$ (0,30 \$ en 2007) par action ordinaire attribuable à la rémunération à base d'actions, déduction faite des contrats à terme de capitaux propres;
- un gain de 0,06 \$ par action ordinaire à la vente des services alimentaires de la société.

1) Se reporter aux Mesures financières non conformes aux PCGR à la page 33.

5.2 Situation financière

Ratios financiers

Le ratio de la dette nette¹⁾ sur les capitaux propres est demeuré conforme aux lignes directrices internes de la société qui le fixent à moins de 1:1. À la fin de 2008, ce ratio était de 0,54:1 comparativement à 0,67:1 à la fin de 2007. Pour le calcul du ratio de la dette nette¹⁾ sur les capitaux propres, la société fait entrer dans les capitaux propres les titres de participation et les capitaux propres. La diminution du ratio de la dette nette¹⁾ sur les capitaux propres à la fin de 2008 par rapport à 2007 vient d'une diminution de la dette à court et à long terme, d'une augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme, des dépôts de garantie, de l'émission de titres de participation et du bénéfice net de 2008.

Les rentrées nettes liées aux activités d'exploitation couvrent une bonne part des besoins de financement de la société et, en 2008, elles ont été supérieures au programme de dépenses en immobilisations. Les besoins en financement de 2008 résultent principalement du fonds de roulement, du programme de dépenses en immobilisations et des dividendes payés sur les actions ordinaires de la société.

En 2008, les capitaux propres se sont accrus de 285 millions de dollars, ou 5,1 %, pour se fixer à 5,8 milliards de dollars. L'augmentation du bénéfice d'exploitation a donné lieu à un ratio de couverture des intérêts de 3,7 fois en 2008 comparativement à 2,7 fois en 2007.

En 2008, le rendement de l'actif total moyen¹⁾ s'est établi à 8,2 %, comparativement à 5,8 % en 2007. Le rendement des capitaux propres moyens de 2008 s'est établi à 9,4 %, comparativement à 6,0 % en 2007. Le rendement moyen des capitaux propres sur cinq ans s'est établi à 8,6 % (10,2 % en 2007).

Titres de participation

À la fin de l'exercice, le capital autorisé se composait de 12,0 millions d'actions privilégiées de deuxième rang, de série A, sans droit de vote, dont 9,0 millions étaient en circulation. Les actions privilégiées sont présentées dans le bilan consolidé à titre d'autres passifs financiers.

Actions privilégiées de premier rang

À la fin de l'exercice, le capital autorisé se composait de 1,0 million d'actions privilégiées de premier rang sans droit de vote, dont aucune n'était en circulation.

Capital-actions ordinaire

Un nombre illimité d'actions ordinaires est autorisé et il y avait 274 173 564 actions ordinaires émises et en circulation à la fin de l'exercice. Un complément d'information sur le capital-actions en circulation de la société figure à la note 20 afférente aux états financiers consolidés.

À la fin de l'exercice, il y avait au total 7 892 660 options sur actions en cours, ce qui représentait 2,9 % des actions ordinaires émises et en circulation de la société, ce qui est conforme à la directive de 5 % de la société. Un complément d'information sur la rémunération à base d'actions de la société figure à la note 22 afférente aux états financiers consolidés.

Dividendes

La déclaration et le versement des dividendes sur actions ordinaires ainsi que le montant des dividendes sont laissés à la discrétion du Conseil d'administration, lequel tient compte des résultats financiers, des besoins en capital et des flux de trésorerie disponibles de la société ainsi que de tout autre facteur que le Conseil estime pertinent à l'occasion. À long terme, l'objectif de la société est d'obtenir un ratio de distribution de l'ordre de 20 % à 25 % du bénéfice net de base par action ordinaire de l'exercice précédent ajusté, selon le cas, en fonction d'éléments considérés comme n'étant pas représentatifs des activités poursuivies, compte tenu de la trésorerie, des besoins de flux de trésorerie à venir et des possibilités d'investissement existant à la fin de l'exercice. Les dividendes sur les actions privilégiées ont préséance sur les actions ordinaires. En 2008, le Conseil a déclaré des dividendes de 0,84 \$ (0,84 \$ en 2007) par action ordinaire. En 2008, le Conseil a déclaré des dividendes de 0,91 \$ par action privilégiée de deuxième rang. Aux fins de la présentation des états financiers, des dividendes sur actions privilégiées de 8 millions de dollars sont inclus dans le poste Intérêts débiteurs et autres frais de financement de l'état consolidé des résultats (voir note 5). Après la fin de l'exercice, le Conseil a déclaré un dividende trimestriel de 0,21 \$ par action ordinaire, à payer le 1^{er} avril 2009, et un dividende trimestriel de 0,37 \$ par action privilégiée de deuxième rang, à payer le 30 avril 2009.

1) Se reporter aux Mesures financières non conformes aux PCGR à la page 33.

6. Situation de trésorerie et sources de financement

6.1 Flux de trésorerie

Principaux éléments des flux de trésorerie

(en millions de dollars)	2008 (53 semaines)	2007 (52 semaines)	Variation
Rentrées (sorties) nettes liées aux :			
Activités d'exploitation	989 \$	1 245 \$	(256) \$
Activités d'investissement	(607) \$	(851) \$	244 \$
Activités de financement	(371) \$	(472) \$	101 \$

Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation

Les rentrées nettes liées aux activités d'exploitation se chiffrent à 989 millions de dollars en 2008, comparativement à 1 245 millions de dollars en 2007. Cette diminution est attribuable à la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement, étant donné que l'augmentation du bénéfice net de 2008 a été contrebalancée par une réduction des charges de restructuration en 2008 par rapport à 2007. Le projet de disponibilité des produits en tablette de la société pour 2008 explique surtout l'augmentation des stocks par rapport à 2007, tout comme il a été principalement à l'origine de la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement. La variation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation s'explique aussi par la cotisation volontaire de 63 millions de dollars de la société dans les régimes de retraite agréés à prestations déterminées par capitalisation et la contrepartie de 65 millions de dollars reçue d'un apparenté en retour de la conclusion d'un contrat d'approvisionnement à long terme.

Sorties nettes liées aux activités d'investissement

Les sorties de fonds nettes liées aux activités d'investissement sont de 607 millions de dollars, comparativement à 851 millions de dollars en 2007. La variation s'explique surtout par la variation des créances sur cartes de crédit après titrisation et par les mouvements liés aux placements à court terme, en partie contrebalancés par une augmentation des dépenses en immobilisations et la diminution du produit tiré de la vente d'actifs.

Les dépenses en immobilisations se chiffrent à 750 millions de dollars (613 millions de dollars en 2007) pour l'exercice, et traduisent en cela la hausse des investissements de la société. Environ 18 % (31 % en 2007) des dépenses en immobilisations sont allés à l'aménagement de nouveaux magasins, à des agrandissements et à des terrains, environ 36 % (43 % en 2007) à des conversions et remodelages de magasins, et environ 46 % (26 % en 2007) à des investissements dans des infrastructures. La poursuite des activités d'investissement a profité à toutes les régions à des degrés divers et permis de consolider le réseau de magasins existant.

La société a investi dans les technologies de l'information et l'infrastructure de sa chaîne d'approvisionnement et dans la rénovation de ses magasins existants, en faisant porter le gros de ses efforts sur l'amélioration du chiffre d'affaires des magasins comparables. En 2009, Loblaw compte engager environ 750 millions de dollars en dépenses en immobilisations. Environ 50 % de ces fonds devraient aller à la mise à niveau de l'informatique et l'infrastructure de la chaîne d'approvisionnement et le reste aux activités de détail.

En 2008, le programme de dépenses en immobilisations des magasins détenus par la société et des magasins franchisés, compte tenu de l'incidence des ouvertures et fermetures de magasins, a donné lieu à une augmentation de 0,5 %, comparativement à 2007, de la superficie nette en pieds carrés pour la vente au détail. En 2008, 37 (34 en 2007) magasins détenus par la société et magasins franchisés ont ouvert leurs portes et 115 (73 en 2007) ont été rénovés. Les 37 nouveaux magasins, déduction faite de 37 (79 en 2007) magasins qui ont été fermés ou qui ont été soit convertis, soit largement agrandis, ont augmenté de 0,2 million de pieds carrés (diminution de 0,1 million de pieds carrés en 2007) la superficie totale de vente au détail. En 2008, la superficie moyenne des magasins détenus par la société a augmenté de 2,0 % pour atteindre 61 900 pieds carrés (60 800 en 2007) et la superficie moyenne des magasins franchisés n'a pratiquement pas bougé en 2008, à hauteur de 28 400 pieds carrés (28 000 en 2007).

À la fin de l'exercice 2008, la société avait engagé environ 46 millions de dollars (113 millions de dollars en 2007) dans des projets de dépenses en immobilisations portant entre autres sur la construction, l'agrandissement et la rénovation de bâtiments et l'achat de biens immobiliers.

En 2008, la société a également généré 125 millions de dollars (223 millions de dollars en 2007) grâce à la vente d'immobilisations.

Rapport de gestion

Dépenses en immobilisations et activités relatives aux magasins

	2008 (53 semaines)	2007 (52 semaines)	Variation
Dépenses en immobilisations (en millions de dollars)	750 \$	613 \$	137 \$
Superficie des magasins détenus par la société (en millions de pieds carrés)	37,7	38,2	(1,3 %)
Superficie des magasins franchisés (en millions de pieds carrés)	12,1	11,4	6,1 %
Superficie de vente au détail (en millions de pieds carrés)	49,8	49,6	0,4 %
Nombre de magasins détenus par la société	609	628	(3,0 %)
Nombre de magasins franchisés	427	408	4,7 %
Pourcentage des propriétés de la société liées aux magasins détenus par la société	74 %	73 %	
Pourcentage des propriétés de la société liées aux magasins franchisés	48 %	46 %	
Superficie moyenne (en pieds carrés)			
Magasins détenus par la société	61 900	60 800	1,8 %
Magasins franchisés	28 400	28 000	1,4 %

Sorties nettes liées aux activités de financement

En 2008, les sorties nettes liées aux activités de financement se sont chiffrées à 371 millions de dollars, comparativement à 472 millions de dollars à l'exercice précédent. En 2008, la société a touché le produit de 218 millions de dollars et de 296 millions de dollars de l'émission de titres de participation et de billets non garantis, respectivement, qui ont servi à réduire les emprunts à court terme et à rembourser les dettes échues en 2008. Les dividendes versés en 2008 ont augmenté de 58 millions de dollars, ce qui peut être imputable au moment du paiement des dividendes sur actions ordinaires. Après la fin de l'exercice, la société a remboursé ses billets à moyen terme à 5,75 % de 125 millions de dollars arrivés à échéance.

Au deuxième trimestre de 2008, Loblaw a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto, d'un nombre maximal de 13 708 678 de ses actions ordinaires, ou de conclure des contrats de dérivés de capitaux propres à cette fin, représentant environ 5 % des actions ordinaires en circulation. Conformément aux exigences de la Bourse de Toronto, Loblaw pourra racheter ses actions au cours du marché en vigueur. La société n'a pas racheté d'actions aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités au cours de 2008 ou de 2007.

Dettes nettes¹⁾

Au 3 janvier 2009, la dette nette¹⁾ se chiffrait à 3 287 millions de dollars, soit 441 millions de dollars de moins qu'à l'exercice précédent. En 2008, la société a refinancé une partie de sa dette venant à échéance à l'aide de titres de participation, dont l'émission lui a rapporté un produit de 218 millions de dollars. Le solde concerne les écarts de change liés à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux placements à court terme et aux dépôts de garantie libellés en devises, inclus dans les autres actifs.

6.2 Sources de financement

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs liés à l'exploitation et les montants disponibles à même sa facilité de crédit devraient permettre à la société de financer son programme de dépenses en immobilisations et ses besoins opérationnels réguliers, incluant le financement de son fonds de roulement et la capitalisation de ses régimes de retraite. La société est d'avis qu'elle détient suffisamment de fonds pour répondre à ses besoins au cours des 12 prochains mois. Étant donné son accès raisonnable aux marchés financiers, la société n'entrevoit pas de difficulté à obtenir du financement pour assumer ses obligations à long terme.

1) Se reporter aux Mesures financières non conformes aux PCGR à la page 33.

Au premier trimestre de 2008, la société a conclu une facilité de crédit engagée de 5 ans d'un montant de 800 millions de dollars, consentie par un consortium bancaire et comportant certaines clauses restrictives financières. Cette facilité constitue la principale source de financement à court terme de la société et permet à celle-ci d'effectuer des emprunts portant intérêt à des taux variables à court terme, pour une durée pouvant atteindre 180 jours. Cette facilité a remplacé une facilité de crédit engagée à 364 jours de 500 millions de dollars, qui ne faisait l'objet d'aucune clause restrictive financière. Au 3 janvier 2009, 190 millions de dollars avaient été prélevés sur cette nouvelle facilité de crédit engagée de 5 ans.

Au deuxième trimestre de 2008, la société a contracté un financement par emprunt en émettant pour 300 millions de dollars US de billets non garantis à taux fixe dans le cadre d'un placement privé, financement qui est assujéti à certaines clauses restrictives financières. Les billets ont été émis en deux tranches de 150 millions de dollars US comprenant des billets de 5 ans et de 7 ans à des taux d'intérêt de 6,48 % et de 6,86 %, respectivement. La société a conclu deux swaps sur devises à taux fixe pour gérer le risque de change et le risque de taux d'intérêt américain. Une part de ces swaps sur devises ont été désignés comme couvertures de flux de trésorerie (voir la note 24 afférente aux états financiers consolidés). Le produit net de l'émission de billets a servi au remboursement des obligations venues à échéance, dont une part de 390 millions de dollars de billets à moyen terme (« BMT ») à 6,00 % échus en juin 2008.

Au troisième trimestre, la société a conclu son appel public à l'épargne visant l'émission de 9 millions d'actions privilégiées de deuxième rang, série A, rachetables et convertibles, à dividendes cumulatifs, au prix de 25,00 \$ l'action, pour un rendement annuel de 5,95 %. Le produit brut de l'émission s'est élevé à 225 millions de dollars, et le produit net de 218 millions de dollars s'est ajouté aux fonds généraux de la société. Les actions privilégiées sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto sous le symbole « L.P.R.A ». Dominion Bond Rating Service (« DBRS ») leur a attribué la cote Pfd-3, avec perspective négative, tandis que Standard & Poor's (« S&P ») leur a donné la cote P-3 (élevé).

La titrisation des créances sur cartes de crédit fournit à la Banque *PC*, filiale en propriété exclusive de la société, une source de fonds additionnelle pour l'exercice de ses activités. En 2008, la Banque *PC* a titrisé au total 300 millions de dollars (225 millions de dollars en 2007) de créances sur cartes de crédit. En vertu du programme de titrisation de la Banque *PC*, une partie des droits sur les créances sur cartes de crédit est vendue à des fiduciaires indépendantes, dont l'une a une durée de 364 jours et est renouvelable annuellement. Si les modalités de cette facilité ne sont pas renouvelées, les montants recouverts seront accumulés avant la date d'échéance, et le montant de cette tranche des créances titrisées sera remboursé à la fiducie. Si le programme de titrisation n'existait pas, la société serait obligée d'émettre des instruments de créance ou de capitaux propres supplémentaires pour satisfaire ses besoins de financement. Après la fin de l'exercice, Eagle Credit Card Trust (« Eagle ») a déposé un prospectus préalable de base autorisant l'émission de billets pour un capital maximal de 1,5 milliard de dollars sur une période de 25 mois, selon la disponibilité des marchés financiers. Un complément d'information sur les créances sur cartes de crédit et la titrisation de la Banque *PC* figure aux notes 1 et 9 afférentes aux états financiers consolidés et à la section « Arrangements hors bilan » du présent rapport de gestion.

La plupart du temps, la société satisfait à ses besoins de financement à long terme principalement par l'entremise de son programme de BMT. La société peut également refinancer sa dette à long terme qui arrive à échéance par l'émission de BMT si les conditions du marché le permettent, ou elle peut envisager d'autres solutions.

La société a conclu des contrats à terme de capitaux propres en vue de racheter ses actions ordinaires à un prix à terme moyen cumulatif qui permet leur règlement, après déduction des montants exigibles en espèces. À la fin de l'exercice, les intérêts cumulatifs, déduction faite des dividendes et de la perte de marché non réalisée de 92 millions de dollars (91 millions de dollars en 2007), ont été inclus dans les créateurs et charges à payer. La société est en pourparlers avec une contrepartie relativement à l'extinction d'une partie ou de la totalité de ce passif.

Dans le cours normal de ses activités, la société conclut certains arrangements, comme la présentation d'une lettre de confort à des tiers prêteurs relativement aux activités de financement de certains franchisés, sans recours sur les obligations de la société. En outre, la société établit des lettres de crédit de soutien qui sont utilisées pour certaines obligations relatives au programme de financement de ses franchisés indépendants, à la titrisation des créances sur cartes de crédit de la Banque *PC*, ainsi qu'à des opérations immobilières et des programmes d'avantages sociaux. À la fin de l'exercice, le passif brut éventuel relatif aux lettres de garantie de la société totalisait environ 398 millions de dollars (354 millions de dollars en 2007); la société disposait de facilités de crédit sur lesquelles elle pouvait prélever 441 millions de dollars (444 millions de dollars en 2007) au titre des lettres de garantie.

En 2008, les cotes applicables aux BMT et aux autres billets et débentures de la société ont été abaissées à deux reprises par DBRS et une fois par S&P. Le 11 mars 2009, DBRS a révisé à la baisse la tendance du papier commercial de la société, pour la ramener à négative. Le tableau ci-dessous présente les cotes de solvabilité actuelles de la société.

Rapport de gestion

Cotes de solvabilité (normes canadiennes)	Dominion Bond Rating Service		Standard & Poor's	
	Cote de solvabilité	Tendance	Cote de solvabilité	Perspective
Papier commercial	R-2 (moyen)	Stable	A-2	Négative
Billets à moyen terme	BBB	Négative	BBB	Négative
Actions privilégiées	Pfd-3	Négative	P-3 (élevé)	
Autres billets et débetures	BBB	Négative	BBB	Négative

Les agences de cotation de crédit susmentionnées établissent leurs cotes de solvabilité en se fondant sur des facteurs quantitatifs et qualitatifs. Ces cotes sont prospectives et donnent une indication du risque que la société ne puisse pas remplir ses obligations à temps. En conséquence de l'abaissement de la cote par DBRS pour le crédit à court terme, la société n'a qu'un accès limité au papier commercial.

Advenant une détérioration de son rendement et de sa situation financière, la capacité de la société d'obtenir du financement de sources externes pourrait être restreinte davantage par d'autres abaissements de ses cotes de solvabilité. En outre, les marchés du crédit et marchés financiers sont exposés à des risques mondiaux inhérents qui pourraient nuire à la capacité de la société de financer ses obligations à court et à long terme au titre de la dette. La société atténue ces risques en maintenant des niveaux appropriés de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et de placements à court terme, en surveillant activement les conditions du marché et en diversifiant ses sources de financement et son échéancier. La société emploie également des stratégies de gestion des risques, qui comprennent des plans d'urgence en matière de liquidité.

Fiducie de financement indépendante

Certains franchisés indépendants de la société obtiennent du financement par l'entremise d'une structure regroupant des fiducies indépendantes, mise sur pied pour consentir des prêts aux franchisés indépendants afin qu'ils puissent acheter plus facilement des stocks et des immobilisations, principalement du matériel et des équipements. Une grande banque canadienne gère ces fiducies.

Au premier trimestre de 2008, la société a été avisée qu'un événement entraînant la résiliation de l'entente relative à la fiducie de financement indépendante à l'intention des franchisés de la société avait eu lieu, du fait que DBRS avait abaissé la cote de solvabilité à long terme de la société. Par suite de cet événement entraînant la résiliation, au deuxième trimestre de 2008, la société a finalisé une entente de financement d'autres sources pour la fiducie de financement indépendante, sous la forme d'une facilité de crédit renouvelable engagée de 364 jours de 475 millions de dollars, auprès d'un consortium bancaire.

Le montant brut du capital des prêts aux franchisés indépendants à la fin de 2008 était de 388 millions de dollars (418 millions de dollars en 2007), dont 152 millions de dollars (153 millions de dollars en 2007) de prêts exigibles des EDDV consolidées par la société. La société a convenu d'accorder, d'après une formule, des améliorations des modalités de crédit, sous forme d'une lettre de garantie en faveur de la fiducie de financement indépendante correspondant à environ 15 % (10 % en 2007) du montant total du capital des prêts en cours, quel que soit le moment, ou à 66 millions de dollars (44 millions de dollars en 2007) à la fin de 2008. Aucun montant n'a été tiré sur la lettre de garantie. Ces améliorations permettent à la fiducie de financement indépendante d'octroyer du financement aux franchisés indépendants de la société selon des modalités avantageuses. En outre, chaque franchisé indépendant fournit à la fiducie de financement indépendante des garanties à l'égard de ses obligations par le biais d'un contrat de garantie. Si un franchisé indépendant n'honore pas les modalités de son emprunt et si la société n'a pas, dans une période déterminée, pris en charge l'emprunt ou si le manquement n'a pas été autrement corrigé, la fiducie de financement indépendante cédera l'emprunt à la société et tirera des sommes sur la lettre de garantie. La société a accepté de rembourser à la banque émettrice tout montant tiré sur la lettre de garantie. Cette nouvelle structure de financement fera augmenter les frais de financement connexes pour les franchisés, ce qui à son tour pourrait nuire aux résultats d'exploitation. Cette nouvelle structure de financement a été examinée et la société a déterminé qu'elle n'avait pas de répercussions importantes sur le plan de la consolidation des EDDV.

La société est en train de renouveler la facilité de crédit engagée de 364 jours de 475 millions de dollars, opération qui devrait se conclure au deuxième trimestre de 2009. Si cette facilité ne devait pas être renouvelée, les franchisés qui, à l'heure actuelle, se financent auprès de cette fiducie de financement indépendante auront 12 mois pour trouver d'autres sources de financement. Au renouvellement, ce financement pourrait faire monter les frais de financement pour les franchisés, ce qui pourrait se répercuter négativement sur les résultats d'exploitation. Bien que la société prévoie que ses franchisés arriveront à trouver le financement voulu, tout échec de leur part à cet égard ne manquerait pas de se répercuter sur les programmes des franchisés de la société et sur ses résultats d'exploitation. De plus, toute nouvelle structure de financement mise en place devrait être évaluée en vue de déterminer les répercussions qu'elle pourrait avoir sur le plan de la consolidation des EDDV.

6.3 Obligations contractuelles

Les paragraphes ci-après décrivent certaines des obligations contractuelles importantes de la société et traitent d'autres obligations qui avaient cours au 3 janvier 2009 :

Sommaire des obligations contractuelles

(en millions de dollars)	Paiements exigibles par exercice						Total
	2009	2010	2011	2012	2013	Par la suite	
Dette à long terme, y compris les obligations							
découlant de contrats de location-acquisition	165 \$	333 \$	381 \$	25 \$	409 \$	2 922 \$	4 235 \$
Contrats de location-exploitation ¹⁾	207	189	166	143	125	793	1 623
Contrats liés à l'achat de biens immobiliers et aux aux projets de dépenses en immobilisations ²⁾	45	1	–	–	–	–	46
Obligations liées à des achats ³⁾	652	576	573	423	3	–	2 227
Total des obligations contractuelles	1 069 \$	1 099 \$	1 120 \$	591 \$	537 \$	3 715 \$	8 131 \$

À la fin de l'exercice, les autres passifs à long terme de la société comprenaient le passif au titre des prestations constituées, le passif d'impôts futurs, le passif au titre de la rémunération à base d'actions et le passif aux titres des assurances. Ces passifs à long terme ne figurent pas dans le tableau pour les raisons suivantes :

- les paiements futurs du passif au titre des prestations constituées, principalement les avantages complémentaires de retraite, sont fonction de la décision des employés à la retraite de soumettre leur réclamation et du moment auquel ils le font;
- les paiements futurs d'impôts dépendent du montant des bénéfices imposables et des taux d'imposition;
- les paiements futurs liés à la plus-value d'actions des options sur actions des salariés dépendent de la décision des salariés d'exercer ou non leurs options sur actions, du cours des actions ordinaires de la société à la date d'exercice et de la façon dont les salariés exercent ces options sur actions;
- les paiements futurs des unités d'actions restreintes dépendent du cours des actions ordinaires de la société;
- les paiements futurs relatifs aux contrats à terme de capitaux propres dépendent du cours des actions ordinaires de la société;
- les paiements futurs des demandes d'indemnité peuvent s'étendre sur plusieurs années et dépendent du moment des règlements prévus et du résultat des litiges.

6.4 Arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses activités, la société conclut les arrangements hors bilan suivants :

- des lettres de garantie utilisées pour certaines obligations principalement liées à des opérations immobilières et à des programmes d'avantages sociaux, dont le passif brut éventuel totalise environ 216 millions de dollars (221 millions de dollars en 2007);
- des garanties;
- la titrisation d'une partie des créances sur cartes de crédit de la Banque PC par l'intermédiaire de fiducies indépendantes.

Garanties

La société a conclu divers accords de garantie, y compris des lettres de crédit de soutien relativement à la titrisation de créances sur cartes de crédit de la Banque PC, au financement par des tiers des franchisés indépendants de la société et à des obligations pour indemniser des tiers dans le cadre de contrats de location, de cession d'entreprises et autres opérations effectuées dans le cours normal des activités de la société. Pour une description détaillée de ces garanties, se reporter à la note 27 afférente aux états financiers consolidés.

1) Représentent les loyers minimums ou loyers de base exigibles. Ces montants ne sont compensés par aucun revenu de sous-location prévu.

2) Ces obligations comprennent les accords relatifs à l'achat de biens immobiliers et des engagements en immobilisations relatifs à la construction, l'agrandissement et la rénovation des bâtiments. Les accords peuvent contenir des conditions qui pourraient ou non être respectées. Si les conditions n'étaient pas respectées, la société pourrait ne plus être tenue de donner suite à l'opération.

3) Il s'agit notamment d'obligations contractuelles d'un montant important, portant sur l'achat de biens et services aux termes de contrats établissant des volumes fixes ou minimaux d'achat ou des paiements devant être faits dans un délai déterminé pour un ensemble de prix variables. Il s'agit seulement d'estimations relatives aux engagements financiers prévus aux termes de ces arrangements et le montant des paiements réels sera différent. Les obligations liées à ces achats ne comprennent ni les arrangements ni les commandes de produits destinés à la revente faits dans le cours normal des activités, ni les contrats qui peuvent être résiliés dans un délai relativement court ou qui ne comportent aucune obligation ou coût notable pour la société.

Titrisation des créances sur cartes de crédit

Par l'intermédiaire de la Banque *PC*, la société procède à la titrisation de créances sur cartes de crédit en passant par une fiducie indépendante gérée par une grande banque canadienne, ainsi que par l'intermédiaire d'Eagle, également fiducie indépendante. Dans le cadre de ces titrisations, la Banque *PC* vend une partie de ses créances sur cartes de crédit à ces fiducies en échange d'espèces. Les fiducies financent ces achats en émettant à des tiers investisseurs des titres de créance sous forme de papier commercial adossé à des actifs et de billets à terme adossés à des actifs, respectivement. Ces titrisations ne sont comptabilisées comme des ventes d'actifs que lorsque la Banque *PC* transfère le contrôle des actifs cédés et touche une contrepartie autre que des droits de bénéficiaire sur les actifs cédés. Toutes les opérations entre les fiducies et la Banque *PC* ont été comptabilisées comme des ventes et devraient continuer de l'être, conformément aux PCGR du Canada et plus précisément à la NOC-12, « *Cessions de créances* ». Étant donné que la Banque *PC* n'exerce aucun contrôle ni aucune influence sur les fiducies, les résultats financiers de ces dernières n'ont pas été inclus dans les états financiers consolidés de la société.

Lorsque la Banque *PC* vend des créances sur cartes de crédit à des fiducies, elle n'a plus accès à ces créances mais conserve des liens avec les comptes des clients détenteurs des cartes de crédit et certaines responsabilités de gestion et de services. La Banque *PC* ne touche pas d'honoraires des fiducies pour la gestion des créances et, par conséquent, un passif de gestion des créances est comptabilisé à cet égard.

Lorsqu'une vente est réalisée, la Banque *PC* conserve des droits sur les flux de trésorerie futurs, une fois que les obligations envers les investisseurs des fiducies ont été remplies, ces droits étant considérés comme des droits conservés. Le recours des fiducies émettrices à l'égard des actifs de la Banque *PC* se limite aux droits conservés de la Banque *PC* et est appuyé par des lettres de garantie, produites par une importante banque canadienne, qui représentent 9 % (9 % en 2007) d'une tranche du montant titrisé. Ces lettres de garantie peuvent être utilisées en cas de forte baisse des rentrées de fonds provenant des créances sur cartes de crédit titrisées ou de la valeur de celles-ci. La société a convenu de rembourser aux banques émettrices toute somme tirée sur les lettres de crédit de soutien. Les billets subordonnés émis par Eagle constituent un soutien au crédit pour les billets qui ont un rang supérieur. Les droits conservés sont comptabilisés à leur juste valeur.

À la clôture de l'exercice 2008, l'encours total des créances sur cartes de crédit titrisées pour lesquelles la Banque *PC* continue de fournir des services de gestion s'élevait à 1,8 milliard de dollars (1,5 milliard de dollars en 2007) et les droits conservés correspondants, à 14 millions de dollars (8 millions de dollars en 2007). La lettre de garantie pour une partie de ces créances titrisées s'élevait approximativement à 116 millions de dollars (89 millions de dollars en 2007). En 2008, la Banque *PC* a reçu des fiducies indépendantes 176 millions de dollars (141 millions de dollars en 2007) en revenus de titrisation de créances sur cartes de crédit. À défaut de titrisation, la société devrait trouver une autre source de financement et émettre des titres de créance ou des instruments de capitaux propres. Pour un complément d'information sur cet arrangement, se reporter aux notes 1 et 9 afférentes aux états financiers consolidés.

Fiducie de financement indépendante

Certains franchisés indépendants de la société obtiennent du financement par l'entremise d'une structure regroupant des fiducies indépendantes, mise sur pied pour consentir des prêts aux franchisés indépendants afin qu'ils puissent acheter plus facilement des stocks et des immobilisations, principalement du matériel et des équipements. Pour un complément d'information sur cet arrangement, se reporter, sous la section 6.2, à « Fiducie de financement indépendante » et à la note 27 afférente aux états financiers consolidés.

7. Résultats d'exploitation trimestriels

7.1 Résultats par trimestre

Le cycle de présentation de 52 semaines adopté par la société est divisé en quatre trimestres de 12 semaines chacun, sauf pour le troisième trimestre qui compte 16 semaines. Lorsqu'un exercice comme 2008 compte 53 semaines, le quatrième trimestre dure 13 semaines. Le tableau ci-après résume les principales informations financières consolidées, tirées des états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés de la société, pour chacun des huit derniers trimestres. Ces informations ont été dressées conformément aux PCGR du Canada.

Sommaire des résultats trimestriels

(non vérifié)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2008					2007				
	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre	Total (vérifié)	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre	Total (vérifié)
	(12 semaines)	(12 semaines)	(16 semaines)	(13 semaines)	(53 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(16 semaines)	(12 semaines)	(52 semaines)
Chiffre d'affaires	6 527 \$	7 037 \$	9 493 \$	7 745 \$	30 802 \$	6 347 \$	6 933 \$	9 137 \$	6 967 \$	29 384 \$
Bénéfice net	62	140	155	188	545	54	119	117	40	330
Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire (en dollars)	0,23 \$	0,51 \$	0,56 \$	0,69 \$	1,99 \$	0,20 \$	0,43 \$	0,43 \$	0,14 \$	1,20 \$

La croissance du chiffre d'affaires en 2008 a subi l'effet de plusieurs facteurs. La croissance du chiffre d'affaires et du chiffre d'affaires des magasins comparables a été positive pour les quatre trimestres de 2008 par rapport à 2007. Sur le plan trimestriel, la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables s'est chiffrée à 2,8 %, 0,7 %, 3,0 % et 10,6 %, respectivement, pour les quatre trimestres de 2008. L'incidence de la semaine de vente supplémentaire du quatrième trimestre de 2008 a eu des retombées positives de 7,9 % sur le chiffre d'affaires.

L'inflation interne du prix de détail des aliments a augmenté tout au long de l'exercice, mais s'est révélée à terme inférieure à l'inflation nationale du prix des aliments calculée selon l'IPC. Au quatrième trimestre de 2008, l'inflation nationale du prix des aliments s'est accrue à 8,4 % par rapport à 0,1 % au premier trimestre. Cette mesure de l'inflation ne traduit pas nécessairement la variété spécifique de produits vendus dans les magasins Loblaw.

La superficie nette de vente au détail a augmenté de 0,2 million de pieds carrés en 2008, pour se fixer à 49,8 millions de pieds carrés, sans qu'il y ait eu de variation notable pendant l'un ou l'autre des trimestres de l'exercice.

Les fluctuations du bénéfice net des trimestres de 2008 reflètent l'incidence d'un certain nombre de charges spécifiques, notamment de restructuration, ainsi que l'effet de la rémunération à base d'actions, déduction faite des contrats à terme sur capitaux propres. Les bénéfices des troisième et quatrième trimestres de 2008 ont profité des mesures de compression des coûts de la société, tandis que les premier et deuxième trimestres de 2008 ainsi que le quatrième trimestre de 2007 ont subi les pressions exercées par les investissements dans des prix de détail plus bas. Les bénéfices nets trimestriels sont aussi fonction du caractère saisonnier des affaires et du calendrier des jours fériés. C'est au quatrième trimestre que cette saisonnalité se fait le plus sentir, et au premier trimestre, où elle a le moins d'effet.

Les intérêts débiteurs et autres frais de financement ont été à peu près les mêmes pendant tous les trimestres de 2008 et se chiffrent à 263 millions de dollars en 2008 comparativement à 252 millions de dollars en 2007.

Le changement des taux d'imposition effectifs de 2008 par rapport à 2007 est principalement imputable à la variation de la proportion du bénéfice imposable gagné dans des territoires fiscaux où le taux d'imposition est différent, à la baisse des taux d'imposition prévus par la loi du gouvernement fédéral canadien et de certains gouvernements provinciaux par rapport à ceux de 2007 qui a été en partie annulée par l'augmentation des impôts à payer relativement à des questions fiscales et, en 2007, à un ajustement cumulatif des impôts futurs conformément à une réduction des taux d'imposition prévus par la loi du gouvernement fédéral canadien et de certains gouvernements provinciaux.

7.2 Résultats du quatrième trimestre

Suit un résumé des principales informations financières consolidées non vérifiées du quatrième trimestre de 2008. Ces informations ont été dressées conformément aux PCGR du Canada et sont présentées en dollars canadiens. L'analyse des données figurant dans le tableau est axée sur les résultats d'exploitation, les variations de la situation financière et les flux de trésorerie au cours du quatrième trimestre.

Rapport de gestion

Principales informations consolidées pour le quatrième trimestre

(non vérifié)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2008 (13 semaines)	2007 (12 semaines)
Chiffre d'affaires	7 745 \$	6 967 \$
Charges d'exploitation	7 428	6 833
Bénéfice d'exploitation	317	134
Intérêts débiteurs et autres frais de financement	65	59
Impôts sur le bénéfice	61	27
Bénéfice net	188	40
Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire (en dollars)	0,69	0,14
Rentrées (sorties) nettes liées aux :		
Activités d'exploitation	627	508
Activités d'investissement	(427)	(306)
Activités de financement	(161)	(166)
Dividendes déclarés par action ordinaire (en dollars)	0,21	0,21
Dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série A (en dollars)	0,371875	-

Total du chiffre d'affaires, de la croissance du chiffre d'affaires et de la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables

(en millions de dollars)

	2008 (13 semaines)	2007 (12 semaines)
Chiffre d'affaires total	7 745 \$	6 967 \$
Croissance du chiffre d'affaires total	11,2 %	2,7 %
Croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables	10,6 %	2,6 %

Le chiffre d'affaires du quatrième trimestre de 2008 de 13 semaines s'est élevé à 7 745 millions de dollars, comparativement à 6 967 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2007 de 12 semaines, représentant une hausse de 11,2 %. Les éléments ci-dessous expliquent les principaux facteurs de la variation du chiffre d'affaires entre le quatrième trimestre de 2008 et le quatrième trimestre de 2007 :

- la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables de 10,6 %, incluant une croissance de 7,9 % du chiffre d'affaires et du chiffre d'affaires des magasins comparables, est attribuable à la semaine de ventes supplémentaire du quatrième trimestre de 2008;
- le déplacement de l'Action de grâce au quatrième trimestre de 2008 a entraîné un plus grand chiffre d'affaires et une croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables d'environ 0,8 % au quatrième trimestre de 2008;
- la croissance du chiffre d'affaires et du chiffre d'affaires des magasins comparables a subi des répercussions négatives de 1,0 % attribuables à une grève dans certains magasins Maxi du Québec;
- sur une base équivalente de 12 semaines, la croissance du chiffre d'affaires des produits alimentaires et des produits de pharmacie a été solide;
- sur une base équivalente de 12 semaines, la croissance des ventes de vêtements, bien qu'en hausse au quatrième trimestre, n'a pu contrebalancer le déclin des ventes d'articles de marchandise générale essentiellement imputable aux réductions de l'assortiment des produits et de la superficie en pieds carrés;
- sur une base équivalente de 12 semaines, la quantité d'articles vendus a légèrement diminué, alors que le nombre de clients s'est maintenu par rapport au quatrième trimestre de 2007;
- sur une base équivalente de 12 semaines, le repli du prix de l'essence a généré une croissance négative du chiffre d'affaires des postes d'essence;
- l'analyse de la société indique que l'inflation interne du prix de détail des aliments a été supérieure à la tendance observée pour l'exercice à ce jour, mais inférieure à l'inflation nationale du prix des aliments de 8,4 % calculée selon l'IPC. Au quatrième trimestre de 2007, la société a subi une déflation interne du prix de détail des aliments;
- au cours du quatrième trimestre de 2008, 16 nouveaux magasins détenus par la société et magasins franchisés ont été ouverts, et 10 ont été fermés, ce qui donne une augmentation nette de 0,2 million de pieds carrés ou de 0,5 % de la superficie occupée.

Le bénéfice d'exploitation du quatrième trimestre de 2008 s'est établi à 317 millions de dollars, comparativement à 134 millions de dollars en 2007, en hausse de 183 millions de dollars ou de 136,6 %. La marge d'exploitation pour le quatrième trimestre de 2008 correspond à 4,1 %, comparativement à 1,9 % pour le trimestre correspondant en 2007. L'accroissement du bénéfice d'exploitation est essentiellement imputable aux coûts de restructuration et au coût net de la rémunération à base d'actions plus faibles, à un volume de ventes plus élevé et à des plans de réduction des coûts.

Les éléments ci-dessus ont influé sur le bénéfice d'exploitation du quatrième trimestre de 2008, par rapport à celui du quatrième trimestre de 2007 :

- des produits de 8 millions de dollars (une charge de 36 millions de dollars en 2007) liés aux charges de restructuration inférieures aux prévisions;
- des produits de 17 millions de dollars (une charge de 52 millions de dollars en 2007) liés à la rémunération à base d'actions, déduction faite des contrats à terme de capitaux propres. Un gain hors caisse sur les contrats à terme de capitaux propres a été enregistré par suite de la montée du cours de l'action de la société au cours du quatrième trimestre de 2008;
- un gain de 22 millions de dollars sur la vente des services alimentaires de la société au quatrième trimestre de 2008.

Le bénéfice d'exploitation du quatrième trimestre de 2008 tient compte d'une charge au titre de la dépréciation d'immobilisations de 29 millions de dollars (33 millions de dollars en 2007). Au quatrième trimestre de 2007, un gain de 11 millions de dollars avait été réalisé sur la vente d'un immeuble à bureaux de Calgary, en Alberta. Sur une base équivalente de 12 semaines et exclusion faite des éléments susmentionnés, le bénéfice d'exploitation du quatrième trimestre de 2008 s'est amélioré comparativement à celui du quatrième trimestre de 2007.

Le BAIIA¹⁾ du quatrième trimestre de 2008 s'est établi à 441 millions de dollars, comparativement à 268 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2007, soit une augmentation de 173 millions de dollars ou de 64,6 %. La marge du BAIIA¹⁾ est passée de 3,8 % au quatrième trimestre de 2007, à 5,7 % au quatrième trimestre de 2008. L'augmentation du BAIIA¹⁾ et de la marge du BAIIA¹⁾ est imputable aux coûts de restructuration plus faibles, au coût net lié à la rémunération à base d'actions moins élevé, à un volume de ventes plus élevé et à des plans de réduction des coûts.

Les coûts de la main-d'œuvre en magasin de la société ont augmenté au quatrième trimestre de 2008 en raison du chiffre d'affaires plus élevé. La productivité de la main-d'œuvre pour le quatrième trimestre de 2008 a légèrement diminué, comparativement à celle de la période correspondante de l'exercice précédent, grâce à des investissements dans la formation et l'engagement de la société à améliorer le service à la clientèle durant le temps des Fêtes. La productivité de la main-d'œuvre s'est améliorée en glissement annuel.

Les intérêts débiteurs et les autres frais de financement pour le quatrième trimestre de 2008 se sont élevés à 65 millions de dollars, comparativement à 59 millions de dollars en 2007.

Le taux d'imposition effectif a été de 24,2 % au quatrième trimestre de 2008 (36,0 % en 2007). La réduction du taux d'imposition effectif trimestriel en glissement annuel s'explique essentiellement par la variation de la proportion du bénéfice imposable gagné dans des territoires fiscaux où le taux d'imposition est différent, par la baisse des taux d'imposition prévus par la loi du gouvernement fédéral canadien et de certains gouvernements provinciaux par rapport à ceux du quatrième trimestre de 2007 et par une diminution des impôts à payer relativement à des questions fiscales qui a été partiellement neutralisée, en 2007, par un ajustement cumulatif des impôts futurs conformément à une réduction des taux d'imposition prévus par la loi du gouvernement fédéral canadien et de certains gouvernements provinciaux.

Le bénéfice net est passé de 40 millions de dollars au quatrième trimestre de 2007 à 188 millions de dollars au quatrième trimestre de 2008, en hausse de 148 millions de dollars ou de 370,0 %. Le bénéfice net de base par action ordinaire a augmenté de 0,55 \$ ou de 392,9 %, passant de 0,14 \$ au quatrième trimestre de 2007 à 0,69 \$ au quatrième trimestre de 2008.

Pour le quatrième trimestre de 2008, les rentrées nettes liées aux activités d'exploitation ont atteint 627 millions de dollars, comparativement à 508 millions de dollars en 2007. Cette hausse est surtout attribuable à l'augmentation du bénéfice net avant la participation sans contrôle et les charges de restructuration. Ont également influé sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation la cotisation de 63 millions de dollars de la société dans les régimes de retraite agréés à prestations déterminées par capitalisation et la contrepartie de 65 millions de dollars touchée en retour de la conclusion d'un contrat d'approvisionnement à long terme avec un apparenté. Pour le quatrième trimestre, les sorties nettes liées aux activités d'investissement ont atteint 427 millions de dollars en 2008, comparativement à 306 millions de dollars en 2007. Cette hausse s'explique surtout par

l'augmentation des dépenses en immobilisations liées à un investissement, par la société, dans son infrastructure, déduction faite du produit tiré de la vente d'actifs, partiellement contrebalancée par la variation des rentrées nettes liées aux créances sur cartes de crédit. Les dépenses en immobilisations du quatrième trimestre se sont élevées à 353 millions de dollars (173 millions de dollars en 2007). Les sorties nettes liées aux activités de financement ont totalisé 161 millions de dollars en 2008, comparativement à 166 millions de dollars en 2007. La variation découle de la baisse des emprunts à court terme au cours du quatrième trimestre, baisse qui a été partiellement annulée par le moment du paiement des dividendes de 58 millions de dollars sur les actions ordinaires en 2008.

1) Se reporter aux Mesures financières non conformes aux PCGR à la page 33.

8. Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de communication de l'information

La direction est responsable de l'établissement et du maintien d'un système de contrôles et de procédures de communication de l'information visant à donner une assurance raisonnable que toute information importante concernant la société et ses filiales est rassemblée et présentée à la haute direction selon ce qui est approprié pour prendre des décisions en temps opportun concernant l'information à communiquer.

Comme le prescrit le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, le président exécutif du Conseil, à titre de chef de la direction, ainsi que le chef de la direction financière ont fait évaluer sous leur supervision l'efficacité de ces contrôles et procédures de communication de l'information et, sur la base de cette évaluation, ils ont conclu que la conception et le fonctionnement du système de contrôles et de procédures de communication de l'information était efficace en date du 3 janvier 2009.

9. Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction est aussi responsable de l'établissement et du maintien d'un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière visant à donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux PCGR du Canada.

Comme le prescrit le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, le président exécutif du Conseil, à titre de chef de la direction, ainsi que le chef de la direction financière ont fait évaluer sous leur supervision l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière à partir du cadre intégré de contrôle interne publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (le « cadre intégré du COSO »). Sur la base de cette évaluation, ils ont conclu que la conception et le fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société étaient efficaces en date du 3 janvier 2009.

Au moment de concevoir et d'évaluer ce contrôle, il doit être considéré que, en raison de ses limites inhérentes, un quelconque système de contrôle, aussi bien conçu et exercé qu'il puisse être, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés sont atteints et il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de détecter des inexactitudes. Les projections quant à l'application de l'évaluation de l'efficacité à des périodes ultérieures présentent le risque que le contrôle pourrait devenir inadéquat du fait de l'évolution possible des conditions existantes ou de la détérioration du degré de conformité aux politiques et procédures. De plus, la direction doit obligatoirement faire appel à son jugement au moment d'évaluer les contrôles et procédures.

Changement au contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction a également évalué s'il y avait eu un changement dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société au cours de la période allant du 11 octobre 2008 au 3 janvier 2009 qui a pu ou aurait raisonnablement pu modifier de façon importante son contrôle interne à l'égard de l'information financière, et a conclu qu'il n'y avait pas eu changement important au cours de cette période.

10. Risques et gestion des risques

En 2008, la société a recensé les principaux risques d'exploitation et risques financiers auxquels elle était exposée en réalisant des évaluations à ce sujet avec des membres de la haute direction et du Conseil d'administration. Ces évaluations ont permis de mettre en évidence un certain nombre de risques qui ont fait l'objet d'analyses et d'échanges dans le cadre du processus annuel de planification des affaires de la société et qui sont entrés en compte dans le développement de notre plan de vérification interne axé sur les risques.

Une description des risques et des stratégies de gestion des risques recensés à la faveur de l'évaluation des risques courus et du processus de planification des affaires figurent ci-après dans la section portant sur les risques d'exploitation et risques financiers, lesquels sont tous susceptibles de nuire à leur façon aux résultats financiers de la société. Celle-ci a mis en place des stratégies d'exploitation et de gestion des risques et, notamment, des programmes d'assurance qui contribuent à atténuer les répercussions financières possibles de ces risques d'exploitation. Bien que la société déploie des stratégies pour réduire ces risques, ces stratégies ne sauraient garantir qu'il ne surviendra pas un événement ou une circonstance quelconque pouvant avoir une incidence négative sur la situation financière et le rendement de la société.

10.1 Risques d'exploitation et gestion des risques

Contexte concurrentiel

Le secteur du détail au Canada est hautement concurrentiel. L'incapacité de la société à s'adapter aux tendances de consommation ou à exécuter efficacement ses stratégies pourrait avoir un effet négatif sur son rendement financier.

La société fait face à des concurrents comme les opérateurs traditionnels de supermarchés ainsi que les entreprises de marchandisation de masse, les clubs-entrepôts, les pharmacies, les magasins offrant un assortiment de produits restreints, les magasins à rabais, les dépanneurs et les magasins spécialisés. Un grand nombre de ceux-ci offrent un éventail de produits alimentaires, de produits de pharmacie et de marchandise générale. D'autres se concentrent sur des assortiments de produits que l'on trouve habituellement dans les supermarchés. La société subit également la concurrence de nouveaux venus sur le marché et de l'expansion de concurrents existants, particulièrement ceux qui prennent de l'essor dans le marché de l'épicerie. Ces concurrents peuvent compter sur d'importantes ressources qui leur permettent de rivaliser très efficacement avec la société à long terme. Une concurrence accrue pourrait empêcher la société d'atteindre ses objectifs. Son incapacité à contrer efficacement la concurrence actuelle ou future pourrait notamment entraîner la réduction de sa part de marché et l'obliger à abaisser ses prix pour soutenir la concurrence. En conséquence, ces éléments pourraient avoir une incidence négative sur la compétitivité de la société et sur son rendement financier.

La société surveille sa part de marché et les marchés dans lesquels elle œuvre et remanie ses stratégies d'exploitation, notamment en fermant des magasins sous-performants, en déménageant des magasins, en convertissant une bannière à une autre, en révisant les prix et en modifiant l'assortiment de produits et ses programmes de mise en marché. Le programme de marques contrôlées de la société lui confère un avantage concurrentiel appréciable, car il fidélise la clientèle en lui fournissant une valeur supérieure et assure une certaine protection contre les stratégies de fixation des prix des produits de marque nationale.

Conjoncture économique

Au deuxième semestre de 2008 comme au début de 2009, les conditions économiques au Canada comme aux États-Unis se sont détériorées, ce qui pourrait nuire aux activités à l'avenir de la société, à mesure qu'augmenteront les taux de chômage, que fluctueront les taux d'intérêt, que se restreindra l'accès au crédit ou que se répercuteront négativement les variations de l'inflation sur les dépenses de consommation et, à terme, sur le chiffre de ventes et les marges bénéficiaires de la société. La direction suit de près l'évolution de la conjoncture et son incidence sur les activités de la société, et tient compte de ces facteurs au moment d'arrêter ses décisions d'exploitation à court terme et ses décisions stratégiques à plus long terme.

Gestion du changement et exécution

D'importantes mesures venant renforcer le plan de redressement de la société étalé sur plusieurs années sont soit en cours de planification, soit déjà en cours d'exécution. Ces mesures visent notamment le remaniement de la chaîne d'approvisionnement de la société et l'exécution de son plan stratégique en matière de technologies de l'information. À terme, ces changements devraient avoir pour retombées une société plus souple et plus centrée sur le consommateur, mais leur succès reste tributaire de la mise en œuvre efficace de ces changements par la direction et de la concrétisation des avantages escomptés. Une mauvaise gestion du changement pourrait perturber l'exploitation de l'entreprise ou porter atteinte à la capacité de la société à définir et à atteindre ses objectifs stratégiques, en raison d'une définition imprécise des responsabilités ou d'un manque de savoir-faire indispensable qui pourrait entraîner un comportement des employés incompatible avec les objectifs de la société. Tous ces facteurs pourraient avoir une incidence négative sur le rendement de la société. Il est possible que la société ne soit pas en mesure de mener à bien ces actions visant à réduire ses coûts et profiter d'autres avantages escomptés.

Chaîne de distribution et d'approvisionnement

La nécessité d'investir dans la chaîne d'approvisionnement de la société en vue de l'améliorer pourrait nuire à sa capacité de rejoindre efficacement sa clientèle actuelle et éventuelle. Le remaniement substantiel de la chaîne d'approvisionnement de la société devrait se poursuivre au cours des prochaines années. Même si cette initiative devrait entraîner à terme une amélioration du niveau de service dans les magasins de la société, l'ampleur des changements envisagés et la mise en œuvre de nouveaux processus pourraient perturber les flux normaux de marchandises vers les magasins, ce qui se répercuterait à la baisse sur le chiffre de ventes.

Technologie de l'information

Dans le but de satisfaire aux exigences opérationnelles actuelles et futures de manière efficace, économique et avec une maîtrise adéquate, la société a recours à des systèmes de technologie de l'information (« TI »). Ces systèmes sont essentiels pour fournir à la direction l'information dont elle a besoin pour prendre des décisions, notamment les indicateurs de rendement clés. Toute panne ou tout arrêt important de ces systèmes pourrait porter atteinte à la réputation de la société, à son chiffre d'affaires et à son rendement financier.

Rapport de gestion

Comme la société avait sous-investi dans son infrastructure de TI par le passé, ses systèmes avaient besoin d'une mise à niveau. Il est possible que, dans leur état actuel, ces systèmes n'arrivent pas à soutenir les processus d'exploitation indispensables à la bonne marche de la société. Aussi un plan stratégique de TI a-t-il été élaboré pour encadrer les nouveaux systèmes dont Loblaw a besoin. La mise en œuvre de ce plan a commencé en 2008 et elle se poursuivra en 2009, 2010 et 2011. Des risques associés à la gestion du changement et d'autres risques parallèles découleront des différents projets entrepris pour mettre les systèmes existants à niveau et instaurer de nouveaux systèmes servant à gérer les activités de façon efficace à l'avenir. L'incapacité de la société à investir suffisamment dans ses technologies de l'information ou à déployer une infrastructure de TI avec rapidité ou efficacité pourrait nuire à son rendement financier.

L'incapacité de la société à mettre en place ces systèmes de TI ou la perturbation de leur bon fonctionnement pourraient la priver d'informations pertinentes ou fiables susceptibles d'aider la direction à prioriser ses produits ou à équilibrer ses activités commerciales dans un contexte stratégique, ce qui empêcherait la société d'optimiser son rendement global.

Toute défaillance du système de sécurité de l'information de la société ou sa non-conformité avec les normes établies en sécurité de l'information, y compris en matière de protection des renseignements personnels concernant les clients de la société, pourrait nuire à la réputation et à la compétitivité de la société et se répercuter à la baisse sur son rendement financier.

Perfectionnement et maintien en poste de collègues

Le degré d'inefficacité de la société à assurer le perfectionnement de ses salariés et à établir des processus de planification de la relève et des stratégies de maintien en poste appropriés pourrait entraîner des lacunes sur le plan des connaissances et de l'expérience requises, lacunes qui, à leur tour, pourraient entraver la capacité de Loblaw de mener à bien ses stratégies, de fonctionner efficacement et d'atteindre ses objectifs de rendement financier. La société continue de miser sur le perfectionnement des collègues à tous les échelons et dans toutes les régions. L'efficacité en matière de perfectionnement des collègues et de planification de la relève est essentielle au soutien de la croissance et au succès de la société. Bien que des progrès aient été accomplis en 2008, ces secteurs n'ont pas encore atteint les niveaux voulus et les démarches en ce sens se poursuivent.

Sécurité alimentaire et santé publique

La société est exposée à divers risques qui sont liés à des défauts de produits, à la sécurité des aliments et à la manipulation des produits. Ces risques qui engagent sa responsabilité peuvent découler du stockage, de la distribution et de la présentation des produits et, en ce qui concerne les produits de marques contrôlées de la société, de leur fabrication, de leur emballage et de leur conception. Tout événement relatif à ces questions peut porter atteinte à la réputation de la société et nuire à ses résultats financiers.

Une bonne partie du chiffre d'affaires de la société provient des produits alimentaires et, advenant un grave problème d'intoxication d'origine alimentaire ou des problèmes de santé publique causés par certains produits alimentaires, la société pourrait se trouver dans une position de vulnérabilité. Un événement de cette nature pourrait avoir une incidence négative sur le rendement financier de la société. Des procédures ont été mises en place pour gérer des événements de ce genre. Ces procédures sont conçues pour repérer les risques et pour s'assurer que les communications avec le personnel et les consommateurs sont claires et visent à assurer que les produits potentiellement dangereux sont promptement retirés des stocks. De plus, la société applique des procédures et des programmes de sécurité alimentaire qui ont trait aux normes de préparation et de manipulation des aliments. La société s'applique à utiliser les meilleures pratiques pour l'entreposage et la distribution de produits alimentaires et soutient activement les campagnes de sensibilisation auprès des consommateurs en matière de manipulation et de consommation sécuritaires des aliments. L'efficacité de ces procédés pour faire face à de tels événements dépend d'une exécution réussie. L'existence de ces procédures ne signifie aucunement que la société sera en mesure d'atténuer ces risques en toutes circonstances.

La société cherche à s'assurer que ses produits de marques contrôlées répondent à l'ensemble des exigences réglementaires notamment en affichant un étiquetage nutritionnel afin que les consommateurs soucieux de leur santé puissent faire des choix éclairés.

Environnement, santé et sécurité

Des événements défavorables sur les plans de l'environnement, de la santé et de la sécurité pourraient nuire à la réputation et au rendement financier de la société. En conséquence, celle-ci s'est dotée de programmes en matière d'environnement, de santé et de sécurité au travail et a institué des politiques et des procédures visant à assurer la conformité à toutes les exigences législatives applicables en matière d'environnement. À cette fin, la société procède à des évaluations et à des vérifications des risques environnementaux en faisant appel à des ressources internes et externes; elle a également mis en place des programmes de sensibilisation du personnel dans tous ses secteurs d'exploitation. La société s'emploie à être responsable sur les plans social et environnemental et reconnaît que les efforts qu'elle déploie pour assurer sa croissance économique et sa rentabilité en réponse aux pressions exercées par la concurrence doivent tenir compte de ses responsabilités en matière de gestion

environnementale et d'autres questions d'ordre écologique. La société participe aux programmes réalisés dans son secteur ou entrepris à l'initiative des pouvoirs publics et visant à réduire l'impact de ses activités sur l'environnement.

Vu son important portefeuille immobilier, la société est exposée aux risques environnementaux liés à la contamination des biens immobiliers qu'elle occupe, contamination qui a pu être causée soit par des propriétaires ou occupants antérieurs, soit par des propriétés voisines, soit encore par l'exercice de ses propres activités. En conséquence, elle pourrait devoir assumer des coûts accrus ou imprévus liés aux mesures engagées pour corriger la situation.

Ces dernières années, plusieurs gouvernements provinciaux et autorités municipales ont adopté des lois et règlements visant à rendre les commerces de détail financièrement responsables des coûts associés au recyclage et à l'élimination des emballages de produits de consommation. Cela est une tendance croissante dans le milieu, et la société s'attend à ce que le respect de ces obligations légales fasse monter ses coûts.

Le Comité de l'environnement et de santé et sécurité du Conseil d'administration reçoit régulièrement des rapports de la direction sur les questions courantes et éventuelles, les nouvelles préoccupations d'ordre réglementaire et les efforts de communications pertinents. Le personnel de la société affecté aux questions environnementales travaillera en étroite collaboration avec le personnel du secteur de l'exploitation pour veiller à ce que les exigences de l'entreprise en matière d'environnement soient bien remplies.

Relations de travail

La majorité du personnel des magasins et des centres de distribution de la société est syndiquée. La renégociation des conventions collectives peut entraîner des arrêts ou des ralentissements de travail qui, selon leur nature ou leur durée, pourraient nuire aux résultats financiers de la société.

La société est disposée à assumer les coûts à court terme d'une interruption de travail si cela lui permet de négocier des coûts de main-d'œuvre et des conditions d'exploitation concurrentiels à plus long terme. En 2008, 75 conventions collectives représentant environ 14 000 salariés sont venues à expiration, dont l'une, la plus importante, couvrait à elle seule quelque 3 100 salariés. La société a également négocié 75 conventions collectives en 2008, représentant une combinaison de conventions expirées en 2008, de conventions reportées d'années antérieures et de conventions négociées par anticipation.

Plusieurs concurrents de la société ont recours à une main-d'œuvre non syndiquée. Ils peuvent donc bénéficier de coûts de main-d'œuvre moins élevés et de conditions d'exploitation plus favorables, d'où un autre point sur lequel elle doit rivaliser avec eux.

Érosion des marques ou des bannières

L'érosion d'une marque de commerce ou d'une bannière au fil du temps peut faire baisser la demande à l'égard des produits ou services de la société et porter atteinte à sa capacité d'accroître ses sources de revenu. La société a un solide programme de produits aux marques contrôlées, comme *le Choix du Président, sans nom* et *Joe Style frais*. À ce titre, elle s'applique à obtenir des protections contractuelles adéquates dans le cadre des ententes qu'elle conclut avec ses fournisseurs de produits à marques contrôlées.

Lois, fiscalité et comptabilité

Toute modification des lois, règles, règlements ou politiques concernant les activités de la société et, notamment, la fabrication, la transformation, la préparation, la distribution, l'emballage et l'étiquetage de ses produits, pourrait avoir une incidence négative sur le rendement financier et les résultats d'exploitation de Loblaw. La conformité à de telles modifications pourrait entraîner des coûts importants pour la société. L'incapacité de la société de se conformer pleinement aux lois, règles, règlements et politiques applicables pourrait entraîner des actions ou des poursuites au civil en vue de l'application des règlements et, notamment, des amendes, des avis de cotisation, des injonctions, des rappels ou des saisies qui pourraient avoir des répercussions négatives sur ses résultats financiers.

La société est assujettie à diverses lois concernant la protection des renseignements personnels et elle s'est dotée d'un code de protection de la vie privée où sont présentées des lignes directrices sur le traitement des renseignements personnels. Si la société contrevient à ces lois de quelque façon que ce soit, cela pourrait nuire à sa réputation et à son rendement financier.

Rien ne garantit que les lois fiscales et les règlements applicables aux territoires de compétence où la société exerce ses activités ne soient pas modifiés d'une manière qui pourrait avoir des répercussions négatives sur la société. De nouvelles prises de position comptables de la part des organismes appropriés pourraient aussi influencer sur les résultats financiers de la société.

Marchandisage et stock excédentaire

Les procédés de marchandisage de la société peuvent créer des stocks dont les clients ne veulent pas, dont ils n'ont aucun besoin, qui ne cadrent pas avec les tendances ou habitudes de consommation courantes, dont les prix sont démesurés par rapport à ce que les clients sont prêts à payer, ou qui répondent à un besoin mais qui se sont fait devancer sur le marché par des produits concurrents. Cela peut donner lieu à une modification durable des besoins et attentes des consommateurs à l'insu de la société ou sans qu'elle ait été capable de s'y adapter correctement (par exemple, en répondant à une demande accrue pour une livraison ou une rotation accélérée des produits). Parmi les tendances de consommation récentes qui se sont imposées dans le secteur du détail, on relève les préoccupations croissantes des consommateurs pour leur propre santé et la santé des leurs, le manque de temps, la demande accrue de produits de qualité ou de premier ordre dans un même emplacement, la volonté d'acheter certains articles de marchandise générale au moment de faire des courses pour des aliments, et une demande croissante que les commerces de détail s'approvisionnent auprès de sources éthiques et montrent leur souci pour l'environnement et le bien-être des collectivités locales.

Il est également possible que certains programmes de marchandisage de la société entraînent des stocks excédentaires qui ne pourront pas être écoulés rentablement dans les magasins de la société. Ces surstocks peuvent entraîner des démarques, des pertes ou la nécessité de liquider les stocks, autant de situations qui peuvent nuire au rendement financier de la société. En outre, l'infrastructure de gestion des stocks actuelle de la société, y compris ses systèmes de TI, peut ne pas arriver à suivre efficacement les stocks à toutes les étapes de la chaîne d'approvisionnement, même si la société a mis en œuvre des méthodes et des solutions informatiques de contournement pour permettre à la direction de déceler et de quantifier adéquatement les stocks excédentaires ou désuets.

Continuité de l'entreprise

La capacité de la société d'assurer la poursuite de ses activités et processus critiques pourrait être atteinte par un désastre naturel, une panne prolongée de ses systèmes de TI, une pandémie alimentaire ou une autre catastrophe d'envergure nationale ou internationale.

Gestion des fournisseurs

Des stratégies, politiques ou procédures inefficaces ou incomplètes de gestion des fournisseurs pourraient porter atteinte à la capacité de la société d'optimiser ses résultats financiers, de répondre aux besoins des clients ou de contrôler les coûts et la qualité. La société a récemment fait connaître à ses fournisseurs ses attentes et pratiques en matière de prestations, où ces derniers sont invités à soutenir ses plans commerciaux et mesures de réduction des coûts et à aligner leurs activités sur les principales modifications apportées au programme. Tout retard dans l'application de ce programme se répercutera sur la capacité de la société d'obtenir les retombées attendues.

Indépendance des franchises

Une importante part du chiffre d'affaires et des bénéfices de la société provient des montants versés par les franchisés. Ces derniers sont des entreprises indépendantes et, en conséquence, leur exploitation peut subir l'incidence négative de facteurs qui échappent à la volonté de la société, ce qui, par la suite, peut se répercuter négativement sur sa réputation et ainsi que sur ses revenus et bénéfices. Tel serait également le cas si un nombre important de franchisés devaient connaître des difficultés d'exploitation et, notamment, être exposés à des risques en santé et sécurité, connaître des difficultés financières, refuser ou ne pas être en mesure de payer des marchandises, des loyers ou d'autres frais ou ne pas renouveler leur contrat de franchise. Le système de franchise de la société est aussi assujéti aux lois sur les franchises et leurs règlements d'application en vigueur dans un certain nombre de provinces. Toute nouvelle loi ou le non-respect de lois existantes pourrait avoir une incidence négative sur les activités de la société, et augmenter le fardeau et les frais d'administration aux termes de ces prescriptions légales – tous des éléments qui pourraient nuire aux relations commerciales que la société entretient avec ses franchisés.

Cotisations aux avantages sociaux futurs

La société confie à des professionnels en placements la gestion des actifs de ses régimes de retraite agréés à prestations déterminées par capitalisation. Ces gestionnaires doivent se plier aux politiques et procédures de la société pour ce qui est des placements et attributions d'actifs autorisés. Lorsque l'actif d'un régime ne donne pas le rendement attendu au départ, c'est le rendement de l'ensemble des régimes de retraite de la société qui peut en souffrir. Si les rendements des marchés financiers continuent d'être négatifs, la société pourrait devoir cotiser à ses régimes de retraite agréés à prestations déterminées des montants supérieurs à ceux qu'elle a actuellement prévus, ce qui, à son tour, se répercuterait à la baisse sur ses résultats financiers et ses flux de trésorerie.

En 2008, la société a cotisé 138 millions de dollars (74 millions de dollars en 2007) à ses régimes de retraite agréés à prestations déterminées par capitalisation, dont une cotisation volontaire de 63 millions de dollars au quatrième trimestre de 2008 qui a permis d'atténuer les contre-performances des régimes pendant l'exercice. Pour 2009, la société s'attend à devoir cotiser environ 100 millions de dollars à ces régimes. Cette estimation est appelée à être révisée une fois que les évaluations actuarielles auront été complétées ainsi qu'en fonction des rendements réels du marché et des obligations au titre de la réglementation. La société suit et évalue régulièrement les résultats techniques des régimes et les

incidences que peuvent avoir les caractéristiques démographiques des participants, les marchés financiers et d'autres facteurs économiques sur les besoins de capitalisation, sur les charges sociales futures et sur les hypothèses actuarielles. La société s'attend aussi à devoir cotiser en 2009 à ses régimes de retraite à cotisations déterminées et aux régimes de retraite interentreprises, ainsi qu'aux prestations aux bénéficiaires des régimes de retraite à prestations déterminées sans capitalisation et des autres régimes d'avantages sociaux.

Régimes de retraite interentreprises

En plus des régimes de retraite dont elle est la promotrice, la société participe à divers régimes de retraite interentreprises qui prévoient le versement de prestations de retraite et auxquels adhèrent environ 40 % (41 % en 2007) des salariés de la société et de ses franchisés indépendants. Conformément à la loi, l'administration de ces régimes et l'investissement de leurs actifs sont supervisés par un conseil de fiduciaires indépendants composé généralement d'un nombre égal des représentants des parties patronale et syndicale. Dans certaines circonstances, Loblaw peut avoir un représentant au conseil des fiduciaires pour les régimes de retraite interentreprises. La société est tenue de verser des cotisations à ces régimes pour des montants établis en vertu des conventions collectives; cela dit, le mauvais rendement de ces régimes pourrait avoir des conséquences négatives pour les salariés et les anciens salariés de la société qui y participent. Les coûts de ces régimes de retraite sont constatés à mesure que les cotisations sont exigibles.

La Commission des services financiers de l'Ontario a intenté une procédure judiciaire à l'encontre des fiduciaires d'un régime de retraite interentreprises auquel participent des salariés de la société et ceux de ses magasins franchisés, dans laquelle il est allégué que ces fiduciaires ont violé des dispositions de la *Loi sur les régimes de retraite* de l'Ontario dans leur gestion de la caisse du régime. L'un des fiduciaires, dirigeant de Loblaw, a droit à des dommages-intérêts de la part de la société.

Tiers fournisseurs

Certains aspects des activités de la société dépendent énormément de tiers qui fournissent des produits et services à Loblaw. Bien que des ententes contractuelles appropriées aient été conclues avec ces tiers, la société n'a aucune influence directe sur la façon dont ces tiers sont gérés. Il est possible que des événements négatifs qui frappent ces derniers se répercutent à leur tour négativement sur les activités et le rendement financier de la société.

Une grande part de la viande prête à découper en caisse est produite par un tiers qui exploite des installations actuellement dédiées à Loblaw. Les produits de marques contrôlées de la société, qui sont parmi les marques les plus réputées du Canada, sont fabriqués en vertu de contrats conclus avec des fournisseurs indépendants, lesquels sont astreints à des normes de qualité élevées afin de préserver la valeur des marques de la société. La société a également recours aux services logistiques de tiers, y compris ceux liés à un centre d'entreposage et de distribution à Pickering (Ontario) et à un autre à Ajax (Ontario), ainsi qu'à des tiers transporteurs. Toute interruption de leurs services pourrait perturber la livraison des marchandises en magasin et avoir des répercussions négatives sur le chiffre d'affaires.

Les services bancaires des *Services financiers le Choix du Président* sont fournis par une grande banque à charte canadienne. La Banque PC fait appel à des fournisseurs de services indépendants pour le traitement des opérations par carte de crédit, l'exploitation des centres d'appels et la surveillance du crédit et d'une partie des fraudes visant la carte *MasterCard Services financiers le Choix du Président*. Afin d'atténuer le plus possible les risques opérationnels, la Banque PC et la société gèrent et surveillent activement leurs relations avec tous les fournisseurs de services indépendants. La Banque PC a mis sur pied une politique de gestion des fournisseurs qui a été approuvée par le Conseil d'administration, et elle a établi une équipe de gestion des fournisseurs qui fait régulièrement rapport au Conseil sur la gestion des fournisseurs et l'évaluation des risques. En date du 21 février 2009, *PC Finance* a cessé de proposer ses produits d'assurance habitation et auto. Cependant, elle continuera s'assurer le service après vente (y compris le traitement des demandes de règlement) et le renouvellement des polices auprès des clients existants.

La société fait aussi appel à des tiers pour la gestion de placements, la garde d'actifs et d'autres services visant ses équivalents de trésorerie, ses placements à court terme, ses dépôts de garantie et les actifs de ses régimes de retraite. Toute perturbation des services assurés par ces fournisseurs pourraient se répercuter sur le rendement des actifs ou la trésorerie de la société.

Immobilier et rénovations de magasins

La réalisation du programme d'aménagement immobilier pourrait dépendre du succès des négociations des conventions collectives relativement à l'agrandissement ou le réaménagement sur les sites existants. La société tient un large portefeuille d'immeubles de commerce de détail qui lui appartiennent en propre et, lorsqu'elle le juge utile, elle poursuit une stratégie d'acquisition d'emplacements sur lesquels se dresseront les futurs magasins. Cette façon de procéder améliore la souplesse opérationnelle de la société en lui permettant d'instaurer de nouveaux rayons et services qui pourraient être exclus en vertu de contrats de location-exploitation conclus avec des tiers. A la fin de l'exercice 2008, la société possédait en propre 74 % (73 % en 2007) de la superficie en pieds carrés de ses magasins, et 48 % (46 % en 2007) de la superficie de ses franchises. Dans le cadre de la revue permanente du rendement de ses magasins et du niveau de satisfaction de la clientèle à leur égard, la société entreprend de temps à autre la rénovation ou le remodelage de magasins. Ce faisant, elle court le risque que ces travaux ne perturbent la bonne marche de ces magasins ou nuisent à l'expérience client.

Saisonnalité

Les activités de la société relatives aux produits alimentaires, notamment en ce qui concerne le niveau des stocks, le volume des ventes et l'éventail de produits, sont touchées à divers degrés par certaines périodes fériées survenant dans le courant de l'année. Certains articles de marchandise générale sont assujettis à d'autres fluctuations saisonnières.

Prix des services publics et du carburant

La société fait grande consommation d'électricité, d'autres services publics et de carburant. La société a conclu des contrats visant à fixer le prix d'une partie de ses coûts variables futurs afférents à l'électricité, au gaz naturel et au carburant. En dépit de ces arrangements, une hausse du coût de ces éléments pourrait quand même nuire à son rendement financier.

Déontologie et conduite des affaires

La société a adopté un *Code de déontologie* dont tous les salariés et administrateurs de la société doivent régulièrement prendre connaissance et auquel ils doivent adhérer. La société a formé un Comité de déontologie et de conduite des affaires qui supervise l'observance du code et détermine pour la société la meilleure manière de conduire ses affaires dans le respect des principes de déontologie. La société a également adopté un code de conduite pour ses fournisseurs qui décrit ses attentes en matière de déontologie dans un certain nombre de secteurs, dont la responsabilité sociale. Pour la société et ses fournisseurs, toute transgression de ces politiques, de la loi ou des pratiques commerciales conformes à la déontologie est susceptible de porter gravement atteinte à la réputation de Loblaw et de ses marques de commerce et, par ricochet, de nuire à son rendement financier.

Assurance

La société essaie de limiter son exposition aux risques en procédant à des niveaux appropriés d'auto-assurance et en souscrivant diverses couvertures d'assurance, notamment un programme d'assurance intégré. Le programme d'assurance de la société est fondé sur diverses modalités et limites de couverture. Les contrats d'assurance couvrent plusieurs années et sont conclus auprès de compagnies d'assurances fiables et financièrement stables cotées par A.M. Best Company, Inc. La société combine des programmes complets de gestion des risques et des processus de gestion active des sinistres et des litiges en faisant appel autant à des professionnels à l'interne qu'à des experts techniques à l'externe. Ces programmes ne garantissent pas qu'un risque donné sera atténué dans tous les cas.

Structure de société de portefeuille

Les Compagnies Loblaw limitée est une société de portefeuille. À ce titre, elle ne peut exercer directement ses activités, mais le fait par l'entremise de ses filiales. Elle n'a pas de source importante de revenus ni d'actifs qui lui soient propres, autres que les participations qu'elle détient dans ses filiales, qui forment toutes des entités juridiques distinctes. Les Compagnies Loblaw limitée dépend donc financièrement des dividendes et des autres distributions qu'elle reçoit de ses filiales.

10.2 Risques financiers et gestion des risques

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité est le risque que la société ne soit pas à même de satisfaire à ses besoins de trésorerie ou de s'acquitter de ses obligations financières à leur échéance. Le risque d'illiquidité renvoie en outre au risque de ne pas être en mesure de liquider rapidement un actif à un prix adéquat.

La capacité de la société à obtenir du financement auprès de sources externes peut se trouver limitée par la détérioration de sa situation ou de son rendement financiers ou par l'abaissement de ses cotes de crédit. De plus, les marchés du crédit et les marchés financiers sont exposés à des risques inhérents à l'échelle mondiale, qui peuvent réduire l'accès qu'a la société à des fonds ainsi que sa capacité à faire face aux échéances de ses dettes à court et à long terme. La société atténue ces risques en maintenant des niveaux appropriés de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de placements à court terme, en surveillant activement les conditions des marchés et en diversifiant ses sources de financement et son échéancier. Elle applique aussi des stratégies de gestion du risque, dont des plans d'urgence prospectifs pour les liquidités.

Risque de crédit

La société est exposée à un risque de crédit du fait que ses contreparties peuvent manquer à leurs obligations financières. L'exposition de la société au risque de crédit est liée aux instruments dérivés, aux équivalents de trésorerie, aux placements à court terme de la société, aux dépôts de garantie inclus dans les autres actifs, aux actifs détenus dans les régimes de retraite à prestations déterminées de la société, aux créances sur cartes de crédit de la Banque *PC* et aux autres créances de magasins franchisés indépendants, associés et de comptes indépendants.

La société peut s'exposer à des pertes si une contrepartie à ses accords d'instruments dérivés financiers ou non financiers manque à ses obligations.

La société cherche à atténuer les risques de contrepartie et de pertes en concluant des opérations pour ses accords d'instruments dérivés avec des contreparties jouissant au moins de la cote de solvabilité à long terme « A » accordée par une agence de notation reconnue, ainsi qu'en limitant les risques auxquels elle peut s'exposer auprès d'une même contrepartie pour ce qui est de ses accords d'instruments financiers dérivés. La société s'est dotée des politiques, des contrôles et des procédures internes d'information qui exigent l'évaluation continue et la mise en œuvre de mesures correctives, s'il y a lieu, à l'égard de ses opérations sur instruments dérivés. En outre, le montant net des obligations et les montants des actifs des swaps de devises et des contrats à terme de capitaux propres sont chacun défalqués par convention avec les contreparties.

Le risque de crédit lié aux équivalents de trésorerie, aux placements à court terme et aux dépôts de garantie inclus dans les autres actifs de la société tient à la possibilité qu'une contrepartie manque à son obligation de rembourser un titre. La société tente d'atténuer ce risque en appliquant des politiques et lignes directrices qui stipulent que les émetteurs de titres de placement autorisés doivent avoir obtenu au moins la cote de solvabilité à long terme « A » d'une agence de notation reconnue, et qui précisent les risques minimums et maximums qui peuvent être courus pour des secteurs d'activité, émetteurs et types d'instruments de placement donnés. La société se procure ces placements et les détient directement dans des comptes de garde, et n'a qu'une exposition limitée aux portefeuilles et fonds du marché monétaire de tiers.

Le risque de crédit lié aux créances sur cartes de crédit de la Banque *PC* et aux créances auprès de magasins franchisés indépendants, de magasins associés et de comptes indépendants, découle de la possibilité que des clients manquent à leurs obligations de paiement. La Banque *PC* gère ce risque en appliquant des méthodes rigoureuses d'évaluation du crédit, en surveillant activement le portefeuille de cartes de crédit et en examinant les techniques et les procédés technologiques susceptibles d'améliorer l'efficacité de son processus de recouvrement. De plus, ces créances sont réparties sur un éventail large et diversifié de titulaires de cartes de crédit.

Les soldes à percevoir auprès de magasins franchisés indépendants, de magasins associés et de comptes indépendants sont surveillés activement et de façon continue, et régulièrement perçus selon les modalités prévues aux ententes applicables.

Rapport de gestion

Risque sur marchandises

La société a recours à des instruments dérivés financiers et non financiers sous forme de contrats à terme standardisés ou de gré à gré ou de contrats d'option pour gérer son exposition courante et prévue aux fluctuations du prix des marchandises. La société est exposée à des augmentations du prix des marchandises dans ses magasins en exploitation et ses centres de distribution, ainsi qu'en raison du lien indirect qui existe entre les marchandises et les prix de ses produits de consommation. Pour gérer ce risque, la société a recours à des contrats d'approvisionnement relativement à une partie de ses besoins à l'égard de certains produits de consommation élaborés à partir de marchandises, dont la société s'attend à prendre livraison dans le cours normal de ses activités. Elle a recours à un contrat de dérivé non financier pour se couvrir à l'égard du risque lié au prix de l'électricité pour une partie de sa consommation d'électricité prévue en Alberta. La société conclut en outre des contrats d'option et contrats à terme standardisés pour réduire le plus possible les risques liés à la volatilité des coûts et des prix du carburant.

Risque de taux d'intérêt

La société est exposée à un risque de taux d'intérêt qu'elle gère en recourant à des swaps de taux d'intérêt. Les swaps de taux d'intérêt sont des opérations dans le cadre desquelles la société échange avec une contrepartie des flux d'intérêt sur un montant nominal de référence précisé pour une période prédéterminée, selon des taux d'intérêt fixes et variables convenus entre les parties. Les montants nominaux de référence ne sont pas échangés. Le risque de taux d'intérêt de la société vient de l'émission de contrats à terme sur des créances à court terme et sur des capitaux propres, dont on a déduit la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les dépôts de garantie inclus dans les autres actifs. La société gère les fluctuations de ses intérêts débiteurs en se constituant un portefeuille de taux fixes et variables, en gérant la durée de ses instruments financiers et en concluant des swaps de taux d'intérêt.

Risque lié au cours de l'action ordinaire

La société conclut des contrats à terme de capitaux propres pour gérer le risque lié aux fluctuations de sa charge de rémunération à base d'actions par suite des variations du cours de ses actions ordinaires. Les contrats à terme de capitaux propres permettent le règlement en espèces ou en actions ordinaires ou leur règlement net. La valeur de ces contrats à terme varie en fonction du cours des actions ordinaires de la société et sert à atténuer les fluctuations de la charge de rémunération à base d'actions de Loblaw et, notamment, la charge liée aux unités d'actions restreintes. La compensation partielle entre la charge de rémunération à base d'actions de la société, y compris la charge liée aux unités d'actions restreintes, et les contrats à terme de capitaux propres est efficace lorsque le cours des actions ordinaires de la société est supérieur au prix d'exercice des options sur actions attribuées aux salariés. Lorsque le cours des actions ordinaires est inférieur au prix d'exercice des options sur actions attribuées aux salariés, seules les unités d'actions restreintes procurent une compensation partielle à ces contrats à terme. Le montant net de la charge de rémunération à base d'actions constatée dans le bénéfice d'exploitation dépend essentiellement du nombre d'options sur actions non exercées et d'unités d'actions restreintes, de leur période d'acquisition par rapport au nombre d'actions ordinaires sous-jacentes visées par les contrats à terme de capitaux propres, et du niveau de fluctuation des cours des actions ordinaires sous-jacentes. À la fin de l'exercice 2008, 4 690 732 options sur actions avaient des prix d'exercice supérieurs au cours des actions ordinaires de la société à la clôture de l'exercice.

Risque de change

La société a recours à des swaps de devises pour gérer les risques courants et prévus liés aux fluctuations des taux de change. Ces swaps de devises sont des opérations dans le cadre desquelles les versements d'intérêt et les montants de capital en dollars américains sont échangés contre des versements d'intérêt et des montants de capital en dollars canadiens. La société est exposée à la variabilité de ses taux de change principalement à l'égard de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des placements à court terme et des dépôts de garantie inclus dans les autres actifs qui sont libellés en dollars américains, à l'égard de ses achats libellés en devises figurant dans les créances et charges à payer, ainsi qu'à l'égard des billets émis dans le cadre de placements privés en dollars américains inclus dans la dette à long terme.

Risque lié aux instruments dérivés

Comme cela est dit plus haut, la société a recours à des instruments dérivés de gré à gré pour gérer certains risques et coûts. La juste valeur des instruments dérivés varie avec l'évolution des conditions du marché, ce qui pourrait nuire à ses résultats nets. Les politiques et lignes directrices de la société interdisent l'utilisation d'instruments financiers à des fins de transaction ou de spéculation. Se reporter aux notes 1 et 24 afférentes aux états financiers consolidés pour un complément d'information sur les instruments dérivés de la société.

11. Opérations entre apparentés

L'actionnaire majoritaire de la société, Weston, et ses sociétés affiliées autres que Loblaw sont des apparentés. La politique de la société consiste à mener toutes les opérations avec les apparentés et à acquitter tous les soldes avec ceux-ci selon les conditions du marché. Les opérations entre apparentés sont décrites ci-après.

Achats de stocks

Les achats de stocks des apparentés destinés à la revente dans le réseau de distribution de la société représentent environ 3 % (3 % en 2007) du coût des ventes, frais de vente et d'administration.

Ententes de partage des coûts

Weston a conclu des contrats avec des tiers visant la prestation de services administratifs et généraux, dont des services de télécommunications et de technologie de l'information au nom de la société. Aux termes des ententes de partage des coûts conclues entre la société et Weston portant sur ces coûts, la société a convenu d'assumer sa quote-part des coûts engagés en son nom par Weston. Les paiements versés par la société aux termes des ententes de partage des coûts se sont élevés à environ 28 millions de dollars en 2008 (27 millions de dollars en 2007).

Immobilier

La société loue des immeubles d'une société affiliée à Weston, essentiellement des locaux à bureaux, pour environ 2 millions de dollars (2 millions de dollars en 2007).

Emprunts/prêts

La société peut, à l'occasion, contracter un emprunt à court terme auprès de Weston ou lui consentir un prêt à court terme, au taux du marché d'emprunt à court terme. L'encours des emprunts et des prêts était nul à la fin de l'exercice.

Questions fiscales

À l'occasion, la société ainsi que Weston et ses sociétés affiliées peuvent faire des choix qui sont autorisés ou prescrits en vertu des lois sur les impôts applicables, relativement aux sociétés affiliées et, en conséquence, peuvent conclure des ententes à cet égard. Ces choix et les ententes correspondantes n'ont eu aucune incidence importante sur la société.

Contrat d'approvisionnement

La société a conclu avec une filiale de Weston un contrat d'approvisionnement à long terme en échange de quoi elle a touché un produit en espèces de 65 millions de dollars qui sera porté en résultat tout au long de la durée du contrat, et dont une tranche de 1 million de dollars a été constatée en 2008. Au 3 janvier 2009, 8 millions de dollars avaient été inclus dans les créiteurs et charges à payer et 56 millions de dollars, dans les autres passifs. Certains actifs et passifs d'une filiale en propriété exclusive ont par la suite été vendus par Weston.

Ententes de gestion

La société a conclu une entente avec Weston selon laquelle chacune de ces deux sociétés peut fournir à l'autre des services administratifs, dont ceux liés à la gestion des marchandises, aux régimes de retraite et d'avantages sociaux, à la fiscalité, aux programmes médicaux, aux déplacements, aux systèmes d'information, à la gestion du risque, à la trésorerie et aux affaires juridiques. Des paiements sont effectués tous les trimestres en fonction du coût réel lié à la fourniture de ces services. Lorsque des services sont fournis de façon conjointe au profit de la société et de Weston à la fois, chacune des parties assume la part proportionnelle des coûts qui lui revient. Le montant net des paiements effectués aux termes de cette entente s'élève à 13 millions de dollars en 2008 (9 millions de dollars en 2007). Les frais versés en vertu de cette entente sont examinés annuellement par le Comité de vérification.

La société gère, par l'entremise de Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron »), filiale en propriété exclusive de la société, certains éléments de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de placements à court terme aux États-Unis pour le compte de filiales en propriété exclusive non canadiennes de Weston, les honoraires de gestion gagnés étant établis en fonction des taux du marché. À la fin de l'exercice, Glenhuron avait une entente avec une filiale de Weston pour l'administration d'un portefeuille de prêts à long terme à des tiers. Après la clôture de l'exercice, la filiale de Weston a vendu l'entreprise liée à ce portefeuille de prêts et, en conséquence, l'entente lie désormais Glenhuron et un tiers, et n'est plus considérée comme une opération entre apparentés.

12. Estimations comptables critiques

L'établissement des états financiers conformément aux PCGR du Canada exige que la direction fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants et les informations présentés dans les états financiers consolidés et les notes y afférentes.

La direction évalue continuellement les estimations et les hypothèses qu'elle utilise. Ces estimations et hypothèses sont fondées sur les antécédents, sur les connaissances que la direction possède des événements et de la conjoncture en cours et sur les activités que la société pourrait entreprendre à l'avenir. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses fournies dans la présente section reposent sur des jugements subjectifs ou complexes à l'égard de questions pouvant être incertaines, et toute révision de ces estimations et hypothèses pourrait avoir d'importantes répercussions sur les états financiers consolidés.

12.1 Stocks

Certains stocks des magasins de détail sont inscrits au moindre du prix coûtant et de la valeur de réalisation nette estimative. La société doit faire appel à son jugement ou à sa capacité d'estimation pour i) déterminer les facteurs d'escompte utilisés pour convertir les stocks au prix coûtant après un inventaire physique des stocks en magasin et ii) évaluer les pertes liées aux stocks ou les pertes qui surviennent entre le dernier inventaire physique des stocks et la date du bilan.

Les stocks dénombrés en magasin sont convertis au prix coûtant à l'aide d'un facteur d'escompte appliqué sur les prix de vente au détail. Ce facteur d'escompte est déterminé par catégorie et calculé en fonction des marges brutes historiques, et il est révisé régulièrement pour assurer sa validité. Les pertes sur stocks, calculées en pourcentage du chiffre d'affaires, sont évaluées tout au long de l'exercice et fournissent un indicateur pour l'évaluation des articles manquants estimatifs entre le dernier inventaire physique et la date du bilan. Tout écart entre les pertes réelles survenues et les pertes estimatives a une incidence sur les stocks et le bénéfice d'exploitation.

Des révisions ou écarts dans ces estimations peuvent entraîner des modifications aux stocks dans le bilan consolidé ainsi que l'imputation d'une charge ou d'un crédit au bénéfice d'exploitation dans l'état consolidé des résultats.

Au premier trimestre de 2008, la société a adopté le chapitre 3031, « Stocks » (« chapitre 3031 »), qui a remplacé le chapitre 3030 portant le même titre. Le chapitre 3031 établit des directives sur la détermination des coûts et exige que les stocks soient évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux.

La note 11 afférente aux états financiers consolidés présente un complément d'information à cet égard.

12.2 Avantages sociaux futurs

Le coût et les obligations au titre des prestations constituées des régimes de retraite à prestations déterminées et d'autres régimes de la société sont comptabilisés à partir d'évaluations actuarielles qui reposent sur des hypothèses posées par la direction. Ces hypothèses comprennent le taux d'actualisation, le taux de rendement à long terme prévu pour les actifs des régimes, le taux de croissance prévu des coûts des soins de santé, le taux de croissance de la rémunération, l'âge du départ à la retraite et les taux de mortalité. Ces hypothèses sont révisées annuellement par la direction et les actuaires de la société.

Les trois hypothèses les plus importantes utilisées sont le taux d'actualisation, le taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes et le taux de croissance prévu des coûts de santé.

Les taux d'actualisation sont fondés sur les taux d'intérêt du marché en vigueur à la date de mesure choisie par la société, soit le 30 septembre, sur un portefeuille d'obligations de sociétés cotées AA dont la durée jusqu'à l'échéance correspond, en moyenne, à celle des obligations au titre des prestations constituées. En 2008, les taux d'actualisation utilisés pour déterminer les coûts nets des régimes de retraite à prestations déterminées et autres régimes étaient de 5,5 % et 5,3 %, respectivement, selon une moyenne pondérée, comparativement à des taux respectifs de 5,0 % et 5,0 %, respectivement, en 2007. Les taux d'actualisation utilisés pour déterminer les coûts nets des régimes de retraite à prestations déterminées et autres régimes d'avantages sociaux pour 2009 ont augmenté à 6,0 % et 5,7 %, respectivement.

Les prévisions de taux de rendement à long terme des actifs des régimes sont fondées sur la conjoncture actuelle, sur la composition des actifs, sur la gestion active des actifs des régimes de retraite à prestations déterminées et sur les rendements historiques. La société a ramené à 7,25 % sa prévision de taux de rendement à long terme des actifs aux fins du calcul du coût des régimes de retraite à prestations déterminées pour 2009. Les actifs des régimes de retraite à prestations déterminées de la société affichaient un rendement annualisé sur 10 ans de 6,3 %, en se fondant sur la date de mesure de 2008. Le rendement annuel réel pendant cette période de 10 ans a varié en fonction de la conjoncture.

Le taux de croissance prévu des coûts des soins de santé pour 2008 était fondé sur les données externes et les propres tendances passées de la société concernant les coûts de santé. Pour 2009, le taux de croissance des coûts de santé est estimé à 9,5 % et on estime qu'il devrait régresser progressivement à 5,0 % d'ici 2015 et rester à ce niveau par la suite.

Les trois hypothèses clés susmentionnées étant de nature prospective et ayant une visée à long terme, elles sont exposées à un certain degré d'incertitude, si bien que, à terme, les résultats réels pourraient en être différents. Conformément aux PCGR du Canada, les écarts entre les faits réels et les hypothèses et l'incidence des variations d'hypothèses sont cumulés dans les gains ou les pertes actuariels nets et amortis sur des périodes futures, ce qui se répercutera sur le coût constaté des régimes de retraite à prestations déterminées et autres régimes et sur l'obligation au titre des prestations constituées au cours des périodes futures. Bien que la société considère ses hypothèses comme étant appropriées, tout écart important entre les faits réels et les hypothèses peuvent avoir des répercussions considérables sur ses obligations au titre des régimes de retraite à prestations déterminées et des autres régimes et sur leur coût futur.

Un complément d'information sur les régimes de retraite et les autres régimes de la société, y compris l'analyse de sensibilité des variations des hypothèses clés, est fourni dans la note 14 afférente aux états financiers consolidés et dans la partie qui touche les cotisations aux avantages sociaux futurs, dans la section « Risques d'exploitation et gestion des risques » du présent rapport de gestion.

12.3 Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition n'est pas amorti et est soumis à un test de dépréciation au moins une fois par année. On détermine s'il y a dépréciation d'un écart d'acquisition en comparant la juste valeur d'une unité d'exploitation à sa valeur comptable. Si la juste valeur de l'unité d'exploitation excède sa valeur comptable, l'écart d'acquisition est considéré comme n'ayant pas perdu de valeur. Si la valeur comptable de l'unité d'exploitation excède sa juste valeur, un test de dépréciation plus approfondi de l'écart d'acquisition devra être effectué. Une charge de dépréciation de l'écart d'acquisition est constatée dans la mesure où, pour ce qui est de l'unité d'exploitation, la valeur comptable de l'écart d'acquisition excède sa juste valeur implicite.

La société détermine la juste valeur à l'aide d'un modèle d'actualisation des flux de trésorerie, lequel est corroboré par d'autres techniques d'évaluation comme les multiplicateurs de marché. Afin de déterminer ces justes valeurs, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui comprennent, notamment, des prévisions à l'égard du chiffre d'affaires, du bénéfice et des dépenses en immobilisations, des taux d'actualisation et des taux finaux de croissance futurs. Les prévisions à l'égard du chiffre d'affaires, du bénéfice et des dépenses en immobilisations futurs sont conformes aux plans stratégiques présentés au Conseil d'administration de la société. Les taux d'actualisation sont fondés sur le coût du capital moyen pondéré du secteur. Ces estimations et hypothèses peuvent changer à l'avenir en raison de l'incertitude entourant la concurrence et la conjoncture ou de changements dans les stratégies commerciales.

La société a testé la dépréciation annuelle des écarts d'acquisition pour 2008 et établi que la juste valeur de chacune des unités d'exploitation était supérieure à la valeur comptable correspondante. En conséquence, aucune dépréciation d'écart d'acquisition n'a été observée.

12.4 Impôts sur le bénéfice

Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont constatés pour tenir compte des incidences fiscales futures attribuables aux écarts temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs figurant dans les états financiers et leurs valeurs fiscales respectives. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont mesurés par application des taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur dont il est prévu qu'ils s'appliqueront aux bénéfices imposables des exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés être recouverts ou se résorber. Le calcul des impôts exigibles et futurs exige que la direction fasse des estimations, pose des hypothèses et exerce un jugement sur ce qui suit : les valeurs comptables des actifs et des passifs figurant dans les états financiers, lesquels font l'objet d'estimations comptables pour ce qui est des soldes, l'interprétation des lois fiscales dans les diverses compétences fiscales, les attentes quant aux résultats d'exploitation futurs, le moment où les écarts temporaires se résorberont et les vérifications possibles par les autorités fiscales des déclarations de revenus. La direction estime que sa charge fiscale est suffisante compte tenu des renseignements dont elle dispose à l'heure actuelle. Des révisions ou écarts dans les estimations ou les hypothèses sous-jacentes peuvent entraîner des variations des soldes d'impôt exigibles ou futurs au bilan consolidé, une charge ou un crédit à la charge d'impôts dans l'état consolidé des résultats, et ils peuvent donner lieu à des décaissements ou à des encaissements.

12.5 Taxe sur les produits et services (« TPS ») et taxes de vente provinciales (« TVP »)

En 2005, la société a inscrit une charge relativement à la vérification effectuée par l'Agence du revenu du Canada (« ARC ») à l'égard de la TPS appliquée à certains produits vendus sur lesquels la TPS appropriée n'avait pas été facturée ni versée ainsi qu'à la cotisation envisagée par l'ARC. À la lumière de la cotisation envisagée, la société a évalué et estimé les passifs éventuels afférents à la TPS et aux TVP dans d'autres secteurs de ses activités pour diverses périodes. Le montant résiduel à payer sera fonction de l'issue des vérifications effectuées par les diverses autorités fiscales ou des règlements accordés par celles-ci et, par conséquent, le montant final pourrait différer de cette estimation. La direction continuera d'évaluer le montant résiduel à payer au fil de chacune des étapes menant à un règlement avec les différentes autorités fiscales et elle ajustera le montant résiduel à payer en conséquence. Des révisions du montant résiduel à payer peuvent entraîner l'imputation d'une charge ou d'un crédit au bénéfice d'exploitation dans l'état consolidé des résultats.

12.6 Immobilisations

Les immobilisations destinées à être détenues et utilisées sont soumises annuellement à un test de dépréciation ou lorsque des événements ou une évolution de la situation donnent à penser que leur valeur comptable excède le total des flux de trésorerie futurs non actualisés qui résulteront vraisemblablement de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur est calculée comme étant l'excédent de la valeur comptable des immobilisations sur la juste valeur. Comme l'explique la note 12 afférente aux états financiers consolidés, la société a comptabilisé une charge de dépréciation des immobilisations de 29 millions de dollars (33 millions de dollars en 2007) et une charge d'amortissement accéléré de 11 millions de dollars (une charge de 3 millions de dollars en 2007).

Les estimations des flux de trésorerie futurs sont le facteur ayant eu la plus grande incidence sur les tests et calculs de dépréciation. La société estime les flux de trésorerie futurs en se fondant sur ses plans internes. Ces plans représentent les meilleures estimations de ses flux de trésorerie futurs, mais peuvent changer en raison de l'incertitude entourant la concurrence et la conjoncture ou de la révision des stratégies commerciales. Des révisions ou écarts dans ces estimations peuvent entraîner des variations des immobilisations inscrites au bilan consolidé et l'imputation d'une charge au bénéfice d'exploitation dans l'état consolidé des résultats.

13. Normes comptables

13.1 Normes comptables mises en application en 2008

Informations à fournir concernant le capital et instruments financiers – informations à fournir et présentation

En décembre 2006, l'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables, soit le chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital » (« chapitre 1535 »), le chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir » (« chapitre 3862 »), et le chapitre 3863, « Instruments financiers – présentation » (« chapitre 3863 »).

Le chapitre 1535 établit des directives à l'égard de la présentation d'information sur le capital d'une société et la façon dont il est géré. La norme prévoit la fourniture d'une information plus détaillée concernant les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital de l'entité, ainsi que la fourniture d'informations quantitatives sur ce que l'entité considère comme du capital. En ce qui concerne les nouvelles informations à fournir, se reporter à la note 21 afférente aux états financiers consolidés. L'adoption du chapitre 1535 n'a eu aucune incidence sur les résultats d'exploitation de la société ni sur sa situation financière.

Les chapitres 3862 et 3863 ont remplacé le chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation ». Le chapitre 3862 impose davantage d'informations à fournir à l'égard des risques associés aux instruments financiers et la façon dont ces risques sont gérés. Le chapitre 3863 reprend les normes à l'égard de la présentation des instruments financiers et des instruments dérivés non financiers et il fournit des directives supplémentaires quant au classement des instruments financiers, du point de vue de l'émetteur, entre le passif et les capitaux propres. Il est question des nouvelles informations à fournir aux notes 25 et 26 afférentes aux états financiers consolidés. La présentation de l'information comparative sur la nature et la portée des risques découlant des instruments financiers n'est pas requise pour l'exercice au cours duquel l'adoption du chapitre 3862 a lieu. L'adoption des chapitres 3862 et 3863 n'a eu aucune incidence sur les résultats d'exploitation de la société ni sur sa situation financière.

Stocks

Au premier trimestre de 2008, la société a également adopté le chapitre 3031, « Stocks », qui a remplacé le chapitre 3030 portant le même titre. Le chapitre 3031 établit des directives sur la détermination des coûts et exige que les stocks soient évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. Les coûts tels que les coûts de stockage et les frais généraux et administratifs qui ne contribuent pas à amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent sont précisément exclus du coût des stocks et sont passés en charges à la période au cours de laquelle ils sont engagés. La reprise de montants de dépréciation à la valeur nette de réalisation en présence d'une augmentation subséquente de la valeur des stocks est maintenant requise. Le coût des stocks doit se fonder sur la méthode du premier entré, premier sorti ou celle du coût moyen pondéré. Les méthodes d'évaluation du coût des stocks, telles que la méthode du prix de détail, peuvent être utilisées pour des raisons pratiques si ces méthodes donnent des résultats proches du coût. La nouvelle norme exige également d'autres informations à fournir, notamment les conventions comptables adoptées pour évaluer les stocks, la valeur comptable des stocks, le montant des stocks passé en charges au cours de la période, le montant de toute dépréciation des stocks en deçà de la valeur de réalisation nette constatée à la fin de la période, et le montant de toute reprise de dépréciation comptabilisée en réduction du montant des stocks passé en charges.

Lors de la mise en application du chapitre 3031, une réduction du solde d'ouverture des stocks de 65 millions de dollars, une augmentation des impôts à recouvrer de 24 millions de dollars et une baisse de 41 millions de dollars du solde d'ouverture des bénéfices non répartis ont été comptabilisées au bilan consolidé par suite de l'application d'une méthode de détermination du coût des stocks uniforme pour tous les stocks de la société dont la nature et l'utilisation sont semblables. Pour un complément d'information sur les changements d'ordre comptable effectués et leurs conséquences, se reporter aux notes 2 et 10 afférentes aux états financiers consolidés.

13.2 Normes comptables futures

La société assure un étroit suivi des nouvelles normes comptables pour en évaluer l'éventuelle incidence sur ses états financiers consolidés. En 2009, la société évaluera les conséquences des normes ci-après et de la mise en œuvre des recommandations qui y figurent, s'il en est :

Écart d'acquisition et actifs incorporels

En novembre 2007, l'ICCA a publié des modifications au chapitre 1000, « Fondements conceptuels des états financiers », et à la NOC-11, « Entreprises en phase de démarrage ». Il a aussi : publié le nouveau chapitre 3064, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels » (« chapitre 3064 »), qui remplace le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels »; retiré le chapitre 3450, « Frais de recherche et de développement »; et modifié le CPN-27, « Produits et charges au cours de la période de pré-exploitation », afin qu'il ne s'applique plus aux entités ayant adopté le chapitre 3064. Ces modifications fournissent un encadrement pour la constatation d'actifs incorporels mis au point à l'interne, y compris les actifs conçus dans le cadre d'activités de recherche et de développement, ce qui assure le traitement uniforme de tous les actifs incorporels, peu importe s'ils ont été acquis séparément ou mis au point à l'interne. Les modifications s'appliquent aux états financiers annuels et intermédiaires se rapportant aux exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008, et la société les mettra donc en application durant le premier trimestre de 2009 rétroactivement, avec retraitement des résultats des périodes comparatives pour l'exercice écoulé et l'exercice antérieur. La société en est encore à évaluer l'incidence éventuelle de leur application sur ses états financiers.

Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers

Le 20 janvier 2009, le Comité sur les problèmes nouveaux a publié le CPN-173, « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers ». Le Comité est arrivé au consensus que le risque de crédit propre à l'entité et le risque de crédit de ses contreparties devraient être pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés, aux fins de présentation de l'information à fournir. Le traitement comptable préconisé dans cet abrégé devrait être appliqué rétroactivement, sans retraitement des états financiers des périodes antérieures, à tous les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur dans les états financiers intermédiaires et annuels des périodes se terminant le 20 janvier 2009 ou par la suite. La société est en train d'évaluer l'incidence que cet abrégé aura sur ses états financiers et l'appliquera à compter du premier trimestre de 2009.

Normes internationales d'information financière (« IFRS »)

Le Conseil des normes comptables du Canada exigera de toutes les sociétés ouvertes qu'elles appliquent les IFRS aux états financiers annuels et intermédiaires se rapportant aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Les sociétés seront tenues de fournir de l'information comparative conforme aux IFRS pour l'exercice précédent. La société passera des PCGR du Canada aux IFRS au premier trimestre de 2011 au moment où elle établira l'information financière tant courante que comparative en conformité avec les IFRS.

La société a évalué l'incidence que ce passage pourra avoir, elle a achevé ses activités de planification et, notamment, la mise en place d'un comité directeur formé de membres de la haute direction, et elle est en train d'évaluer de façon détaillée et d'élaborer sa stratégie globale de mise en œuvre.

La société s'attend à ce que la transition aux IFRS se répercutera sur sa comptabilité, sur son information financière, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière, sur ses systèmes d'information et sur ses processus administratifs. La société continuera d'évaluer tous les projets en cours ou proposés par l'International Accounting Standards Board en vue d'en mesurer l'incidence sur la société, et d'investir pendant la période de transition dans la formation et les ressources dont elle aura besoin pour faciliter le passage au nouveau système le moment venu.

14. Perspectives¹⁾

La société garde confiance en son approche et continuera de faire porter son action sur la réalisation de progrès mesurés dans les domaines où elle compte opérer des transformations en priorité, notamment le renouvellement des produits alimentaires, la modernisation des magasins, l'innovation dans les produits, l'infrastructure et l'ajout de valeur pour le consommateur. En 2009, la société entend hausser ses investissements dans les technologies de l'information et la chaîne d'approvisionnement, en augmentant les dépenses qui s'y rapportent de l'ordre de 100 millions de dollars. Cet investissement, conjugué à la poursuite des difficultés économiques et aux pressions de la concurrence, devrait exercer des pressions sur ses résultats de 2009.

1) À lire parallèlement avec les « Énoncés prospectifs » figurant à la page 2 du rapport de gestion du présent rapport annuel – revue financière.

15. Mesures financières non conformes aux PCGR

La société présente ses résultats financiers selon les PCGR du Canada. Elle a toujours inclus certaines mesures financières et certains ratios financiers non conformes aux PCGR dans ses rapports trimestriels et annuels. Au cours du dernier exercice, la société a examiné ses pratiques en matière de présentation des mesures financières non conformes aux PCGR. Elle a notamment considéré la présentation distincte de ces mesures, en tenant compte de l'analyse des résultats d'exploitation fournie dans le rapport de gestion et de l'incidence d'événements donnés sur ces résultats d'exploitation, ainsi que des pratiques des sociétés homologues au sein du secteur et des meilleures pratiques.

À la lumière de cet examen, la société a décidé qu'à partir du premier trimestre de 2008, elle n'utiliserait plus les mesures financières non conformes aux PCGR suivantes : le chiffre d'affaires et la croissance du chiffre d'affaires excluant les ventes de produits du tabac et les EDDV, le bénéfice d'exploitation ajusté et la marge d'exploitation ajustée, le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajustée, ainsi que le bénéfice net de base par action ordinaire ajusté. La société continue cependant de présenter une analyse de l'incidence d'éléments donnés individuels qui sont importants aux fins de la compréhension de ses activités poursuivies, y compris celles liées au chiffre d'affaires, au bénéfice d'exploitation et au bénéfice net de base par action ordinaire.

La société continue d'utiliser les mesures financières non conformes aux PCGR suivantes : le BAIIA et la marge du BAIIA, la dette nette, le rendement de l'actif total moyen et les flux de trésorerie disponibles. La société estime que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer le rendement financier et la situation financière de la société, pour les raisons indiquées ci-après. Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé au titre des PCGR du Canada, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes, ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR du Canada.

BAIIA et marge du BAIIA

Le tableau ci-après rapproche le bénéfice avant la participation sans contrôle, les impôts sur le bénéfice, les intérêts débiteurs et l'amortissement (le « BAIIA ») et le bénéfice d'exploitation, lequel est rapproché du bénéfice net établi conformément aux PCGR du Canada et présenté dans les états consolidés des résultats, pour les exercices terminés les 3 janvier 2009 et 29 décembre 2007. La direction utilise le BAIIA pour évaluer le rendement des activités poursuivies de la société et sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses en immobilisations.

Rapport de gestion

La marge du BAIIA représente le BAIIA divisé par le chiffre d'affaires.

(en millions de dollars)	2008 (53 semaines)	2007 (52 semaines)	2006 (52 semaines)	2005 (52 semaines)	2004 (52 semaines)
Bénéfice net (perte) ¹⁾	545 \$	330 \$	(219) \$	746 \$	968 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :					
Participation sans contrôle	10	4	1	3	–
Impôts sur le bénéfice	228	150	248	400	445
Intérêts débiteurs et autres frais de financement	263	252	259	252	239
Bénéfice d'exploitation ¹⁾	1 046	736	289	1 401	1 652
Ajouter l'incidence de l'élément suivant :					
Amortissement	585	588	590	558	473
BAIIA	1 631 \$	1 324 \$	879 \$	1 959 \$	2 125 \$

Dette nette

Le tableau ci-dessous rapproche la dette nette et les mesures conformes aux PCGR du Canada présentées dans les bilans consolidés vérifiés à la clôture des exercices indiqués. La société calcule sa dette nette comme étant la somme de sa dette à long terme et de sa dette à court terme moins la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les dépôts de garantie inclus dans les autres actifs. Le ratio de la dette nette aux capitaux propres est une mesure utile pour évaluer le niveau d'endettement.

(en millions de dollars)	2008	2007	2006	2005	2004
Dette bancaire	52 \$	3 \$	1 \$	30 \$	28 \$
Dette à court terme	190	418	647	436	473
Tranche à moins de un an de la dette à long terme	165	432	27	161	216
Dette à long terme	4 070	3 852	4 212	4 194	3 935
Moins : trésorerie et équivalents de trésorerie ²⁾	528	430	568	587	472
placements à court terme ²⁾	225	225	104	4	3
dépôts de garantie inclus dans les autres actifs ²⁾	437	322	324	329	349
Dette nette	3 287 \$	3 728 \$	3 891 \$	3 901 \$	3 828 \$

Flux de trésorerie disponibles

Le tableau ci-dessous rapproche les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation selon les PCGR du Canada présentés dans les états consolidés des flux de trésorerie pour les exercices indiqués. La société calcule les flux de trésorerie disponibles comme étant des rentrées nettes liées aux activités d'exploitation moins les acquisitions d'immobilisations et les dividendes. La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles sont une mesure utile de la variation de la trésorerie disponible aux fins de ses exigences de financement supplémentaires et de ses activités d'investissement.

1) En 2008, la société a adopté le chapitre 3031 du *Manuel de l'ICCA*, « Stocks » sans retraitement des périodes précédentes. En 2007, la société a adopté les chapitres 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », 3865, « Couvertures », 1530, « Résultat étendu » et 3251, « Capitaux propres », sans retraitement des périodes précédentes. En 2005, la société a adopté la NOC-15, « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables », sans retraitement des périodes précédentes.

2) Certaines données des exercices précédents ont été reclassées pour se conformer au mode de présentation de l'exercice écoulé.

(en millions de dollars)	2008	2007	2006	2005	2004
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	989 \$	1 245 \$	1 180 \$	1 489 \$	1 443 \$
Moins : acquisitions d'immobilisations	750	613	937	1 156	1 258
dividendes	288	230	173	230	209
Flux de trésorerie disponibles	(49) \$	402 \$	70 \$	103 \$	(24) \$

Total de l'actif

Le tableau ci-dessous rapproche le total de l'actif utilisé pour mesurer le rendement de l'actif total moyen et les mesures conformes aux PCGR du Canada présentées dans les bilans consolidés vérifiés à la clôture des exercices indiqués. La société estime que le ratio du rendement sur l'actif total moyen est utile pour évaluer le rendement des actifs d'exploitation et, par conséquent, l'actif utilisé dans ce ratio exclut la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les dépôts de garantie inclus dans les autres actifs.

(en millions de dollars)	2008	2007	2006	2005	2004
Total de l'actif	13 985 \$	13 674 \$	13 486 \$	13 761 \$	12 949 \$
Moins : trésorerie et équivalents de trésorerie ¹⁾	528	430	568	587	472
placements à court terme ¹⁾	225	225	104	4	3
dépôts de garantie inclus dans les autres actifs ¹⁾	437	322	324	329	349
Total de l'actif	12 795 \$	12 697 \$	12 490 \$	12 841 \$	12 125 \$

16. Information supplémentaire

L'information financière supplémentaire sur la société, dont sa notice annuelle ainsi que d'autres documents d'information, a été transmise par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières au Canada au moyen du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et elle peut être consultée en ligne à l'adresse www.sedar.com et auprès du Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque PC, filiale de la Société.

Le 12 mars 2009

Toronto (Canada)

1) Certaines données des périodes précédentes ont été reclassées pour se conformer au mode de présentation de l'exercice écoulé.

Résultats financiers

37 Déclaration de responsabilité de la direction pour la présentation de l'information financière

37 Rapport des vérificateurs indépendants

38 États financiers consolidés

38 États consolidés des résultats

39 États consolidés de la variation des capitaux propres

39 États consolidés du résultat étendu

40 Bilans consolidés

41 États consolidés des flux de trésorerie

42 Notes afférentes aux états financiers consolidés

- 42 Note 1. Sommaire des principales conventions comptables
- 48 Note 2. Mise en application de nouvelles normes comptables
- 49 Note 3. Écarts d'acquisition
- 50 Note 4. Charges de restructuration et autres charges
- 51 Note 5. Intérêts débiteurs et autres frais de financement
- 52 Note 6. Impôts sur le bénéfice
- 53 Note 7. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire
- 54 Note 8. Trésorerie et équivalents de trésorerie
- 54 Note 9. Débiteurs
- 56 Note 10. Provisions pour créances
- 56 Note 11. Stocks
- 57 Note 12. Immobilisations
- 57 Note 13. Autres actifs
- 57 Note 14. Avantages sociaux futurs
- 63 Note 15. Dette à court terme
- 64 Note 16. Dette à long terme
- 65 Note 17. Autres passifs
- 65 Note 18. Contrats de location
- 66 Note 19. Titres de participation
- 66 Note 20. Capital-actions ordinaire
- 67 Note 21. Gestion du capital
- 69 Note 22. Rémunération à base d'actions
- 71 Note 23. Cumul des autres éléments du résultat étendu
- 72 Note 24. Instruments financiers
- 73 Note 25. Juste valeur des instruments financiers
- 75 Note 26. Gestion du risque financier
- 78 Note 27. Éventualités, engagements et garanties
- 80 Note 28. Entités à détenteurs de droits variables
- 80 Note 29. Opérations entre apparentés
- 81 Note 30. Cession des services alimentaires
- 81 Note 31. Renseignements supplémentaires

82 Rétrospective des cinq derniers exercices

83 Glossaire

Déclaration de responsabilité de la direction pour la présentation de l'information financière

L'établissement, la présentation et l'intégrité des états financiers consolidés, du rapport de gestion et de tous les autres renseignements figurant dans le rapport annuel relèvent de la direction de Les Compagnies Loblaw limitée, qui en assume la responsabilité. Outre le fait de devoir formuler des jugements et de faire les estimations nécessaires afin de dresser les états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, il incombe à la direction, dans le cadre de ses responsabilités, de procéder au choix et à l'application systématique de principes et de méthodes comptables appropriés. Il lui appartient également de veiller à ce que les renseignements financiers présentés ailleurs dans le rapport annuel concordent avec les données figurant dans les états financiers consolidés.

La direction est tenue de concevoir un système de contrôles internes et d'attester de son efficacité quant aux contrôles internes à l'égard de l'information financière de façon à fournir l'assurance raisonnable que les actifs sont protégés et que l'information financière produite est pertinente et fiable. Une équipe de conformité des contrôles dévouée examine et évalue les contrôles internes, dont les résultats sont transmis à la direction tous les trimestres. Les états financiers consolidés ont été vérifiés par KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., dont le rapport suit, qui ont été nommés vérificateurs indépendants par voie de vote par les actionnaires de la société.

Par l'entremise d'un comité de vérification, qui se compose uniquement d'administrateurs indépendants, le Conseil d'administration est chargé de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités à l'égard de l'établissement des états financiers consolidés et du contrôle financier de l'exploitation. Le comité de vérification recommande les vérificateurs indépendants devant être nommés par les actionnaires. Le comité de vérification tient régulièrement des réunions auxquelles participent les membres de la haute direction et membres de la direction responsables des finances, les vérificateurs internes et les vérificateurs indépendants afin de discuter de points touchant les contrôles internes, les activités inhérentes à la vérification et la communication de l'information financière. Les vérificateurs indépendants et les vérificateurs internes ont accès sans réserve au comité de vérification. Le Conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés ainsi que le rapport de gestion ci-joints en se fondant sur l'examen et les recommandations du comité de vérification en vue de leur publication dans le rapport annuel.

Toronto, Canada
Le 12 mars 2009

Le président exécutif du Conseil,

Le président et vice-président du conseil,

Le chef de la direction financière,

[signé]

Galen G. Weston

[signé]

Allan L. Leighton

[signé]

Robert G. Vaux

Rapport des vérificateurs indépendants

Aux actionnaires de Les Compagnies Loblaw limitée

Nous avons vérifié les bilans consolidés de Les Compagnies Loblaw limitée au 3 janvier 2009 et au 29 décembre 2007, ainsi que les états consolidés des résultats, de la variation des capitaux propres, du résultat étendu et des flux de trésorerie des exercices de 53 semaines et de 52 semaines terminés respectivement le 3 janvier 2009 et le 29 décembre 2007. La responsabilité de ces états financiers consolidés incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers consolidés. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société au 3 janvier 2009 et au 29 décembre 2007, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Toronto, Canada
Le 12 mars 2009

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés, experts-comptables autorisés

États consolidés des résultats

Pour les exercices terminés le 3 janvier 2009 et le 29 décembre 2007

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2008 (53 semaines)	2007 (52 semaines)
Chiffre d'affaires	30 802 \$	29 384 \$
Charges d'exploitation		
Coût des ventes, frais de vente et d'administration (note 2 et 11)	29 172	27 838
Amortissement	585	588
Charges de restructuration (note 4)	(1)	222
	29 756	28 648
Bénéfice d'exploitation	1 046	736
Intérêts débiteurs et autres frais de financement (note 5)	263	252
Bénéfice avant les impôts sur le bénéfice et la participation sans contrôle	783	484
Impôts sur le bénéfice (note 6)	228	150
Bénéfice net avant la participation sans contrôle	555	334
Participation sans contrôle	10	4
Bénéfice net	545 \$	330 \$
Bénéfice net par action ordinaire (en dollars) (note 7)		
De base et dilué	1,99 \$	1,20 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

États consolidés de la variation des capitaux propres

Pour les exercices terminés le 3 janvier 2009 et le 29 décembre 2007
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2008 (53 semaines)	2007 (52 semaines)
Capital-actions ordinaire, au début et à la fin de l'exercice (note 20)	1 196 \$	1 196 \$
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	4 330 \$	4 245 \$
Effet cumulatif de la mise en application de nouvelles normes comptables (note 2)	(41)	(15)
Bénéfice net	545	330
Dividendes déclarés par action ordinaire – 0,84 \$ (0,84 \$ en 2007)	(230)	(230)
Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	4 604 \$	4 330 \$
Cumul des autres éléments du résultat étendu au début de l'exercice	19 \$	– \$
Effet cumulatif de la mise en application de nouvelles normes comptables (note 2)	–	16
Autres éléments du résultat étendu	11	3
Cumul des autres éléments du résultat étendu à la fin de l'exercice (note 23)	30 \$	19 \$
Total des capitaux propres	5 830 \$	5 545 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

États consolidés du résultat étendu

Pour les exercices terminés le 3 janvier 2009 et le 29 décembre 2007
(en millions de dollars)

	2008 (53 semaines)	2007 (52 semaines)
Bénéfice net	545 \$	330 \$
Autres éléments du résultat étendu		
Gain net (perte nette) non réalisé(e) sur les actifs financiers disponibles à la vente	40	(56)
Reclassement dans le bénéfice net (du gain) de la perte sur les actifs financiers disponibles à la vente	(21)	33
	19	(23)
Gain net sur instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	21	57
Reclassement dans le bénéfice net du gain sur instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(29)	(31)
	(8)	26
Autres éléments du résultat étendu	11	3
Total du résultat étendu	556 \$	333 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Bilans consolidés

Au 3 janvier 2009 et au 29 décembre 2007
(en millions de dollars)

	2008	2007
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 8)	528 \$	430 \$
Placements à court terme	225	225
Débiteurs (note 9)	867	885
Stocks (note 11)	2 188	2 032
Impôts sur le bénéfice (note 6)	40	111
Impôts futurs (note 6)	41	56
Charges payées d'avance et autres actifs	71	32
Total de l'actif à court terme	3 960	3 771
Immobilisations (note 12)	8 045	7 953
Écarts d'acquisition (note 3)	807	806
Autres actifs (note 13)	1 173	1 144
Total de l'actif	13 985 \$	13 674 \$
Passif		
Passif à court terme		
Dette bancaire	52 \$	3 \$
Dette à court terme (note 15)	190	418
Créditeurs et charges à payer	2 823	2 860
Tranche à moins de un an de la dette à long terme (note 16)	165	432
Total du passif à court terme	3 230	3 713
Dette à long terme (note 16)	4 070	3 852
Impôts futurs (note 6)	171	180
Autres passifs (note 17)	445	368
Titres de participation (note 19)	219	–
Participation sans contrôle	20	16
Total du passif	8 155	8 129
Capitaux propres		
Capital-actions ordinaire (note 20)	1 196	1 196
Bénéfices non répartis	4 604	4 330
Cumul des autres éléments du résultat étendu (notes 2 et 23)	30	19
Total des capitaux propres	5 830	5 545
Total du passif et des capitaux propres	13 985 \$	13 674 \$

Éventualités, engagements et garanties (note 27). Contrats de location (note 18).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Approuvé au nom du Conseil,

[signé]
Galen G. Weston
Administrateur

[signé]
Thomas C. O'Neill
Administrateur

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés le 3 janvier 2009 et le 29 décembre 2007

(en millions de dollars)

	2008 (53 semaines)	2007 (52 semaines)
Activités d'exploitation		
Bénéfice net avant la participation sans contrôle	555 \$	334 \$
Amortissement	585	588
Charges de restructuration (note 4)	(1)	222
Impôts futurs	27	(17)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	(284)	35
Autres	107	83
Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation	989	1 245
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	(750)	(613)
Placements à court terme	45	(154)
Produit tiré de la vente d'immobilisations	125	223
Créances sur cartes de crédit, après titrisation (note 9)	82	(238)
Placements dans des franchises et autres créances	(37)	19
Autres	(72)	(88)
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	(607)	(851)
Activités de financement		
Dettes bancaires	50	2
Dettes à court terme	(228)	(229)
Dettes à long terme (note 16)		
– émise	301	25
– remboursée	(424)	(39)
Titres de participation émis (note 19)	218	–
Dividendes	(288)	(230)
Autres	–	(1)
Sorties nettes liées aux activités de financement	(371)	(472)
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie (note 8)	87	(60)
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	98	(138)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	430	568
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	528 \$	430 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 3 janvier 2009 et le 29 décembre 2007
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Note 1. Sommaire des principales conventions comptables

Les états financiers consolidés ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. Les montants qui y paraissent sont exprimés en dollars canadiens.

Règles de consolidation Les états financiers consolidés comprennent les comptes de Les Compagnies Loblaw limitée et ceux de ses filiales, appelées collectivement la « société » ou « Loblaw ». La participation de la société dans le capital-actions avec droit de vote des filiales est de 100 %.

La société consolide également les entités à détenteurs de droits variables (« EDDV ») conformément à la note d'orientation concernant la comptabilité 15, « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables (*variable interest entities*) », (« NOC-15 »), de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA »), sur lesquelles le contrôle de Loblaw s'exerce autrement que par la détention de la majorité des droits de vote. Aux termes de la NOC-15, s'entend d'une entité à détenteurs de droits variables soit une entité dont les capitaux propres à risque ne sont pas suffisants pour lui permettre de financer ses activités sans un soutien financier subordonné, soit une entité dont les détenteurs de capitaux propres à risque ne réunissent pas les caractéristiques d'une participation financière conférant le contrôle. La NOC-15 exige que le principal bénéficiaire consolide les EDDV et considère qu'une entité en est le principal bénéficiaire si elle détient des droits variables qui l'amènent à assumer la majorité des pertes prévues de l'EDDV ou à recevoir la majorité des rendements résiduels prévus de l'EDDV, ou les deux.

Exercice L'exercice de la société se termine le samedi le plus près du 31 décembre. Par conséquent, l'exercice de la société compte habituellement 52 semaines, mais comprend 53 semaines tous les cinq ou six ans. Les exercices terminés le 3 janvier 2009 et le 29 décembre 2007 comprenaient respectivement 53 semaines et 52 semaines.

Constatation des produits Le chiffre d'affaires comprend les produits tirés des ventes au détail, déduction faite des rendus estimatifs, conclues avec les clients des magasins détenus par la société et des magasins franchisés indépendants qui sont consolidés par la société conformément à la NOC-15. En outre, le chiffre d'affaires comprend les ventes conclues avec les magasins associés, les marchands indépendants et les magasins franchisés, ainsi que les frais de service que ceux-ci versent à la société, exclusion faite des magasins qui sont des EDDV et déduction faite des avantages promotionnels offerts par Loblaw. La société constate les produits au moment de la vente à ses clients.

Bénéfice par action (« BPA ») Le BPA de base est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le BPA dilué est calculé selon la méthode du rachat d'actions et de la méthode de la conversion hypothétique. La méthode du rachat d'actions suppose que toutes les options sur actions en cours dont le prix d'exercice est inférieur au cours moyen durant l'exercice sont exercées et que le produit ainsi tiré de ces options serait utilisé pour racheter des actions ordinaires de la société à leur cours moyen durant l'exercice. Selon la méthode de la conversion hypothétique, le BPA dilué tient aussi compte de l'effet dilutif des options de conversion sur les titres de participation qui sont réputés être convertis au cours de l'action à la fin de l'exercice.

Trésorerie, équivalents de trésorerie et dette bancaire Les équivalents de trésorerie sont essentiellement constitués de placements négociables très liquides échéant dans un délai d'au plus 90 jours. Les équivalents de trésorerie sont classés soit comme des actifs financiers détenus à des fins de transaction, soit comme des actifs financiers disponibles à la vente et sont inscrits au cours du marché. Se reporter à la note 8 pour obtenir de plus amples renseignements.

Placements à court terme Les placements à court terme se composent essentiellement de bons du Trésor, de titres d'emprunt du gouvernement, de papier commercial de sociétés et de dépôts bancaires à terme. Les placements à court terme sont classés soit comme des actifs financiers détenus à des fins de transaction, soit comme des actifs financiers disponibles à la vente et sont inscrits au cours du marché.

Dépôts de garantie Les dépôts de garantie se composent essentiellement de bons du Trésor et de titres d'emprunt du gouvernement et sont inclus dans les autres actifs dans le bilan. Les dépôts de garantie sont classés soit comme des actifs financiers détenus à des fins de transaction, soit comme des actifs financiers disponibles à la vente et sont inscrits au cours du marché.

Créances sur cartes de crédit La société, par l'entremise de la Banque *le Choix du Président* (la « Banque PC »), filiale en propriété exclusive de la société, détient des créances sur cartes de crédit qui sont inscrites après déduction d'une provision pour pertes sur créances. Les créances sur cartes de crédit en souffrance depuis 180 jours selon les dispositions du contrat ou lorsque leur recouvrement est considéré comme improbable sont radiées.

Les intérêts créditeurs sur les créances sur cartes de crédit sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice et constatés dans le bénéfice d'exploitation.

Provision pour pertes sur créances La Banque *PC* constitue une provision pour pertes sur créances éventuelles relativement au risque global pour lequel les pertes ne peuvent être établies de manière individuelle. La provision est fondée sur l'analyse statistique du rendement antérieur et du rendement actuel, le niveau des provisions déjà établies et le jugement de la direction. La provision pour pertes sur créances est déduite du solde des créances sur cartes de crédit. Le montant net des pertes sur créances de l'exercice est constaté dans le bénéfice d'exploitation.

Titrisation La Banque *PC* procède à la titrisation des créances sur cartes de crédit par la vente d'une partie du total des droits sur quelques-unes de ces créances aux fiducies indépendantes et n'exerce aucun contrôle sur la gestion ni sur leurs actifs. La Banque *PC* demeure responsable de certaines responsabilités de gestion et d'administration. Les créances sur cartes de crédit sont sorties des bilans consolidés lorsque la Banque *PC* cède le contrôle et lorsqu'elles sont considérées comme ayant été vendues aux fins comptables conformément à la NOC-12, « Cessions de créances ». Lorsque la Banque *PC* vend des créances sur cartes de crédit dans le cadre d'une opération de titrisation, elle conserve des droits sur les créances titrisées, qui correspondent au droit à des flux de trésorerie futurs, après avoir tenu compte des obligations envers les investisseurs. Bien que la Banque *PC* demeure responsable de la gestion de toutes les créances sur cartes de crédit, elle ne reçoit aucune rémunération supplémentaire pour la gestion des créances sur cartes de crédit vendues aux fiducies indépendantes et, par conséquent, un passif de gestion est inscrit. Le passif de gestion est inscrit à sa juste valeur au moment de la constatation initiale. En l'absence de cours du marché pour la gestion d'actifs titrisés, les honoraires à verser à un gestionnaire substitut, dans l'éventualité de la nomination d'un gestionnaire substitut, constituent la base de la détermination de la juste valeur du passif de gestion. Les gains ou les pertes sur la vente de ces créances dépendent en partie de la valeur comptable antérieure des créances visées par la titrisation, répartie entre les créances vendues et les droits conservés, d'après leurs justes valeurs relatives à la date de la titrisation. La juste valeur des droits conservés est déterminée comme la meilleure estimation quant à la valeur nette actualisée des flux de trésorerie futurs prévus à l'aide des meilleures estimations de la direction des hypothèses clés telles que les taux de paiement mensuels, la durée moyenne pondérée, les pertes prévues sur créances sur une base annuelle et les taux d'actualisation. Tout gain ou toute perte sur une vente est constaté dans le bénéfice d'exploitation au moment de la titrisation. Les droits conservés sont classés comme des actifs financiers détenus à des fins de transaction et sont constatés aux bilans consolidés à leur juste valeur.

Remises de fournisseurs La société reçoit des remises de certains de ses fournisseurs dont elle achète les produits pour les revendre. Ces remises sont obtenues dans le cadre de diverses activités d'achat ou de marchandisage, notamment dans le cadre de programmes des fournisseurs comme des remises pour le volume des achats, des escomptes sur achats, des frais de référencement et des remises d'exclusivité. La contrepartie reçue d'un fournisseur constitue une réduction des prix des produits ou des services du fournisseur et elle est imputée en diminution du coût des ventes, frais de vente et d'administration et des stocks connexes lors de sa constatation dans les états consolidés des résultats et dans les bilans consolidés. Certaines exceptions s'appliquent si la contrepartie constitue soit un paiement au titre de biens livrés ou de services fournis au fournisseur ou au titre du remboursement des frais de vente engagés pour promouvoir les produits du fournisseur, sous réserve que ces frais soient distincts, différentiels et identifiables.

Stocks En 2008, la publication du chapitre 3031, « Stocks », (le « chapitre 3031 ») du *Manuel de l'ICCA* a eu pour effet que les stocks de marchandises sont inscrits au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le plus faible des deux montants. Les coûts comprennent les coûts d'achat, déduction faite des remises de fournisseurs, et d'autres coûts comme les frais de transport, qui sont engagés directement pour acheminer les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Les articles saisonniers de marchandise générale et les stocks des centres de distribution sont évalués au coût moyen pondéré. La société utilise la méthode du prix de détail pour évaluer le coût de certains stocks des magasins de détail. La société calcule la valeur de réalisation nette estimative comme étant le montant auquel elle estime pouvoir vendre les stocks, compte tenu des fluctuations saisonnières des prix au détail, moins les coûts estimatifs nécessaires pour procéder à la vente. La valeur des stocks est ramenée à la valeur de réalisation nette lorsque la société estime que le coût des stocks ne pourra être recouvré, en raison de leur obsolescence, des dommages qu'ils ont subis ou de la baisse des prix de vente. Lorsque les circonstances qui sont à l'origine de la réduction de valeur des stocks n'existent plus, ou lorsque des signes clairs indiquent une hausse des prix de vente au détail, la réduction de valeur précédemment inscrite est reprise. Les coûts de stockage, les frais généraux et d'administration indirects et certains frais de vente relatifs aux stocks sont passés en charges à la période au cours de laquelle ils sont engagés. Se reporter à la note 2 pour obtenir de plus amples renseignements.

En 2007, la société a utilisé la méthode du prix de détail pour les stocks des magasins de détail qui étaient inscrits au moindre du prix coûtant ou de la valeur de réalisation nette estimative, moins la marge bénéficiaire brute normale. Les stocks des centres de distribution et les articles saisonniers de marchandise générale étaient inscrits au prix coûtant ou à la valeur de réalisation nette estimative, selon le moins élevé des deux.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Immobilisations Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant, ce qui comprend les intérêts capitalisés. L'amortissement commence dès la mise en service des actifs et est comptabilisé selon la méthode de l'amortissement linéaire, de façon à amortir le prix coûtant de ces actifs sur leur durée de vie utile estimative. La durée de vie utile estimative varie de 20 à 40 ans dans le cas des bâtiments, de 3 à 10 ans dans le cas du matériel et des équipements et jusqu'à 10 ans pour les améliorations aux bâtiments. Les améliorations locatives sont amorties sur la durée la plus courte, soit la durée du bail, soit la durée de vie utile estimative du bien, et elles peuvent être assorties d'options de renouvellement lorsqu'une amélioration est apportée après la date d'entrée en vigueur du contrat, mais dans un délai maximum de 25 ans, période qui se rapproche de la durée économique du bien. Le matériel loué aux termes de contrats de location-acquisition est amorti sur la durée du contrat.

Les immobilisations sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable excède le total des flux de trésorerie futurs non actualisés qui résulteront vraisemblablement de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. Ces événements ou ces changements de situation comprennent l'engagement de fermer un magasin ou un centre de distribution ou encore de déménager ou de convertir un magasin. Les immobilisations sont également soumises à un test de dépréciation annuel. Aux fins du test de dépréciation annuel des actifs des magasins, des groupes d'actifs sont constitués au plus bas niveau de regroupement pour lequel les flux de trésorerie identifiables sont dans une large mesure indépendants des flux de trésorerie d'autres actifs et passifs. Par conséquent, les flux de trésorerie nets des magasins sont regroupés par marché primaire, où les flux de trésorerie sont, dans une large mesure, dépendants les uns des autres. Les marchés primaires font référence à des régions où sont exploités un certain nombre de magasins de formats variés à proximité les uns des autres. Si des indicateurs de dépréciation se manifestent, comme des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation constamment négatifs du groupe d'actifs respectif, une estimation des flux de trésorerie futurs non actualisés pour chacun des magasins de ce groupe est établie et comparée à sa valeur comptable. Aux fins du test de dépréciation annuel des actifs des centres de distribution, les flux de trésorerie nets des centres de distribution sont regroupés avec les flux de trésorerie nets respectifs des magasins auxquels ils offrent leurs services. Toute dépréciation des actifs du réseau de ces magasins peut indiquer qu'il y a aussi une dépréciation des actifs des centres de distribution. S'il est établi que ces actifs ont subi une dépréciation, la perte de valeur est calculée comme étant l'excédent de la valeur comptable sur sa juste valeur. De plus, la valeur comptable des immobilisations est évaluée lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable des immobilisations pourrait ne pas être recouvrable. Ces événements ou ces changements de situation comprennent l'engagement de fermer un magasin ou un centre de distribution ou encore de déménager ou de convertir un magasin lorsque la valeur comptable des actifs excède les flux de trésorerie futurs non actualisés qui sont susceptibles d'en découler.

Charges reportées Les charges reportées sont amorties sur la durée de vie utile estimative des actifs visés.

Écarts d'acquisition Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du prix d'achat d'une entreprise acquise sur la juste valeur des actifs nets sous-jacents acquis à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis et sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois l'an au niveau des unités d'exploitation. Toute dépréciation éventuelle des écarts d'acquisition est déterminée en comparant la juste valeur d'une unité d'exploitation à sa valeur comptable. Si la juste valeur de l'unité d'exploitation excède sa valeur comptable, les écarts d'acquisition sont considérés comme n'ayant subi aucune dépréciation. Si la valeur comptable de l'unité d'exploitation excède sa juste valeur, un test de dépréciation des écarts d'acquisition plus approfondi doit être effectué. Une charge au titre de la dépréciation des écarts d'acquisition est constatée dans la mesure où, pour ce qui est de l'unité d'exploitation, la valeur comptable des écarts d'acquisition excède la juste valeur implicite et est constatée dans le bénéfice d'exploitation.

La société détermine la juste valeur à l'aide d'un modèle d'actualisation des flux de trésorerie, lequel est corroboré par d'autres techniques d'évaluation comme les multiplicateurs de marché. Afin de déterminer ces justes valeurs, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des prévisions à l'égard du chiffre d'affaires, du bénéfice et des dépenses en immobilisations, des taux d'actualisation et des taux finaux de croissance futurs. Les prévisions à l'égard du chiffre d'affaires, du bénéfice et des dépenses en immobilisations futurs sont conformes aux plans stratégiques présentés au Conseil d'administration de la société. Les taux d'actualisation sont fondés sur le coût du capital moyen pondéré de l'industrie. Ces estimations et hypothèses peuvent changer dans le futur en raison de l'incertitude entourant la concurrence et la conjoncture ou de changements dans les stratégies commerciales. Se reporter à la note 3 pour obtenir de plus amples renseignements.

Instruments financiers Le chapitre 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », (le « chapitre 3855 ») du *Manuel de l'ICCA* établit une norme de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des instruments dérivés non financiers. Les instruments financiers doivent tous être classés dans une catégorie déterminée, soit à titre d'actifs ou de passifs financiers détenus à des fins de transaction, de placements détenus jusqu'à leur échéance, de prêts ou de créances, d'actifs financiers disponibles à la vente ou d'autres passifs financiers. La norme exige que les instruments financiers soient inclus dans le bilan de la société et évalués à leur juste valeur, à l'exception des prêts et des créances, des actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance et des autres passifs financiers, qui sont évalués au coût ou au coût après amortissement. Les gains et les pertes sur les actifs financiers et les passifs financiers détenus à des fins de transaction sont comptabilisés dans le

bénéfice net de la période au cours de laquelle ils se produisent. Les gains et les pertes non réalisés, y compris les variations des taux de change, sur les actifs financiers disponibles à la vente sont constatés dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce que l'actif financier soit décomptabilisé ou subisse une dépréciation; lorsque cela se produit, les gains ou les pertes non réalisés sont comptabilisés dans le bénéfice net. Les coûts de transaction autres que ceux qui se rapportent aux instruments financiers classés comme étant détenus à des fins de transaction, et qui sont donc passés en charges à mesure qu'ils sont engagés, sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Par suite de la mise en application du chapitre 3855, les classements suivants ont été adoptés :

- la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements à court terme sont désignés comme actifs détenus à des fins de transaction, à l'exception de certains équivalents de trésorerie et placements à court terme libellés en dollars américains désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture de flux de trésorerie, qui sont classés comme des actifs financiers disponibles à la vente;
- les débiteurs sont classés comme des prêts et des créances;
- les placements dans des instruments de capitaux propres sont classés comme étant disponibles à la vente;
- la dette bancaire, les créiteurs et certaines charges à payer, la dette à court terme, la dette à long terme, les obligations découlant de contrats de location-acquisition et les titres de participation ont été classés à titre d'autres passifs financiers;
- certaines charges à payer ont été classées comme étant détenues à des fins de transaction.

La société n'a classé aucun actif financier comme étant détenu jusqu'à son échéance.

Instruments dérivés La société a recours à des instruments financiers dérivés sous forme de swaps de devises, de swaps de taux d'intérêt et de contrats à terme de capitaux propres pour gérer les risques courants et prévus liés aux fluctuations des taux de change, des taux d'intérêt et du cours des actions ordinaires de la société. La société a recours à des instruments financiers et non financiers dérivés sous forme de contrats à terme standardisés de contrats d'option et de contrats à terme pour gérer les risques courants et prévus liés aux fluctuations du prix des marchandises. La société n'a pas recours à des accords de dérivés pour des motifs de négociation ou de spéculation.

Tous les instruments dérivés sont constatés aux bilans consolidés à leur juste valeur conformément au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*. Les instruments non financiers dérivés, tels que certains contrats relatifs au prix des marchandises, sont constatés aux bilans consolidés à leur juste valeur, à moins qu'ils ne soient exonérés de ce traitement parce qu'ils ont été conclus dans le contexte des besoins prévus de l'entité en matière d'achats, de ventes ou d'utilisation. Les instruments dérivés incorporés sont séparés du contrat hôte et constatés aux bilans consolidés à leur juste valeur. La juste valeur est fondée sur le cours du marché lorsqu'il existe un marché actif. S'il n'existe pas de marché actif, la juste valeur est estimée au moyen de méthodes d'évaluation, essentiellement par l'analyse des flux de trésorerie actualisés. Les instruments dérivés sont constatés comme actifs et passifs à court terme ou à long terme selon leur durée restante jusqu'à échéance. Toute variation de la juste valeur des instruments dérivés est comptabilisée dans le bénéfice net, à moins que la comptabilité de couverture de flux de trésorerie ne soit appliquée.

La société identifie, désigne et documente officiellement les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, y compris les swaps de devises et les swaps de taux d'intérêt désignés comme couvertures de flux de trésorerie pour gérer les risques liés aux fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt variables sur une partie de sa trésorerie, de ses équivalents de trésorerie, de ses placements à court terme et de ses dépôts de garantie inscrits comme autres actifs et libellés en dollars américains. La société désigne également ses swaps de devises comme couvertures de flux de trésorerie pour gérer les risques liés aux fluctuations des taux de change sur ses billets de placement privé libellés en dollars américains. La société évalue si ces instruments dérivés continuent d'être hautement efficaces dans le cadre de la compensation de la variation des flux de trésorerie des éléments couverts. Lorsqu'il est prévu qu'un dérivé ne sera plus hautement efficace, la comptabilité de couverture n'est plus appliquée. L'inefficacité de la couverture, le cas échéant, est comprise dans le bénéfice net de la période courante.

Conversion des devises Les actifs et les passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les gains ou pertes de change découlant de la conversion de ces soldes libellés en devises sont comptabilisés dans le bénéfice d'exploitation, à l'exception des swaps de devises, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie disponibles à la vente, des placements à court terme et des dépôts de garantie inscrits comme autres actifs libellés en dollars américains qui sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie et sont reportés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu et sont reclassés dans le bénéfice net lorsqu'ils sont réalisés. Les produits et charges libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change moyen de l'exercice.

Impôts sur le bénéfice La méthode axée sur le bilan est utilisée pour comptabiliser les impôts sur le bénéfice. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont constatés pour tenir compte des incidences fiscales futures des écarts temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs existants dans les états financiers et leurs valeurs fiscales respectives. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont mesurés par application des taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur dont il est prévu qu'ils s'appliqueront au bénéfice imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporaires sont censés se résorber ou être réglés. L'incidence, sur les actifs et les passifs d'impôts futurs, d'une

Notes afférentes aux états financiers consolidés

modification des taux d'imposition est comptabilisée dans la charge d'impôts quand la modification est en vigueur ou presque en vigueur. Les actifs d'impôts futurs sont évalués et une provision pour moins-value, s'il y a lieu, est inscrite au titre de tout actif d'impôts futurs s'il est plus probable qu'improbable que l'actif ne sera pas réalisé.

Avantages sociaux futurs La société est le promoteur d'un certain nombre de régimes de retraite, y compris des régimes de retraite agréés à prestations déterminées par capitalisation, des régimes de retraite à cotisations déterminées et des régimes complémentaires sans capitalisation offrant des prestations de retraite au-delà des limites prévues par la loi. La société propose également des régimes d'avantages complémentaires de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi ainsi qu'un régime d'assurance-invalidité de longue durée couvrant certains de ses salariés. Les régimes d'avantages complémentaires de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi sont généralement des régimes sans capitalisation qui sont essentiellement non contributifs et qui prévoient des prestations pour soins de santé, d'assurance-vie et d'assurance de soins dentaires. La société cotise également à divers régimes de retraite interentreprises qui offrent des prestations de retraite.

Régimes de retraite à prestations déterminées Les coûts et les obligations au titre des prestations constituées des régimes de retraite à prestations déterminées et des autres régimes d'avantages sociaux de la société, y compris des avantages complémentaires de retraite, des avantages postérieurs à l'emploi et des prestations d'invalidité de longue durée, sont constatés par régularisation d'après des évaluations actuarielles. Ces dernières sont déterminées selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services et les meilleures estimations du taux d'actualisation de la direction, le taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes, le taux de croissance de la rémunération, l'âge et la date du départ à la retraite, le taux de mortalité et le taux de croissance prévu des coûts des soins de santé. Les évaluations actuarielles sont effectuées aux fins comptables en prenant le 30 septembre comme date de mesure. Les actifs des régimes de retraite sont évalués à la valeur de marché à la date de mesure. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre des prestations constituées est fondé sur les taux d'intérêt du marché à la date de mesure, en supposant un portefeuille d'obligations de sociétés cotées AA dont la durée jusqu'à l'échéance correspond, en moyenne, à celle des obligations au titre des prestations constituées.

Le coût des services passés découlant des modifications apportées aux régimes est amorti sur la durée moyenne résiduelle prévue d'activité des salariés actifs. Le gain ou la perte actuariel net non amorti qui excède de 10 % le plus élevé de ces montants, soit l'obligation au titre des prestations constituées, soit la juste valeur des actifs des régimes de retraite, au début de l'exercice, est amorti sur la durée moyenne résiduelle prévue d'activité des salariés actifs en ce qui a trait aux régimes de retraite à prestations déterminées et aux régimes d'avantages complémentaires de retraite. Le montant net du gain ou de la perte actuariel non amorti relatif aux avantages postérieurs à l'emploi et aux prestations d'invalidité de longue durée est amorti sur des périodes ne dépassant pas trois ans. La durée moyenne résiduelle prévue d'activité des salariés actifs, couverts par les régimes de retraite à prestations déterminées, varie de 9 à 18 ans, avec une moyenne pondérée de 12 ans. La durée moyenne résiduelle prévue d'activité des salariés couverts par des régimes d'avantages complémentaires de retraite varie de 7 à 20 ans, avec une moyenne pondérée de 15 ans.

L'actif ou le passif net au titre des prestations constituées correspond à la différence cumulative entre le coût et les cotisations à la caisse de retraite et il est comptabilisé dans les autres actifs ou les autres passifs.

Régimes de retraite à cotisations déterminées et régimes de retraite interentreprises Les coûts des prestations de retraite aux termes des régimes de retraite à cotisations déterminées et des régimes de retraite interentreprises sont passés en charges à mesure que les cotisations sont à payer.

Régime d'options sur actions La société constate dans le bénéfice d'exploitation un coût de rémunération et un passif relativement aux attributions d'options sur actions des salariés, qui prévoient le règlement en actions ou par le paiement en espèces de la plus-value des actions, au gré du salarié, selon la méthode de la valeur intrinsèque. Selon cette méthode, le passif au titre de la rémunération à base d'actions correspond à l'excédent du cours des actions ordinaires à la date du bilan sur le prix d'exercice des options sur actions. La variation d'un exercice sur l'autre du passif au titre de la rémunération à base d'actions est constatée dans le bénéfice d'exploitation, selon le délai d'acquisition des droits.

Régime d'unités d'actions restreintes La société constate un coût de rémunération dans le bénéfice d'exploitation, selon le délai d'acquisition des droits, pour chaque unité d'action restreinte attribuée et dont la valeur est égale au cours d'une action ordinaire de Loblaw à la date à laquelle les unités d'actions restreintes sont attribuées à chaque participant, selon une répartition proportionnelle sur la période de performance, et elle effectue des ajustements pour tenir compte des variations du cours jusqu'à la fin de la période de performance. L'effet cumulatif des variations du cours est imputé au bénéfice d'exploitation de la période au cours de laquelle celles-ci surviennent.

Régime d'actionariat à l'intention des salariés La société maintient un régime d'actionariat à l'intention des salariés qui permet à ces derniers d'acquiescer des actions ordinaires de la société au moyen de retenues à la source régulières jusqu'à concurrence de 5 % de leurs gains bruts fixes. La société verse au régime une cotisation supplémentaire équivalant à 25 % de la cotisation de chaque salarié, cotisation qui est comptabilisée dans le bénéfice d'exploitation comme un coût de rémunération dès qu'elle est versée.

Unités d'actions différées Des membres du Conseil d'administration de la société, qui ne font pas partie de la direction de la société, peuvent choisir annuellement de recevoir, en tout ou en partie, leurs honoraires annuels et jetons de présence sous forme d'unités d'actions différées. Le passif au titre de la rémunération sous forme d'unités d'actions différées est comptabilisé selon le nombre d'unités en circulation et le cours de l'action ordinaire de Loblaw à la date du bilan. La variation d'un exercice sur l'autre du passif au titre de la rémunération sous forme d'unités d'actions différées est comptabilisée dans le bénéfice d'exploitation.

Unités d'actions à versement différé à l'intention des hauts dirigeants En 2008, la société a approuvé la mise en place d'un régime d'octroi d'unités d'actions à versement différé à l'intention des hauts dirigeants. En vertu de ce régime, les hauts dirigeants peuvent choisir de reporter l'intégralité de leurs incitations à court terme qu'ils ont gagnées, assujetties à un plafond global équivalant à trois fois le salaire de base du haut dirigeant, à toute année du régime d'octroi d'unités d'actions à versement différé. Toutes les unités détenues par un haut dirigeant seront versées en espèces le 15 décembre de l'année suivant le départ du haut dirigeant pour quelle que soit la raison. Le haut dirigeant qui choisit de participer au régime doit le faire irrévocablement, pour toute année, avant le début de l'exercice. Le nombre d'unités octroyées pour toute année sera déterminé en divisant les incitations à court terme assujetties au régime d'octroi d'unités d'actions à versement différé par la valeur des actions ordinaires de la société à la date à laquelle les incitations seraient autrement versées. À cette fin, et pour les besoins de détermination de la valeur d'une unité lors de sa conversion en espèces, la valeur des unités d'actions à versement différé sera calculée par le cours moyen pondéré des actions ordinaires de la société transigées à la Bourse de Toronto au cours des cinq jours précédant la date d'évaluation.

Estimations et hypothèses L'établissement des états financiers consolidés exige que la direction fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants et les informations présentées dans les états financiers consolidés et les notes y afférentes. Ces estimations et hypothèses sont fondées sur l'expérience passée, sur les connaissances que la direction possède des événements et de la conjoncture en cours ainsi que des activités qui pourraient être entreprises à l'avenir. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Certaines estimations, comme celles relatives à l'évaluation des stocks, aux écarts d'acquisition, aux impôts sur le bénéfice, à la taxe sur les produits et services et aux taxes de vente provinciales ainsi qu'aux dépréciations d'immobilisations et aux avantages sociaux futurs, reposent sur des jugements subjectifs ou complexes à l'égard de questions pouvant être incertaines et tout changement dans ces estimations pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés. Les marchés du crédit illiquides, des capitaux propres volatils, les devises, les marchés de l'énergie et le déclin des dépenses à la consommation ont tous contribué à l'accroissement de l'incertitude liée à ces estimations et hypothèses. Puisque les événements futurs et leurs répercussions ne peuvent être déterminés avec précision, les résultats réels pourraient largement différer de ces estimations. La variation de ces estimations entraînée par une conjoncture fluctuante sera reflétée dans les états financiers des prochains exercices.

Présentation Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude. Les dépôts de garantie, qui ont précédemment été inscrits comme trésorerie, équivalents de trésorerie et placements à court terme aux bilans consolidés, sont dorénavant inclus dans les autres actifs aux bilans consolidés et ont totalisé 437 \$ au 3 janvier 2009 (322 \$ en 2007). Le passif non réalisé au titre de contrats à terme de capitaux propres de la société, qui était auparavant inscrit comme autres passifs à long terme aux bilans consolidés, est maintenant inclus dans les créditeurs et charges à payer et totalisait 92 \$ au 3 janvier 2009 (91 \$ en 2007).

Normes comptables futures

Écarts d'acquisition et actifs incorporels En novembre 2007, l'ICCA a publié un supplément au chapitre 1000, « Fondements conceptuels des états financiers » et à la NOC-11, « Entreprises en phase de démarrage », et a publié le nouveau chapitre 3064, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », (« chapitre 3064 »), dans le *Manuel de l'ICCA*, afin de remplacer le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », a retiré le chapitre 3450, « Frais de recherche et de développement », et a modifié l'abrégé 27 du Comité sur les problèmes nouveaux, « Produits et charges au cours de la période de pré-exploitation », (« CPN-27 »), qui ne s'applique pas aux entités qui ont adopté le chapitre 3064. Ces modifications fournissent un encadrement pour la constatation d'actifs incorporels mis au point à l'interne, y compris les actifs conçus dans le cadre d'activités de recherche et de développement, ce qui assure le traitement uniforme de tous les actifs incorporels, peu importe s'ils ont été acquis séparément ou mis au point à l'interne. Les modifications sont applicables aux états financiers annuels et intermédiaires pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008, et la société les mettra donc en application durant le premier trimestre de 2009 rétroactivement, avec retraitement des résultats des périodes comparatives pour l'exercice en cours et l'exercice antérieur. La société en est à évaluer l'incidence de leur application sur ses états financiers.

Risque de crédit et juste valeur des risques financiers et des passifs financiers Le 20 janvier 2009, le Comité sur les problèmes nouveaux a publié l'abrégé CPN-173, « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers ». Le Comité a convenu que le risque de crédit propre à l'entité et le risque de crédit de ses contreparties devaient être pris en compte dans le calcul de la juste valeur de ses actifs et passifs financiers, notamment les instruments dérivés, pour les besoins de la présentation et de la communication de l'information. Le traitement comptable indiqué par cet abrégé devrait s'appliquer rétrospectivement sans retraitement des périodes antérieures à tous les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur dans les états financiers intermédiaires et annuels terminés le 20 janvier 2009 ou après cette date. L'application rétrospective avec retraitement des périodes antérieures est permise mais non requise. La société évalue l'incidence de cet abrégé sur ses états financiers et appliquera cet abrégé à compter du premier trimestre de 2009.

Note 2. Mise en application de nouvelles normes comptables

Normes comptables adoptées en 2008

Informations à fournir concernant le capital et instruments financiers – informations à fournir et présentation En décembre 2006, l'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables, soit le chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital », (« chapitre 1535 »), le chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », (« chapitre 3862 »), et le chapitre 3863, « Instruments financiers – présentation », (« chapitre 3863 »).

Le chapitre 1535 établit des directives à l'égard de la présentation de l'information concernant le capital d'une société ainsi qu'à l'égard de la façon dont il est géré. La norme prévoit la fourniture accrue d'informations en ce qui concerne i) les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital d'une société, ii) des données quantitatives sur ce que la société considère comme du capital, et iii) la question à savoir si la société s'est conformée aux obligations externes relatives au capital; si elle ne l'a pas fait, les conséquences de cette non-conformité. Il y a lieu de se reporter à la note 21 pour les nouvelles informations à fournir. L'adoption du chapitre 1535 n'a pas eu d'incidence sur les résultats financiers de la société ni sur sa situation financière.

Les chapitres 3862 et 3863 remplacent le chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation ». Le chapitre 3862 impose davantage d'informations à fournir à l'égard des risques associés aux instruments financiers tels que le risque de crédit, le risque d'illiquidité et le risque de marché, et les méthodes utilisées pour repérer, surveiller et gérer ces risques. Le chapitre 3863 reprend les normes à l'égard de la présentation des instruments financiers et des instruments dérivés non financiers et il fournit des directives supplémentaires quant au classement des instruments financiers, du point de vue de l'émetteur, sous la rubrique du passif ou des capitaux propres. Il y a lieu de se reporter aux notes 25 et 26 pour les nouvelles informations à fournir. La présentation de l'information comparative sur la nature et la gravité des risques découlant des instruments financiers n'est pas requise durant l'exercice au cours duquel l'adoption du chapitre 3862 a lieu. L'adoption des chapitres 3862 et 3863 n'a eu aucune incidence sur les résultats financiers de la société, ni sur sa situation financière.

Stocks Le 1^{er} janvier 2008, la société a adopté le chapitre 3031 qui a été publié par l'ICCA en juin 2007 et remplace le chapitre 3030 portant le même intitulé. Le chapitre 3031 prescrit l'évaluation des stocks au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le plus faible des deux montants. Les coûts tels que les coûts de stockage et les frais généraux et d'administration qui ne contribuent pas à amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent sont précisément exclus du coût des stocks et sont passés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés. La reprise d'anciens montants de dépréciation à la valeur nette de réalisation en cas d'une augmentation ultérieure de la valeur des stocks est maintenant requise. Le coût des stocks doit se fonder sur la méthode du premier entré, premier sorti ou celle du coût moyen pondéré. Les méthodes d'évaluation du coût des stocks, telles que la méthode du prix de détail, peuvent être utilisées si ces méthodes donnent des résultats proches du coût. La nouvelle norme exige également d'autres informations à fournir, notamment les méthodes comptables adoptées pour évaluer les stocks, la valeur comptable des stocks, le montant des stocks passé en charges au cours de la période, le montant de toute dépréciation et le montant de toute reprise de dépréciation comptabilisée en réduction du montant des stocks passé en charges.

Les stocks de marchandises sont inscrits au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le plus faible des deux montants. Les coûts comprennent les coûts d'achat, déduction faite des remises de fournisseurs, et d'autres coûts comme les frais de transport, qui sont engagés directement pour acheminer les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Les articles saisonniers de marchandise générale et les stocks des centres de distribution sont évalués au coût moyen pondéré. La société utilise la méthode du prix de détail pour évaluer le coût de certains stocks des magasins de détail. La société calcule la valeur de réalisation nette estimative comme étant le montant auquel elle estime pouvoir vendre les stocks, compte tenu des fluctuations saisonnières des prix au détail, moins les coûts estimatifs nécessaires pour procéder à la vente. La valeur des stocks est ramenée à la valeur de réalisation nette lorsque la société estime que le coût des stocks ne pourra être recouvré, en raison de leur obsolescence, des dommages qu'ils ont subis ou de la baisse des prix de vente. Lorsque les circonstances qui sont à l'origine de la réduction de valeur des stocks n'existent plus, ou lorsque des signes clairs indiquent une hausse des prix de vente au détail, la réduction de valeur précédemment inscrite est reprise. Les coûts de stockage, les frais généraux et d'administration indirects et certains frais de vente relatifs aux stocks sont passés en charges à la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Les ajustements de transition qui découlent de la mise en application du chapitre 3031 sont constatés dans le solde d'ouverture des bénéfices non répartis pour 2008. Les chiffres des périodes précédentes n'ont pas été retraités. Au moment de l'adoption des nouvelles exigences, la société a enregistré aux bilans consolidés une baisse de 65 \$ du solde d'ouverture des stocks, une hausse de 24 \$ des impôts à recouvrer et une baisse de 41 \$ du solde d'ouverture des bénéfices non répartis, découlant de l'application d'une formule de coûts identique à tous les stocks de nature et d'usage semblables pour la société.

Outre les conventions comptables adoptées pour évaluer les stocks, le chapitre 3031 exige également d'autres informations à fournir. Pour des renseignements sur le montant des stocks de marchandises inscrit à titre de charge pour la période, le montant des stocks dont la valeur inférieure au coût a été réduite à la valeur de réalisation nette pour les stocks inscrits en fin de période, ainsi que le montant de reprise des réductions de valeur précédemment constatées, il y a lieu de se reporter à la note 11.

Normes comptables mises en œuvre en 2007

Le 31 décembre 2006, la société a adopté les recommandations contenues dans les chapitres suivants du *Manuel de l'ICCA* : le chapitre 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », le chapitre 3865, « Couvertures », le chapitre 1530, « Résultat étendu », le chapitre 3251, « Capitaux propres », et le chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation ». Ces normes ont été appliquées sans retraitement des données des périodes antérieures. Tous les ajustements de transition découlant de ces nouvelles normes ont donné lieu à une diminution des bénéfices non répartis, déduction faite des impôts sur le bénéfice et de la participation sans contrôle de 15 millions de dollars, ainsi qu'à une augmentation du cumul des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur le bénéfice et de la participation sans contrôle de 16 millions de dollars en 2007.

Note 3. Écarts d'acquisition

En 2008 et 2007, la société a effectué son test de dépréciation annuel des écarts d'acquisition et a déterminé qu'il n'y avait aucune dépréciation de la valeur comptable des écarts d'acquisition.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Dans le cours normal de ses activités, la société peut, à l'occasion, faire l'acquisition de magasins franchisés et les convertir en magasins détenus par la société. En 2008, la société a acquis 1 magasin franchisé (4 magasins franchisés en 2007). Ces acquisitions ont été comptabilisées selon la méthode de l'acquisition, les résultats des entreprises acquises ayant été inclus dans les états financiers consolidés de la société à partir de la date d'acquisition. La juste valeur des actifs nets acquis était composée d'immobilisations de néant (3 \$ en 2007), d'autres actifs, essentiellement des stocks, d'un montant de néant (1 \$ en 2007) et d'écarts d'acquisition de 1 \$ (8 \$ en 2007) pour une contrepartie en espèces de 1 \$ (9 \$ en 2007), déduction faite des débiteurs des magasins franchisés de néant (3 \$ en 2007).

Le tableau suivant présente la variation des écarts d'acquisition en 2008 et en 2007 :

	2008	2007
Solde au début de l'exercice	806 \$	794 \$
Écarts d'acquisition acquis	1	8
Autres	-	4
Solde à la fin de l'exercice	807 \$	806 \$

Note 4. Charges de restructuration et autres charges

Projet Simplifier Au cours de 2007, la société a approuvé et annoncé la restructuration des activités de mise en marché et d'exploitation en magasin afin de rationaliser ces fonctions, et ce, conformément au Projet Simplifier. La charge cumulative de 3 \$ (197 \$ en 2007) comprend une tranche de 2 \$ (139 \$ en 2007) ayant trait aux prestations de cessation d'emploi, qui comprend des indemnités de départ, des coûts supplémentaires découlant des régimes de retraite liés à la cessation d'emploi de salariés et des coûts de rétention, et d'autres coûts de 1 \$ (58 \$ en 2007), principalement liés à la consultation, lesquels sont directement liés à la restructuration. En 2008, les paiements en espèces se sont établis à 36 \$ (149 \$ en 2007). À la fin de 2008, un passif résiduel de 1 \$ (33 \$ en 2007) relatif à ce projet a été inscrit aux bilans consolidés.

Activités en magasins En 2007, la société a terminé la restructuration de ses activités en magasins précédemment annoncée. En 2008, la société a constaté des produits de 3 \$ (charge de 16 \$ en 2007) relatifs à ce projet. Les paiements en espèces, en 2008, se sont établis à 1 \$ (22 \$ en 2007). À la fin de 2008, un passif résiduel de néant (3 \$ en 2007) relatif à ce projet a été inscrit aux bilans consolidés.

Réseau d'approvisionnement En 2005, la société a approuvé un vaste plan de restructuration de son réseau d'approvisionnement à l'échelle nationale. Les produits cumulatifs de 1 \$ (charge de 9 \$ en 2007) comprennent des produits de 3 \$ (charge de 7 \$ en 2007) liés aux coûts de prestations de cessation d'emploi résultant des départs forcés prévus et une charge de 2 \$ (2 \$ en 2007) liée aux coûts de fermeture d'installations et autres coûts. Les paiements en espèces, en 2008, se sont établis à 25 \$ (5 \$ en 2007). À la fin de 2008, un passif résiduel de 7 \$ (33 \$ en 2007) relatif à ce projet a été inscrit aux bilans consolidés.

Le tableau qui suit résume les coûts constatés et les paiements en espèces effectués de même que le passif net correspondant aux 3 janvier 2009 et 29 décembre 2007 :

	Coûts de prestations de cessation d'emploi	Coûts de fermeture des installations et autres coûts	Total de 2008	Total de 2007
Passif net au début de l'exercice	59 \$	12 \$	71 \$	40 \$
Coûts constatés				
Projet Simplifier	2 \$	1 \$	3 \$	197 \$
Activités en magasins	-	(3)	(3)	16
Réseau d'approvisionnement	(3)	2	(1)	9
	(1) \$	- \$	(1) \$	222 \$
Paiements en espèces				
Projet Simplifier	26 \$	10 \$	36 \$	149 \$
Activités en magasins	1	-	1	22
Réseau d'approvisionnement	23	2	25	5
	50 \$	12 \$	62 \$	176 \$
Charges portées en réduction des autres actifs ¹⁾	-	-	-	15
Passif net à la fin de l'exercice	8 \$	- \$	8 \$	71 \$
Comptabilisé dans les bilans consolidés comme suit :				
Créditeurs et charges à payer	8	-	8	50
Autres passifs (note 17)	-	-	-	21
Passif net à la fin de l'exercice	8 \$	- \$	8 \$	71 \$

Note 5. Intérêts débiteurs et autres frais de financement

	2008	2007
Intérêts sur la dette à long terme	286 \$	285 \$
Intérêts (créditeurs) débiteurs sur les instruments financiers dérivés	(4)	12
Intérêts débiteurs (créditeurs) nets à court terme	2	(6)
Intérêts créditeurs sur les dépôts de garantie	(9)	(17)
Dividendes sur les titres de participation	8	-
Montant capitalisé au titre des immobilisations	(20)	(22)
Intérêts débiteurs	263 \$	252 \$

1) Représente les coûts du régime de retraite à prestations déterminées imputés aux autres actifs. Les charges portées en réduction des autres actifs sont liées aux prestations contractuelles de cessation d'emploi qui ont été constatées et qui ont entraîné la réduction des actifs des régimes (se reporter à la note 14).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Au cours de 2008, des intérêts débiteurs nets de 283 \$ (261 \$ en 2007) ont été constatés à l'égard des actifs et passifs financiers non classés comme étant détenus à des fins de transaction. De plus, des produits de 12 \$ (24 \$ en 2007) tirés de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements à court terme détenus par Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron »), filiale en propriété exclusive de la société à la Barbade, ont été comptabilisés dans les intérêts créditeurs nets à court terme. Glenhuron a également perçu des intérêts créditeurs sur les dépôts de garantie.

Les intérêts et les dividendes sur titres de capital versés en 2008 se sont établis à 402 \$ (397 \$ en 2007), et les intérêts perçus se sont élevés à 132 \$ (128 \$ en 2007).

Note 6. Impôts sur le bénéfice

Le taux d'imposition effectif de la société figurant dans les états consolidés des résultats est comptabilisé à un taux qui diffère du taux d'imposition de base moyen pondéré fédéral et provincial canadien prévu par la loi pour les raisons suivantes :

	2008	2007
Taux d'imposition de base moyen pondéré fédéral et provincial canadien prévu par la loi	30,8 %	33,2 %
Augmentation (diminution) nette résultant de ce qui suit :		
Bénéfice dans des compétences dont les taux d'imposition diffèrent des taux d'imposition canadiens prévus par la loi	(3,2)	1,4
Montants non imposables	(0,3)	(1,5)
Incidence des modifications des taux d'imposition prévus par la loi sur les soldes d'impôts futurs	-	(2,3)
Autres	1,8	0,2
Taux d'imposition effectif	29,1 %	31,0 %

Le montant net des impôts sur le bénéfice payés en 2008 s'est élevé à 122 \$ (220 \$ en 2007).

L'incidence cumulative sur les actifs d'impôts futurs et les passifs d'impôts futurs des modifications des taux d'imposition prévus par la loi au palier fédéral et dans certaines provinces au Canada est constatée dans les états financiers consolidés au moment où ces taux deviennent presque en vigueur. Par conséquent, en 2007, une réduction nette de 11 \$ de la charge d'impôts futurs a été constatée par suite de la variation des taux d'imposition prévus par la loi au palier fédéral et dans certaines provinces au Canada.

L'incidence sur les impôts sur le bénéfice des écarts temporaires qui ont donné lieu à une partie importante des actifs (passifs) d'impôts futurs se présente comme suit :

	2008	2007
Créditeurs et charges à payer	32 \$	47 \$
Autres passifs	146	120
Immobilisations	(294)	(259)
Autres actifs	(101)	(89)
Report de pertes en avant (échéant de 2015 à 2028)	78	41
Autres	9	16
Passif d'impôts futurs nets	(130) \$	(124) \$
	2008	2007
Comptabilisé dans les bilans consolidés comme suit :		
Actifs d'impôts futurs à court terme	41 \$	56 \$
Passif d'impôts futurs à long terme	(171)	(180)
Passif d'impôts futurs nets	(130) \$	(124) \$

Note 7. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire (en dollars, sauf indication contraire)

	2008	2007
Bénéfice net aux fins du bénéfice de base par action (en millions de dollars)	545 \$	330 \$
Dividendes sur les titres de participation (en millions de dollars) (note 21)	8	-
Bénéfice net aux fins du bénéfice dilué par action (en millions de dollars)	553	330
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions) (note 20)	274,2	274,2
Effet dilutif de la rémunération à base d'actions (en millions)	0,1	-
Effet dilutif des titres de participation (en millions) (note 19)	3,6	-
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation (en millions)	277,9 \$	274,2 \$
Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire (en dollars)	1,99 \$	1,20 \$

Les options sur actions en cours dont le prix d'exercice était supérieur au cours des actions ordinaires de la société au 3 janvier 2009 n'ont pas été prises en compte dans le calcul du bénéfice net dilué par action ordinaire. En conséquence, 4 690 732 options sur actions (6 390 459 en 2007) assorties d'un prix d'exercice moyen pondéré de 52,98 \$ l'action ordinaire (52,67 \$ en 2007) ont été exclues du calcul du bénéfice net dilué par action ordinaire.

Note 8. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le tableau suivant présente les composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au 3 janvier 2009 et au 29 décembre 2007 :

	2008	2007
Trésorerie	42 \$	61 \$
Équivalents de trésorerie – placements à court terme échéant dans un délai d'au plus de 90 jours :		
Dépôts à terme bancaires	–	77
Bons du Trésor	219	109
Titres de créance du gouvernement	58	59
Papier commercial de sociétés	209	124
Trésorerie et équivalents de trésorerie	528 \$	430 \$

La société a constaté un gain de change non réalisé de 210 \$ (perte de 155 \$ en 2007) par suite de la conversion de sa trésorerie, de ses équivalents de trésorerie, de ses placements à court terme et de ses dépôts de garantie inclus dans les autres actifs libellés en dollars américains, dont un gain de 87 \$ (perte de 60 \$ en 2007) qui avait trait à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie. Le gain ou la perte découlant de la conversion de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des placements à court terme et des dépôts de garantie inclus dans les autres actifs est en partie compensé par la constatation dans le bénéfice d'exploitation et le cumul des autres éléments du résultat étendu d'une perte ou d'un gain de change non réalisé sur les swaps de devises, tel qu'il est décrit à la note 24.

Note 9. Débiteurs

Le tableau suivant présente les composantes des débiteurs au 3 janvier 2009 et au 29 décembre 2007 :

	2008	2007
Créances sur cartes de crédit	2 206 \$	2 023 \$
Montant titrisé	(1 775)	(1 475)
Créances sur cartes de crédit, montant net	431	548
Autres débiteurs	436	337
Débiteurs	867 \$	885 \$

Créances sur cartes de crédit La société, par l'entremise de la Banque *PC*, procède à la titrisation de certaines créances sur cartes de crédit en vendant ces dernières à des fiducies indépendantes qui émettent des titres portant intérêt. Lorsque la Banque *PC* vend des créances sur cartes de crédit, elle conserve ses responsabilités de gestion et certaines responsabilités d'administration, ainsi que des droits sur les créances titrisées, qui correspondent au droit à des flux de trésorerie futurs, après avoir tenu compte des obligations envers les investisseurs. Ces droits sont désignés comme étant détenus à des fins de transaction et sont comptabilisés à leur juste valeur dans les débiteurs. La juste valeur de ces droits conservés a été estimée selon les meilleures estimations de la direction quant à la valeur actualisée nette des flux de trésorerie futurs prévus à l'aide des hypothèses clés. Bien que la Banque *PC* demeure responsable de la gestion de toutes les créances sur cartes de crédit, elle ne reçoit aucune rémunération supplémentaire pour la gestion des créances sur cartes de crédit vendues aux fiducies indépendantes.

En 2008, la Banque *PC* a titrisé des créances sur cartes de crédit de 300 \$ (225 \$ en 2007), par la vente d'une partie des droits dans ces créances aux fiducies indépendantes. Une tranche des créances titrisées est comprise dans la facilité liée à la fiducie indépendante, d'une durée de 364 jours, et renouvelable annuellement. Si les modalités de cette facilité ne sont pas renouvelées, les montants recouverts pourront être accumulés avant la date d'échéance, et le montant de cette tranche des créances titrisées sera remboursé aux fiducies indépendantes. La titrisation a donné lieu à un gain de 1 \$ (1 \$ en 2007) sur la vente initiale du passif de gestion de 1 \$ (néant en 2007). Au cours de 2008, la Banque *PC* a reçu 176 \$ (141 \$ en 2007) provenant des produits de titrisation générés par les créances sur cartes de crédit des fiducies indépendantes. Une augmentation du passif de gestion

de 1 \$ (2 \$ en 2007) a été constatée au cours de l'exercice sur la titrisation et la juste valeur du passif de gestion constaté en fin d'exercice s'est chiffré à 11 \$ (10 \$ en 2007). Le recours des fiduciaires à l'égard des actifs de la Banque PC se limite aux droits conservés de la Banque PC et est de plus appuyé par la société par des lettres de garantie correspondant à un montant de 116 \$ (89 \$ en 2007) d'une tranche du montant titrisé (se reporter à la note 27).

Le montant net des pertes sur créances, de 35 \$ (11 \$ en 2007), comprend des pertes sur créances de 99 \$ (57 \$ en 2007) sur le portefeuille total de créances sur cartes de crédit, déduction faite des pertes sur créances de 64 \$ (46 \$ en 2007) relatives aux créances sur cartes de crédit titrisées.

Le tableau qui suit indique également la sensibilité de la juste valeur actuelle des droits conservés à une variation défavorable immédiate de 10 % et de 20 % de ces hypothèses économiques clés en 2008. L'analyse de sensibilité figurant dans le tableau est hypothétique et doit être utilisée avec prudence. Les sensibilités de chaque hypothèse clé ont été calculées séparément, sans tenir compte des variations des autres hypothèses clés. Les résultats réels pourraient entraîner des variations simultanées de plusieurs hypothèses clés. Toute variation d'un facteur pourrait entraîner des variations d'autres facteurs, ce qui pourrait amplifier ou atténuer l'incidence de ces hypothèses.

	Variation des hypothèses		
	2008	10 %	20 %
Valeur comptable des droits conservés	14 \$		
Taux de paiement (mensuel)	41,56 %	(1) \$	(2) \$
Durée moyenne pondérée (années)	0,7		
Pertes prévues sur créances	5,35 %	(2) \$	(4) \$
Taux d'actualisation annuel appliqué aux flux de trésorerie résiduels	7,65 %		
Rendement net	13,00 %	(4) \$	(9) \$
Coût des fonds	3,65 %	(1) \$	(3) \$

Les flux de trésorerie liés aux opérations de titrisation se détaillent comme suit :

	2008	2007
Produit tiré de nouvelles opérations de titrisation	300 \$	225 \$
Rentrées nettes tirées des droits conservés	177 \$	143 \$

Les créances sur cartes de crédit qui étaient en souffrance au 3 janvier 2009, d'un montant de 7 \$, ne sont pas classées comme douteuses étant donné qu'elles sont en souffrance depuis moins de 90 jours et que la plupart de ces créances devraient vraisemblablement être réglées. Tout solde sur créances sur cartes de crédit en souffrance depuis 180 jours ou dont le recouvrement est considéré comme douteux est radié. La concentration du risque de crédit au titre des débiteurs est limitée étant donné la diversité de la clientèle de la société. Le risque de crédit sur les créances sur cartes de crédit est géré de la manière décrite à la note 26.

Autres débiteurs Les autres débiteurs se composent essentiellement de créances de franchisés indépendants, de magasins associés et de comptes indépendants. Les autres débiteurs qui sont en souffrance mais non encore douteux totalisaient 79 \$ au 3 janvier 2009 dont une tranche d'un montant minimal était en souffrance depuis plus de 60 jours.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Note 10. Provisions pour créances

La société maintient la provision pour créances sur cartes de crédit comptabilisée dans les bilans consolidés à un niveau qu'elle juge approprié pour absorber les pertes sur créances sur cartes de crédit. La provision pour perte sur créances sur cartes de crédit est inscrite dans les débiteurs, aux bilans consolidés. La provision pour les autres créances des magasins associés et indépendants est inscrite aux bilans consolidés, dans les débiteurs. Le tableau suivant présente l'évolution des provisions pour pertes de la société :

Créances sur cartes de crédit

	3 janvier 2009	29 décembre 2007
Provision au début de l'exercice	(13) \$	(11) \$
Provision pour pertes	(35)	(11)
Recouvrements	(14)	(7)
Radiations	47	16
Provision à la fin de l'exercice	(15) \$	(13) \$

Autres débiteurs

	3 janvier 2009	29 décembre 2007
Provision au début de l'exercice	(35) \$	(37) \$
Provision pour pertes	(81)	(79)
Radiations	92	81
Provision à la fin de l'exercice	(24) \$	(35) \$

Note 11. Stocks

Le coût des stocks de marchandises constaté à titre de charge était de 23 891 \$ à la fin de l'exercice terminé le 3 janvier 2009. La société a comptabilisé une charge de 16 \$ correspondant à la dévaluation des stocks comptabilisés au 3 janvier 2009, afin de les ramener à la valeur de réalisation nette. Aucune réduction de valeur des stocks précédemment comptabilisée n'a été contrepassée parce que les stocks n'étaient plus considérés comme vendus à un prix inférieur au coût.

Note 12. Immobilisations

	2008			2007		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Propriétés détenues aux fins d'aménagement	556 \$	-	556 \$	525 \$	-	525 \$
Propriétés en cours d'aménagement	164	-	164	89	-	89
Terrains	1 753	-	1 753	1 709	-	1 709
Bâtiments	5 471	1 454 \$	4 017	5 292	1 254 \$	4 038
Matériel et agencements	4 266	3 033	1 233	4 108	2 857	1 251
Améliorations aux bâtiments et améliorations locatives	517	255	262	518	238	280
	12 727	4 742	7 985	12 241	4 349	7 892
Bâtiments et matériel loués aux termes de contrats de location-acquisition	170	110	60	164	103	61
	12 897 \$	4 852 \$	8 045 \$	12 405 \$	4 452 \$	7 953 \$

Les éléments suivants ont été constatés dans le bénéfice d'exploitation en 2008 : une charge au titre de la dépréciation des immobilisations de 29 \$ (33 \$ en 2007) et une charge au titre de l'amortissement accéléré de 11 \$ (3 \$ en 2007).

Note 13. Autres actifs

	2008	2007
Dépôts de garantie	437 \$	322 \$
Actif au titre des prestations constituées (note 14)	273	181
Placements dans des franchises et autres créances	203	217
Swaps de devises non réalisés à recevoir (note 24)	107	270
Charges reportées et autres	153	154
	1 173 \$	1 144 \$

Les charges reportées et autres ci-dessus comprennent des swaps de taux d'intérêt non réalisés à recevoir de 21 \$ (9 \$ en 2007) et des charges de 7 \$ (5 \$ en 2007) se rapportant à un contrat à terme d'achat d'électricité (se reporter à la note 24).

Note 14. Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite et autres régimes

La société est le promoteur d'un certain nombre de régimes de retraite, y compris des régimes de retraite agréés à prestations déterminées par capitalisation, des régimes de retraite à cotisations déterminées et des régimes complémentaires sans capitalisation offrant des prestations de retraite au-delà des limites prévues par la loi. Certaines obligations de la société à l'égard de ces régimes de retraite complémentaires sont garanties par une lettre de garantie émise par une importante banque à charte canadienne. Les régimes de retraite à prestations déterminées de la société sont essentiellement non contributifs et versent généralement des prestations fondées sur les gains moyens de carrière.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

En 2006, la société a mis en place un régime de retraite national à cotisations déterminées à l'intention des salariés. Le choix a été offert à tous les salariés admissibles de participer à ce nouveau régime et de convertir leurs prestations de retraite déjà constituées ou de continuer à participer à leurs régimes de retraite à prestations déterminées existants. Les nouveaux salariés ne peuvent participer qu'au régime de retraite national à cotisations déterminées.

La société propose également d'autres régimes d'avantages complémentaires de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi ainsi qu'un régime d'assurance-invalidité de longue durée couvrant certains de ses salariés. Les régimes d'avantages complémentaires de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi sont généralement des régimes sans capitalisation qui sont essentiellement non contributifs et qui prévoient des prestations pour soins de santé, d'assurance-vie et d'assurance-soins dentaires. Les régimes d'avantages complémentaires de retraite sont offerts aux salariés admissibles selon leur âge au moment de leur départ à la retraite tandis que le régime d'avantages postérieurs à l'emploi est offert aux salariés admissibles en congé d'invalidité de longue durée. Dans le cas de la majorité des régimes d'avantages complémentaires de retraite prévoyant des prestations pour soins de santé proposés aux récents et aux futurs retraités, le total des prestations payables par la société est assujéti à un plafond.

La société cotise également à divers régimes de retraite interentreprises qui offrent des prestations de retraite.

Les obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes ont été déterminées aux fins comptables en prenant le 30 septembre comme date de mesure.

Capitalisation des régimes de retraite et des autres régimes

Les plus récentes évaluations actuarielles des régimes de retraite à prestations déterminées effectuées aux fins de la capitalisation (« évaluations de la capitalisation ») ont été établies au 31 décembre 2006 ou au 31 décembre 2007. La société est tenue de présenter des évaluations de la capitalisation au moins une fois tous les trois ans; les prochaines évaluations de la capitalisation pour deux des régimes seront préparées au 31 décembre 2008 et pour les autres, au plus tard aux 31 décembre 2009 et 2010.

Le total des paiements en espèces versés par la société en 2008, constitués des cotisations versées aux régimes de retraite à prestations déterminées par capitalisation, aux régimes de retraite à cotisations déterminées, aux régimes de retraite interentreprises, au régime d'assurance-invalidité de longue durée ainsi que des prestations versées directement aux bénéficiaires des régimes de retraite à prestations déterminées complémentaires et autres régimes sans capitalisation, s'élève à 215 \$ (183 \$ en 2007).

En 2009, la société prévoit verser des cotisations d'environ 100 \$ aux régimes de retraite agréés à prestations déterminées par capitalisation. Ce montant estimatif pourrait varier lorsque les évaluations actuarielles seront achevées de même qu'en fonction du rendement du marché et des exigences réglementaires. La société prévoit également verser, en 2009, des cotisations aux régimes de retraite à cotisations déterminées, aux régimes de retraite interentreprises ainsi que des prestations versées aux bénéficiaires des régimes de retraite à prestations déterminées complémentaires et des autres régimes sans capitalisation.

Situation des régimes de retraite et des autres régimes

Les informations relatives aux régimes de retraite à prestations déterminées et aux autres régimes de la société, pris collectivement, se présentent comme suit :

	2008			2007		
	Régimes de retraite	Autres régimes ¹⁾	Total	Régimes de retraite	Autres régimes ¹⁾	Total
Actifs des régimes						
Juste valeur au début de l'exercice	1 161 \$	33 \$	1 194 \$	1 052 \$	44 \$	1 096 \$
(Perte réelle) rendement réel des actifs des régimes	(145)	2	(143)	91	1	92
Cotisations de l'employeur	142	11	153	77	10	87
Cotisations des salariés	2	1	3	2	2	4
Prestations versées	(81)	(24)	(105)	(61)	(23)	(84)
Transferts au régime national de retraite à cotisations déterminées	(23)	-	(23)	-	-	-
Autres	-	-	-	-	(1)	(1)
Juste valeur à la fin de l'exercice	1 056 \$	23 \$	1 079 \$	1 161 \$	33 \$	1 194 \$
Obligations au titre des prestations constituées						
Solde au début de l'exercice	1 232 \$	319 \$	1 551 \$	1 262 \$	308 \$	1 570 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	47	38	85	52	44	96
Intérêts débiteurs	69	18	87	65	16	81
Prestations versées	(81)	(24)	(105)	(61)	(23)	(84)
Gain actuariel	(85)	(28)	(113)	(87)	(22)	(109)
Coûts de cessation d'emploi ²⁾	-	-	-	7	-	7
Coûts spéciaux de cessation d'emploi ²⁾	-	-	-	6	-	6
Gains sur compression ³⁾	-	-	-	(11)	(2)	(13)
Transferts au régime national de retraite à cotisations déterminées	(23)	-	(23)	-	-	-
Autres	2	-	2	(1)	(2)	(3)
Solde à la fin de l'exercice	1 161 \$	323 \$	1 484 \$	1 232 \$	319 \$	1 551 \$
Insuffisance des actifs des régimes par rapport aux obligations au titre des régimes						
Fraction non amortie des coûts des services passés	(105) \$	(300) \$	(405) \$	(71) \$	(286) \$	(357) \$
Perte actuarielle nette non amortie	2	(5)	(3)	2	(6)	(4)
	334	97	431	193	137	330
Actif (passif) net au titre des prestations constituées	231 \$	(208) \$	23 \$	124 \$	(155) \$	(31) \$
Comptabilisé dans les bilans consolidés comme suit :						
Autres actifs (note 13)	273 \$	- \$	273 \$	170 \$	11 \$	181 \$
Autres passifs (note 17)	(42)	(208)	(250)	(46)	(166)	(212)
Actif (passif) net au titre des prestations constituées	231 \$	(208) \$	23 \$	124 \$	(155) \$	(31) \$

1) Les autres régimes comprennent les régimes d'avantages complémentaires de retraite, le régime d'avantages postérieurs à l'emploi et le régime d'assurance-invalidité de longue durée.

2) Les coûts contractuels et les coûts spéciaux de cessation d'emploi, résultant du Projet Simplifier 2007 et comprenant la restructuration et la rationalisation des fonctions de mise en marché et des activités en magasin de la société, ont été comptabilisés dans les charges de restructuration et autres charges en 2007 (se reporter à la note 4).

3) Certains régimes de retraite à prestations déterminées et les autres régimes sur lesquels le Projet Simplifier 2007 - projet de restructuration et de rationalisation des fonctions de mise en marché et des activités en magasin de la société - a eu une incidence, ont été mesurés à nouveau le 31 mars 2007, et les coûts postérieurs au 1^{er} avril 2007 ont été établis selon un taux d'actualisation de 5,0 %, ce qui a donné lieu à une incidence négligeable sur le bénéfice net en 2007 et à des gains sur compression, lesquels ont été contrebalancés par des pertes actuarielles nettes non amorties relatives à ces régimes.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Situation de capitalisation – déficit des régimes

Les obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice comprennent les montants suivants à l'égard des régimes dont les obligations au titre des prestations constituées sont supérieures aux actifs des régimes :

	2008		2007	
	Régimes de retraite	Autres régimes ¹⁾	Régimes de retraite	Autres régimes ¹⁾
Juste valeur des actifs des régimes	977 \$	23 \$	326 \$	33 \$
Obligations au titre des prestations constituées	1 083	323	424	319
Insuffisance des actifs des régimes par rapport aux obligations au titre des régimes	(106) \$	(300) \$	(98) \$	(286) \$

1) Les autres régimes comprennent les régimes d'avantages complémentaires de retraite, le régime d'avantages postérieurs à l'emploi et le régime d'assurance-invalidité de longue durée.

Répartition des actifs

Au 30 septembre, les actifs des régimes étaient détenus en fiducie et constitués des catégories d'actifs suivantes :

Pourcentage des actifs des régimes	2008		2007	
	Régimes de retraite	Autres régimes ¹⁾	Régimes de retraite	Autres régimes ¹⁾
Catégorie d'actifs				
Titres de capitaux propres	62 %	– %	63 %	– %
Titres de créance	37 %	99 %	35 %	91 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 %	1 %	2 %	9 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

1) Les autres régimes comprennent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et le régime d'assurance-invalidité de longue durée.

Les actifs des régimes de retraite comprennent des titres émis par George Weston limitée (« Weston »), actionnaire majoritaire de la société, et par Loblaw, d'une juste valeur respective de néant et de 2 \$ (5 \$ et 1 \$ en 2007) au 30 septembre 2008. Les actifs des autres régimes ne comprennent aucun titre émis par Weston ou Loblaw.

Coût des régimes de retraite et des autres régimes

Le coût net total des régimes de retraite et des régimes de retraite interentreprises de la société se résume comme suit :

	2008		2007	
	Régimes de retraite	Autres régimes ¹⁾	Régimes de retraite	Autres régimes ¹⁾
Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés	45 \$	37 \$	50 \$	42 \$
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des régimes	69	18	65	16
Perte réelle (rendement réel) des actifs des régimes	145	(2)	(91)	(1)
Gain actuariel	(85)	(28)	(87)	(22)
Coûts contractuels de cessation d'emploi ²⁾	-	-	7	-
Coûts spéciaux de cessation d'emploi ²⁾	-	-	6	-
Perte sur compression ²⁾	-	-	2	-
Coût (revenu) des régimes à prestations déterminées, avant les ajustements pour tenir compte de la nature à long terme des coûts des prestations futures	174	25	(48)	35
(Insuffisance) excédent du rendement réel sur le rendement prévu des actifs des régimes	(230)	-	9	(1)
Excédent de la perte actuarielle nette non amortie sur le gain actuariel réel lié aux obligations au titre des prestations constituées	91	40	99	34
Insuffisance de la fraction non amortie des coûts des services passés sur les coûts réels des services passés	-	(1)	-	(1)
Coût net des régimes à prestations déterminées	35	64	60	67
Coût des régimes à cotisations déterminées	11	-	10	-
Coût des régimes de retraite interentreprises	51	-	50	-
Coût net des régimes	97 \$	64 \$	120 \$	67 \$
Comptabilisé dans les états consolidés des résultats comme suit :				
Coût des régimes de retraite et des autres régimes	97 \$	64 \$	105 \$	67 \$
Charges de restructuration et autres charges ²⁾	-	-	15	-
Coût net des régimes	97 \$	64 \$	120 \$	67 \$

1) Les autres régimes comprennent les régimes d'avantages complémentaires de retraite, le régime d'avantages postérieurs à l'emploi et le régime d'assurance-invalidité de longue durée.

2) Les coûts contractuels et les coûts spéciaux de cessation d'emploi, ainsi que les pertes sur compression, résultant du Projet Simplifier 2007 et comprenant la restructuration et la rationalisation des fonctions de mise en marché et des activités en magasin de la société, ont été comptabilisées dans les charges de restructuration et autres charges en 2007 (se reporter à la note 4).

Hypothèses relatives aux régimes

La moyenne pondérée des principales hypothèses actuarielles annuelles utilisées pour calculer les obligations de la société au titre des prestations constituées à la date de mesure du 30 septembre et le coût net des régimes à prestations déterminées était la suivante :

	2008		2007	
	Régimes de retraite	Autres régimes ¹⁾	Régimes de retraite	Autres régimes ¹⁾
Obligations au titre des prestations constituées				
Taux d'actualisation	6,0 %	5,8 %	5,5 %	5,3 %
Taux de croissance de la rémunération	3,5 %		3,5 %	
Coût net des régimes à prestations déterminées				
Taux d'actualisation ²⁾	5,5 %	5,3 %	5,0 %	5,0 %
Taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes	7,5 %	5,0 %	7,75 %	5,0 %
Taux de croissance de la rémunération	3,5 %		3,5 %	

1) Les autres régimes comprennent les régimes d'avantages complémentaires de retraite, le régime d'avantages postérieurs à l'emploi et le régime d'assurance-invalidité de longue durée.

2) Certains régimes de retraite à prestations déterminées et autres régimes touchés sur lesquels le Projet Simplifier 2007 – projet de restructuration et de rationalisation des fonctions de mise en marché et des activités en magasin de la société – a eu une incidence, ont été mesurés à nouveau le 31 mars 2007, et les coûts postérieurs au 1^{er} avril 2007 ont été établis selon un taux d'actualisation de 5,0 %, ce qui a donné lieu à une incidence négligeable sur le bénéfice net en 2007 et à des gains sur compression, lesquels ont été contrebalancés par des pertes actuarielles nettes non amorties relatives à ces régimes.

Le taux de croissance du coût des soins de santé, principalement les coûts des médicaments et les autres coûts de services médicaux liés à d'autres régimes d'avantages sociaux, est évalué à 10,0 % (10,0 % en 2007) et il est présumé qu'il diminuera graduellement pour s'établir à 5,0 % d'ici 2015 (5,0 % d'ici 2015 en 2007) et demeurer à ce niveau par la suite.

Sensibilité des hypothèses clés

Le tableau qui suit indique les hypothèses clés pour 2008 et la sensibilité d'une variation de 1 % de chacune de ces hypothèses sur les obligations au titre des prestations constituées et sur le coût des régimes de retraite à prestations déterminées et des autres régimes. Le tableau tient compte de l'incidence sur les coûts des services rendus au cours de l'exercice et sur les intérêts débiteurs du taux d'actualisation et du taux de croissance prévu des coûts des soins de santé.

L'analyse de sensibilité figurant dans le tableau est hypothétique et doit être utilisée avec prudence. Les sensibilités de chaque hypothèse clé ont été calculées séparément, sans tenir compte des variations des autres hypothèses clés. Les résultats réels pourraient entraîner des variations de plusieurs hypothèses clés simultanément. Des variations d'un facteur pourraient entraîner des variations d'autres facteurs, ce qui pourrait amplifier ou atténuer l'incidence de ces hypothèses.

	Régimes de retraite		Autres régimes ¹⁾	
	Obligations au titre des prestations constituées	Coût des régimes ²⁾	Obligations au titre des prestations constituées	Coût des régimes ²⁾
Taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes		7,5 %		5,0 %
Incidence : d'une augmentation de 1 %	s. o.	(11) \$	s. o.	- \$
d'une diminution de 1 %	s. o.	11 \$	s. o.	- \$
Taux d'actualisation	6,0 %	5,5 %	5,8 %	5,3 %
Incidence : d'une augmentation de 1 %	(160) \$	(8) \$	(36) \$	(3) \$
d'une diminution de 1 %	186 \$	9 \$	42 \$	3 \$
Taux de croissance prévu des coûts des soins de santé ³⁾			9,5 %	10,0 %
Incidence : d'une augmentation de 1 %	s. o.	s. o.	31 \$	5 \$
d'une diminution de 1 %	s. o.	s. o.	(27) \$	(4) \$

s.o. – sans objet

- 1) Les autres régimes comprennent les régimes d'avantages complémentaires de retraite, le régime d'avantages postérieurs à l'emploi et le régime d'assurance-invalidité de longue durée.
- 2) La sensibilité du taux d'actualisation et du taux de croissance prévu des coûts des soins de santé ne s'applique qu'aux coûts des services rendus au cours de l'exercice et aux intérêts débiteurs.
- 3) Diminution graduelle jusqu'à 5,0 % d'ici 2015 (5,0 % d'ici 2015 en 2007) en ce qui a trait aux obligations au titre des prestations constituées et du coût des régimes, qui s'établiront à ce niveau par la suite.

Note 15. Dette à court terme

En 2008, la société a conclu une facilité de crédit engagée de 5 ans d'un montant de 800 \$ consentie par un consortium bancaire et qui contient certaines clauses restrictives financières (se reporter à la note 21). Cette facilité constitue la principale source de financement à court terme de la société et permet à celle-ci d'effectuer des emprunts pour une durée pouvant atteindre 180 jours. L'intérêt est fondé sur un taux variable, essentiellement le taux d'acceptation bancaire, et une marge applicable est fondée sur la cote de solvabilité de la société. Cette facilité a remplacé une facilité de crédit engagée à 364 jours d'un montant de 500 \$. Au 3 janvier 2009, 190 \$ avaient été prélevés sur cette nouvelle facilité de crédit engagée de 5 ans. En 2008, la dette à court terme ne comprenait aucun papier commercial (418 \$ en 2007).

Note 16. Dette à long terme

	2008	2007
Billets de Les Compagnies Loblaw limitée		
6,00 %, échéant en 2008	- \$	390 \$
5,75 %, échéant en 2009	125	125
7,10 %, échéant en 2010	300	300
6,50 %, échéant en 2011	350	350
5,40 %, échéant en 2013	200	200
6,00 %, échéant en 2014	100	100
7,10 %, échéant en 2016	300	300
6,65 %, échéant en 2027	100	100
6,45 %, échéant en 2028	200	200
6,50 %, échéant en 2029	175	175
11,40 %, échéant en 2031		
- capital	151	151
- incidence du rachat du coupon	(55)	(44)
6,85 %, échéant en 2032	200	200
6,54 %, échéant en 2033	200	200
8,75 %, échéant en 2033	200	200
6,05 %, échéant en 2034	200	200
6,15 %, échéant en 2035	200	200
5,90 %, échéant en 2036	300	300
6,45 %, échéant en 2039	200	200
7,00 %, échéant en 2040	150	150
5,86 %, échéant en 2043	55	55
Billets du placement privé		
6,48 %, échéant en 2013 (150 millions de dollars américains)	180	-
6,86 %, échéant en 2015 (150 millions de dollars américains)	181	-
Autres éléments au taux d'intérêt moyen pondéré de 11,50 %, échéant de 2009 à 2043	9	17
Prêts exigibles des EDDV i) (se reporter à la note 27)	152	153
Obligations découlant de contrats de location-acquisition i) (se reporter à la note 18)	62	62
Total de la dette à long terme	4 235	4 284
Moins la tranche échéant à moins de un an	165	432
	4 070 \$	3 852 \$

i) Conformément aux exigences de la NOC-15, les bilans consolidés au 3 janvier 2009 comprennent les prêts exigibles et les obligations découlant de contrats de location-acquisition de 179 \$ (183 \$ en 2007) des EDDV consolidées par la société, dont une tranche de 35 \$ (32 \$ en 2007) est exigible d'ici un an.

En 2008, la société a émis 300 \$ US de billets à taux fixe dans le cadre d'un financement par placement privé soumis à certaines clauses restrictives financières (se reporter à la note 21). Les billets ont été émis en deux tranches égales de 150 \$ US comprenant des billets de 5 ans et de 7 ans à des taux d'intérêt de 6,48 % et de 6,86 % respectivement. La société a conclu des swaps sur devises à taux fixe, dont une tranche est désignée comme couvertures de flux de trésorerie pour gérer le risque de change. Au 3 janvier 2009, un montant de 361 \$ a été inscrit dans la dette à long terme aux bilans consolidés. De plus amples renseignements relatifs aux conventions de la société sur les couvertures de flux de trésorerie se trouvent à la note 1.

Le calendrier de remboursement de la dette à long terme, incluant les EDDV et les autres dettes, selon l'échéance, est le suivant : 165 \$ en 2009, 333 \$ en 2010, 381 \$ en 2011, 25 \$ en 2012, 409 \$ en 2013; et 2 922 \$ par la suite.

En 2008, le billet à moyen terme à 6,00 % de 390 \$ est arrivé à échéance le 2 juin 2008 et a été remboursé. Après la fin de l'exercice, la société a remboursé ses billets à moyen terme à 5,75 % de 125 \$ arrivés à échéance.

Il y a lieu de se reporter à la note 25 pour connaître la juste valeur de la dette à long terme.

Note 17. Autres passifs

	2008	2007
Passif au titre des prestations constituées (note 14)	250 \$	212 \$
Remises des fournisseurs reportées (note 29)	56	-
Passif au titre des swaps de taux d'intérêt non réalisé (note 24)	43	28
Taxe sur les produits et services et taxes de vente provinciales	27	23
Rémunération à base d'actions (note 22)	12	10
Charges de restructuration et autres charges (note 4)	-	21
Autres	57	74
	445 \$	368 \$

La rubrique Autres susmentionnée comprend une garantie de 7 \$ (7 \$ en 2007) qui est en fait un passif financier lié à la lettre de garantie émise par une importante banque à charte canadienne en faveur d'une fiducie de financement indépendante.

Note 18. Contrats de location

Preneur à bail

Les versements minimums futurs aux termes des contrats de location-exploitation de la société se répartissent comme suit :

	Versements à effectuer pour chaque exercice						2008 Total	2007 Total
	2009	2010	2011	2012	2013	Jusqu'en 2046		
Versements aux termes de contrats de location-exploitation	207 \$	189 \$	166 \$	143 \$	125 \$	793 \$	1 623 \$	1 423 \$
Revenu prévu provenant de la sous-location	(33)	(29)	(23)	(18)	(16)	(64)	(183)	(172)
Versements nets aux termes de contrats de location-exploitation	174 \$	160 \$	143 \$	125 \$	109 \$	729 \$	1 440 \$	1 251 \$

Donneur à bail

Les immobilisations dans les bilans consolidés comprennent le coût des propriétés détenues à des fins locatives et s'élèvent à 603 \$ (571 \$ en 2007) et un amortissement cumulé connexe de 173 \$ (163 \$ en 2007). Pour l'exercice terminé le 3 janvier 2009, le revenu locatif tiré de ces contrats de location-exploitation a totalisé 45 \$ (49 \$ en 2007).

Contrats de location-acquisition

Les obligations découlant de contrats de location-acquisition de 62 \$ (62 \$ en 2007) sont incluses dans les bilans consolidés à la fin de l'exercice (se reporter à la note 16). Les obligations découlant de contrats de location-acquisition visent principalement le matériel de l'EDDV qui assure la prestation des services de distribution et d'entreposage. Le montant à payer à moins de un an est de 8 \$ (9 \$ en 2007).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Cession-bail

En 2007, la société a effectué la cession-bail d'une propriété et d'un immeuble partiellement construit (la « propriété »), moyennant un prix d'achat total de 109 \$, assujéti à un prêt hypothécaire accordé par le vendeur de 35 \$ (27 \$ en 2007) portant intérêt à 6 %, échéant en 2009. Aucun gain ni aucune perte n'a été constaté pour la vente de la propriété. La société a loué la propriété pour une durée de 20 ans, avec option de renouvellement pour une autre période de 20 ans. Pour sa part, la société a sous-loué la propriété à un tiers fournisseur de solutions logistiques. En 2008, la cession-bail a été constatée comme une location-exploitation. La société a également conclu une entente d'entreposage et de distribution avec le fournisseur de solutions logistiques qui utilisera la propriété pour offrir des services à Loblaw.

Note 19. Titres de participation (en dollars, sauf indication contraire)

Actions privilégiées de deuxième rang de série A (autorisées – 12,0 millions d'actions) Au troisième trimestre de 2008, la société a émis 9,0 millions d'actions privilégiées de deuxième rang de série A sans droit de vote à 5,95 %, d'une valeur nominale de 225 millions de dollars, pour un produit net de 218 millions de dollars, qui donnent droit au porteur de recevoir annuellement les dividendes en espèces cumulatifs fixes de 1,4875 \$ par action, lesquels, s'ils sont déclarés, seront versés tous les trimestres. À compter du 31 juillet 2013, la société peut, à son gré, racheter en espèces, en tout ou en partie, les actions privilégiées de deuxième rang de série A, comme suit :

À compter du 31 juillet 2013, au prix de 25,75 \$ l'action, majoré de tous les dividendes accumulés et impayés jusqu'à la date de rachat, exclusivement;
À compter du 31 juillet 2014, au prix de 25,50 \$ l'action, majoré de tous les dividendes accumulés et impayés jusqu'à la date de rachat, exclusivement;
et
À compter du 31 juillet 2015, au prix de 25,00 \$ l'action, majoré de tous les dividendes accumulés et impayés jusqu'à la date de rachat, exclusivement.

À compter du 31 juillet 2013, la société peut, à son gré, convertir ces actions privilégiées, en contrepartie d'un nombre d'actions ordinaires de la société calculé en divisant le prix de rachat en vigueur, majoré des dividendes accumulés et impayés jusqu'à la date de conversion, exclusivement, par le montant le plus élevé entre 2,00 \$ et 95 % du cours alors en vigueur des actions ordinaires. À compter du 31 juillet 2015, ces actions privilégiées en circulation seront convertibles au gré du porteur, en contrepartie d'un nombre d'actions ordinaires de la société calculé en divisant 25,00 \$, majoré des dividendes accumulés et impayés jusqu'à la date de conversion, exclusivement, par le montant le plus élevé entre 2,00 \$ et 95 % du cours alors en vigueur des actions ordinaires. Cette option est assujéti au droit de la société de les racheter ou de prendre des dispositions pour leur vente à des acheteurs de substitution. Ces actions privilégiées, qui sont présentées comme des titres de participation dans les bilans consolidés, sont classées comme autres passifs financiers et évaluées selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Note 20. Capital-actions ordinaire (autorisé – nombre illimité)

Les variations des actions ordinaires émises et en circulation au cours de l'exercice sont les suivantes :

	2008		2007	
	Nombre d'actions ordinaires	Capital-actions ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital-actions ordinaire
Émises et en circulation au début et à la fin de l'exercice	274 173 564	1 196 \$	274 173 564	1 196 \$
Nombre moyen pondéré en circulation	274 173 564		274 173 564	

George Weston limitée détient environ 62 % des actions ordinaires, le reste étant détenu par un grand nombre d'actionnaires.

Offres publiques de rachat dans le cours normal des activités Au cours du deuxième trimestre de 2008, Loblaw a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant l'acquisition à la Bourse de Toronto, ou la conclusion de dérivés sur actions en vue de l'acquisition, d'un nombre maximal de 13 708 678 actions ordinaires de la société, ce qui représente environ 5 % des actions ordinaires en circulation. Conformément aux lois et règlements de la Bourse de Toronto, Loblaw peut racheter ses actions à un prix égal à leur cours au moment de l'acquisition. La société n'a racheté aucune action dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités au cours des exercices de 2008 et 2007.

Note 21. Gestion du capital

La société désigne par capital la dette nette, les titres de participation et les capitaux propres. Les capitaux propres aux fins du calcul du ratio de la dette nette sur les capitaux propres sont définis par la société comme étant les titres de participation et les capitaux propres. Les objectifs de la société en matière de gestion du capital sont les suivants :

- s'assurer de disposer des liquidités suffisantes pour soutenir ses obligations financières et mettre en œuvre ses activités d'exploitation et ses plans stratégiques;
- maintenir la capacité financière et l'accès à des capitaux pour soutenir l'expansion future des activités;
- réduire au minimum le coût de ses capitaux en tenant compte des conditions actuelles et futures du secteur, du marché ainsi que des risques d'ordre économique;
- avoir recours à des sources de financement à court terme afin de gérer ses besoins en fonds de roulement et à des sources de financement à long terme pour soutenir la nature à long terme de ses immobilisations.

La société se sert des ratios suivants pour surveiller son capital :

	Au 3 janvier 2009	Au 29 décembre 2007
Ratio de couverture des intérêts ¹⁾	3,7:1	2,7:1
Ratio de la dette nette sur les capitaux propres ¹⁾	0,54:1	0,67:1

Le ratio de couverture des intérêts est calculé en divisant le bénéfice d'exploitation par les intérêts débiteurs et autres frais de financement, et en ajoutant les intérêts capitalisés au titre des immobilisations. Ce ratio est présenté pour la période de 53 semaines terminée le 3 janvier 2009 et la période de 52 semaines terminée le 29 décembre 2007. La société gère sa dette sur une base nette, tel qu'il est mentionné ci-dessous. Le ratio de la dette nette sur les capitaux propres s'est maintenu sous 1:1, conformément à la directive interne de la société. Il est utile pour évaluer le niveau d'endettement. À l'occasion, la direction calcule ces ratios d'une autre façon pour qu'ils s'apparentent à la méthodologie des agences de cotation du crédit et d'autres participants au marché.

Dette

Le tableau qui suit présente en détail le calcul de la dette nette pris en compte dans le ratio de la dette nette sur les capitaux propres, pour les périodes terminées aux dates indiquées :

(en millions de dollars)	Au 3 janvier 2009	Au 29 décembre 2007
Dette bancaire	52 \$	3 \$
Dette à court terme	190	418
Tranche à moins de un an de la dette à long terme	165	432
Dette à long terme	4 070	3 852
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie	528	430
Placements à court terme	225	225
Dépôts de garantie inclus dans les autres actifs	437	322
Dette nette ¹⁾	3 287 \$	3 728 \$

1) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 33.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Les titres de participation sont exclus du calcul de la dette nette parce que la société peut convertir à son gré les actions privilégiées de deuxième rang en actions ordinaires.

Les dépôts de garantie se composent essentiellement de bons du Trésor et de titres d'emprunt du gouvernement que Glenhuron est tenu de placer auprès de contreparties à titre de garantie pour conclure et maintenir des dérivés en cours et des contrats à terme de capitaux propres. Le montant des dépôts de garantie requis variera essentiellement en raison de la variation de la valeur marchande des dérivés.

La société suit l'évolution de ses cotes de solvabilité dans le cadre de ses efforts en vue de maintenir son accès aux marchés financiers, pour ses besoins de liquidités. La capacité de la société à obtenir du financement auprès de sources externes sera peut-être limitée par de nouvelles révisions à la baisse de ses cotes de solvabilité, advenant que sa situation et son rendement financiers se détériorent. De plus, les marchés du crédit et financiers sont exposés à des risques inhérents à l'échelle mondiale, qui réduiront peut-être l'accès qu'a la société à des fonds ainsi que sa capacité à financer ses dettes à court et à long terme. La société atténue ces risques en maintenant des niveaux adéquats de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de placements à court terme, en suivant de près les conditions du marché et en diversifiant ses sources de capitaux et les échéances de ses placements. Elle applique aussi des stratégies de gestion du risque, dont des plans d'urgence prospectifs pour les liquidités.

Au cours du deuxième trimestre de 2008, la société a déposé un prospectus préalable de base simplifié (le « prospectus ») autorisant l'émission de débetures non garanties et d'actions privilégiées pour un montant maximal de 1 milliard de dollars, sous réserve de la disponibilité d'un financement par les marchés financiers. Au cours du troisième trimestre de 2008, la société a émis des actions privilégiées aux termes du prospectus (se reporter à la note 19).

Dividendes (en dollars)

La déclaration et le versement des dividendes ainsi que le montant de ceux-ci sont déterminés au gré du Conseil d'administration de la société (le « Conseil ») qui tient compte des résultats financiers, des besoins de capital, des flux de trésorerie disponibles de la société ainsi que d'autres facteurs que le Conseil juge pertinents à l'occasion. La société a pour objectif à long terme que ses versements de dividendes se situent dans une fourchette variant de 20 % à 25 % du bénéfice net de base par action ordinaire de l'exercice précédent, ajusté, le cas échéant, en fonction d'éléments qui ne sont pas considérés comme étant représentatifs des activités poursuivies, en tenant compte de la situation de trésorerie à la fin de l'exercice, des besoins de trésorerie futurs et des possibilités d'investissement. En 2008, le Conseil a déclaré un dividende sur les actions ordinaires de 0,84 \$ (0,84 \$ en 2007) et de 0,911275 \$ par action privilégiée de deuxième rang. Aux fins de la présentation dans les états financiers, le dividende de 8 millions de dollars sur les actions privilégiées constitue une composante des intérêts débiteurs et autres frais de financement figurant aux états consolidés des résultats de l'exercice terminé le 3 janvier 2009 (se reporter à la note 5).

Les actions privilégiées de deuxième rang de série A sont subordonnées aux actions privilégiées de premier rang dans l'éventualité d'un conflit entre les privilèges, les priorités et les droits rattachés aux deux catégories d'actions privilégiées qui auront préséance sur les actions ordinaires à l'égard de la priorité du versement des dividendes et la distribution des actifs de la société lors d'une liquidation ou dissolution de la société. La société avait 1,0 million d'actions privilégiées de premier rang sans droit de vote qui étaient autorisées mais non en circulation à la fin de l'exercice.

Clauses restrictives et exigences réglementaires

La facilité de crédit engagée conclue par la société au cours du premier trimestre de 2008 (se reporter à la note 15) et les billets à taux fixe du placement privé de 300 \$ US que la société a émis au cours du deuxième trimestre de 2008 (se reporter à la note 16) sont assortis de clauses restrictives financières. Les clauses restrictives des deux ententes comprennent le maintien des ratios de couverture des intérêts et d'endettement que la société évalue tous les trimestres. Ces ratios sont définis dans les ententes de crédit respectives. La société respectait ces clauses restrictives au 3 janvier 2009.

La société est par ailleurs soumise à des exigences en matière de capital imposées par le Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque PC, et la Banque Centrale de la Barbade, organisme de réglementation principal de Glenhuron, filiales en propriété exclusive de la société. La Banque PC a pour objectifs de gestion du capital le maintien d'une situation de capital solide tout en tenant compte des risques économiques de la Banque, et le respect de toutes les exigences réglementaires en matière de capital définies par le BSIF. La nouvelle norme Bâle II, mise en place au Canada, établit des exigences réglementaires en matière de capital plus prudentes en fonction du profil de risque d'une banque. La Banque PC avait atteint tous ses objectifs de capital applicables à la fin de l'exercice 2008. Glenhuron est actuellement régi par les normes Bâle I, dans le cadre desquelles l'actif de Glenhuron est pondéré en fonction du risque et le ratio minimum du capital par rapport à l'actif pondéré en fonction du risque est de 8,0 %. Au 3 janvier 2009, le ratio du capital par rapport à l'actif pondéré de Glenhuron satisfaisait le minimum requis aux termes des normes de Bâle I.

Note 22. Rémunération à base d'actions (en dollars, sauf indication contraire)

La société maintient divers types de régimes de rémunération à base d'actions décrits ci-dessous.

Le coût net de la rémunération à base d'actions de la société constaté dans le bénéfice d'exploitation à l'égard de son régime d'options sur actions de même que des contrats à terme de capitaux propres connexes et du régime d'unités d'actions restreintes se détaille comme suit :

(en millions de dollars)	2008	2007
Charge découlant du régime d'options sur actions	8 \$	– \$
(Gain) perte découlant des contrats à terme de capitaux propres (note 24)	(10)	67
Charge découlant du régime d'unités d'actions restreintes	9	5
Coût net de la rémunération à base d'actions	7 \$	72 \$

Régime d'options sur actions La société maintient un régime d'options sur actions pour certains salariés. Dans le cadre de ce régime, la société peut attribuer des options visant un maximum de 13,7 millions d'actions ordinaires, ce qui constitue la base de référence de la société quant au nombre d'attributions d'options sur actions, soit jusqu'à concurrence de 5 % des actions ordinaires en circulation en tout temps. Les options sur actions ont une échéance allant jusqu'à sept ans, les droits y afférents étant acquis de façon cumulative à raison de 20 % à 33 % à la date anniversaire de l'attribution, et elles sont exerçables au prix attribué aux actions ordinaires, qui correspond à 100 % du cours des actions ordinaires de la société le dernier jour de bourse précédant la date réelle de l'attribution. Chaque option sur actions est exerçable contre une action ordinaire de la société au prix établi selon les modalités de l'option, ou les titulaires d'options peuvent choisir de recevoir en espèces la plus-value des actions correspondant à l'excédent du cours à la date d'exercice sur le prix établi de l'option.

En 2008, la société a attribué 3 431 432 options sur actions (4 368 980 en 2007) aux termes de son régime actuel d'options sur actions, à un prix d'exercice moyen pondéré de 28,99 \$ (47,28 \$ en 2007) l'action ordinaire. Ce régime prévoit le règlement en actions ou par le paiement en espèces de la plus-value d'actions, au gré du salarié.

En 2008, une somme de néant (montant minimal en 2007) a été versée au titre de la plus-value d'actions à l'exercice de zéro option sur actions (108 000 options en 2007). En 2008 et en 2007, la société n'a émis aucune action ordinaire ni n'a reçu de contrepartie en espèces à l'exercice d'options sur actions.

De plus, 2 071 528 options sur actions (1 812 870 options sur actions en 2007) ont été déchues ou annulées.

À la fin de l'exercice, la société avait au total 7 892 660 options sur actions en cours (6 532 756 en 2007), représentant environ 2,9 % (2,4 % en 2007) de ses actions ordinaires émises et en circulation, ce qui était tout à fait conforme à la directive de 5 % de la société. Parmi les options sur actions en cours, 7 892 660 (6 491 516 en 2007) ont trait aux attributions d'options sur actions qui prévoient un règlement en actions ou le paiement en espèces de la plus-value d'actions, au gré du salarié, et aucune (41 240 en 2007) n'ont trait aux attributions d'options sur actions consenties avant le 30 décembre 2001, dont le règlement sera effectué par l'émission d'actions ordinaires.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

La situation et l'activité du régime d'options sur actions de la société se résument comme suit :

	2008		2007	
	Options (nombre d'actions)	Prix d'exercice moyen pondéré par action	Options (nombre d'actions)	Prix d'exercice moyen pondéré par action
Options en cours au début de l'exercice	6 532 756	52,34 \$	4 084 646	61,36 \$
Attribuées	3 431 432	28,99 \$	4 368 980	47,28 \$
Exercées	-	- \$	(108 000)	48,75 \$
Déchues/annulées	(2 071 528)	48,13 \$	(1 812 870)	60,69 \$
Options en cours à la fin de l'exercice	7 892 660	43,29 \$	6 532 756	52,34 \$
Options exerçables à la fin de l'exercice	1 971 244	56,05 \$	1 314 278	59,00 \$

	Options en cours en 2008			Options exerçables en 2008	
	Nombre d'options en cours	Durée contractuelle moyenne pondérée qui reste à courir (années)	Prix d'exercice moyen pondéré par action	Nombre d'options exerçables	Prix d'exercice moyen pondéré par action
Fourchette des prix d'exercice					
28,95 \$ – 33,10 \$	3 201 928	6	29,10 \$	17 668	33,03 \$
46,01 \$ – 50,80 \$	2 914 694	5	47,63 \$	582 939	47,63 \$
53,60 \$ – 69,75 \$	1 776 038	2	61,75 \$	1 370 637	59,92 \$

Régime d'unités d'actions restreintes La société gère un régime d'unités d'actions restreintes pour certains cadres supérieurs. Les unités d'actions restreintes donnent le droit aux cadres de recevoir un paiement en espèces après la fin de chaque période de performance, jusqu'à concurrence de trois ans, suivant la date d'attribution. Le paiement versé aux termes des unités d'actions restreintes sera égal au cours moyen pondéré de l'action ordinaire de Loblaw les trois derniers jours de bourse précédant la fin de la période de performance des unités d'actions restreintes multiplié par le nombre d'unités d'actions restreintes détenues par le cadre.

En 2008, la société a attribué 416 294 unités d'actions restreintes (335 056 en 2007) à 346 cadres (349 en 2007); 103 103 unités d'actions restreintes (161 621 en 2007) ont été annulées alors que 252 479 (154 700 en 2007) ont été payées pour un montant de 9 millions de dollars (8 millions de dollars en 2007). À la fin de l'exercice, il y avait au total 829 399 unités d'actions restreintes (768 687 en 2007) en circulation.

Régime d'actionariat à l'intention des salariés La société maintient un régime d'actionariat à l'intention des salariés qui permet aux salariés d'acquérir des actions ordinaires de la société au moyen de retenues à la source régulières jusqu'à concurrence de 5 % de leurs gains bruts fixes. La société verse au régime une cotisation supplémentaire équivalant à 25 % (25 % en 2007) de la cotisation de chaque salarié. Le régime d'actionariat à l'intention des salariés est géré par une fiducie qui achète les actions ordinaires de la société sur le marché libre au nom des salariés de la société. Un coût de rémunération de 6 millions de dollars (6 millions de dollars en 2007) relatif à ce régime a été comptabilisé dans le bénéfice d'exploitation.

Régime d'unités d'actions différées Des membres du Conseil d'administration de la société, qui ne font pas partie de la direction de la société, peuvent choisir annuellement de recevoir, en tout ou en partie, leurs honoraires annuels et leurs jetons de présence sous forme d'unités d'actions différées, dont la valeur est déterminée selon le cours des actions ordinaires de la société au moment où les honoraires annuels ou les jetons de présence de l'administrateur sont gagnés. Dès qu'un administrateur quitte le Conseil, les actions ordinaires auxquelles il a droit, conformément au régime d'unités d'actions différées, seront rachetées sur le marché libre en son nom. À la fin de l'exercice, 79 939 unités d'actions différées (56 082 en 2007) étaient en circulation. La variation d'un exercice sur l'autre du passif au titre des unités d'actions différées était de 1 million de dollars (montant minimal en 2007) et a été comptabilisé dans le bénéfice d'exploitation.

Unités d'actions à versement différé à l'intention des hauts dirigeants En 2008, la société a approuvé la mise en place d'un régime d'octroi d'unités d'actions à versement différé à l'intention des hauts dirigeants. En vertu de ce régime, les hauts dirigeants peuvent choisir de reporter l'intégralité de leurs incitations à court terme qu'ils ont gagnées à n'importe quelle année, incitations assujetties à un plafond global équivalant à trois fois le salaire de base du haut dirigeant, à toute année du régime d'octroi d'unités d'actions à versement différé. Toutes les unités détenues par un haut dirigeant seront versées en espèces le 15 décembre de l'année suivant le départ du haut dirigeant pour quelle que soit la raison. Le haut dirigeant qui choisit de participer au régime doit le faire irrévocablement, pour toute année, avant le début de l'exercice. Le nombre d'unités octroyées pour toute année sera déterminé en divisant les incitations à court terme assujetties au régime d'octroi d'unités d'actions à versement différé par la valeur des actions ordinaires de la société à la date à laquelle les incitations seraient autrement versées. À cette fin, et pour les besoins de détermination de la valeur d'une unité lors de sa conversion en espèces, la valeur des unités d'actions à versement différé sera calculée par le cours moyen pondéré des actions ordinaires de la société transigées à la Bourse de Toronto au cours des cinq jours précédant la date d'évaluation.

Note 23. Cumul des autres éléments du résultat étendu

Le tableau qui suit donne de plus amples détails concernant le cumul des autres éléments du résultat étendu pour les exercices terminés le 3 janvier 2009 et le 29 décembre 2007 :

	2008			2007		
	Couvertures de flux de trésorerie	Actifs disponibles à la vente	Total	Couvertures de flux de trésorerie	Actifs disponibles à la vente	Total
Solde au début de l'exercice	22 \$	(3) \$	19 \$	- \$	- \$	- \$
Effet cumulatif de la mise en application des nouvelles normes comptables [déduction faite des impôts sur le bénéfice de néant (1 \$ en 2007)] (note 2)	-	-	-	(4)	20	16
Gain net (perte nette) non réalisé(e) sur les actifs financiers disponibles à la vente [déduction faite des impôts sur le bénéfice de 1 \$ (5 \$ en 2007)]	-	40	40	-	(56)	(56)
Reclassement d'un gain (d'une perte) sur les actifs financiers disponibles à la vente [déduction faite des impôts recouverts de 5 \$ (néant en 2007)]	-	(21)	(21)	-	33	33
Gain net sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie [déduction faite des impôts sur le bénéfice de 22 \$ (2 \$ en 2007)]	21	-	21	57	-	57
Reclassement du gain sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie [déduction faite des impôts sur le bénéfice de 21 \$ (1 \$ en 2007)]	(29)	-	(29)	(31)	-	(31)
Solde à la fin de l'exercice	14 \$	16 \$	30 \$	22 \$	(3) \$	19 \$

Il est prévu qu'un gain net estimatif de 2 \$ (18 \$ en 2007) relatif aux couvertures de flux de trésorerie inscrit au cumul des autres éléments du résultat étendu au 3 janvier 2009 sera reclassé dans le bénéfice net au cours des 12 prochains mois. Ce gain sera contrebalancé par la perte estimative sur les actifs financiers disponibles à la vente qui font l'objet d'une couverture. Le solde sera reclassé dans le bénéfice net sur une période maximale de cinq ans.

Note 24. Instruments financiers

Les instruments financiers dérivés en cours de la société se résument comme suit :

	Montants notionnels de référence échéant en						2008	2007
	2009	2010	2011	2012	2013	Par la suite	Total	Total
Swaps de devises à recevoir	31 \$	199 \$	56 \$	166 \$	75 \$	654 \$	1 181 \$	1 100 \$
Swaps de devises à payer	- \$	- \$	- \$	- \$	(148) \$	(148) \$	(296) \$	- \$
Swaps de taux d'intérêt à recevoir	140 \$	50 \$	200 \$	- \$	- \$	- \$	390 \$	630 \$
Swaps de taux d'intérêt à payer	- \$	- \$	- \$	- \$	(150) \$	- \$	(150) \$	(150) \$
Contrats à terme de capitaux propres	(261) \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(261) \$	(254) \$
Contrat à terme d'électricité	(8) \$	(9) \$	(8) \$	- \$	- \$	- \$	(25) \$	(33) \$

Les montants notionnels ne représentent pas les actifs ni les passifs, et ainsi ne sont pas constatés dans les bilans consolidés. Ces montants servent à calculer les paiements à échanger en vertu de ces contrats.

Swaps de devises La société a eu recours à des swaps de devises (se reporter à la note 26) visant l'échange de dollars américains contre 1 181 dollars canadiens (1 100 \$ en 2007), venant à échéance d'ici 2017. Des swaps de devises de 320 \$ (560 \$ en 2007) sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie et la tranche non désignée totalisant 861 \$ (540 \$ en 2007) est classée comme actifs financiers détenus à des fins de transaction. Les sommes à recevoir ou à payer au titre des ajustements de change découlant de ces swaps de devises sont réglées en espèces à l'échéance. Une somme à recevoir cumulative et non réalisée de 36 \$ (270 \$ en 2007) découlant du taux de change a été constatée dans les autres actifs.

En 2008, la société a eu recours à des swaps de devises à taux fixe visant l'échange de 296 \$ CA contre 300 \$ US, venant à échéance d'ici 2015. Une partie de ces swaps de devises sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie pour gérer le taux de change d'une partie des billets de placement privé à taux fixe de la société libellés en dollars américains (se reporter à la note 16).

Swaps de taux d'intérêt Les swaps de taux d'intérêt de la société (se reporter à la note 26) ont servi à convertir un montant notionnel de 390 \$ (630 \$ en 2007) de sa trésorerie, de ses équivalents de trésorerie, de ses placements à court terme et de ses dépôts de garantie inclus dans les autres actifs disponibles à la vente à taux variable en placements à taux fixe moyen de 5,39 % (5,60 % en 2007), venant à échéance d'ici 2011. À la fin de l'exercice, la juste valeur de ces swaps de taux d'intérêt de 21 \$ (9 \$ en 2007) a été constatée dans les autres actifs et le gain de 21 \$ (9 \$ en 2007) lié à la juste valeur non réalisé a été reporté, déduction faite des impôts, dans le cumul des autres éléments du résultat étendu. Lorsque réalisés, ces gains non réalisés sont reclassés dans le bénéfice net.

En 2007, la société a cessé d'appliquer la comptabilité de couverture aux swaps de taux d'intérêt anciennement désignés comme couverture de flux de trésorerie en raison du risque de variation des taux d'intérêt variables du papier commercial. Ces swaps de taux d'intérêt ont permis de convertir un montant notionnel de 150 \$ de son papier commercial à taux variable en une dette moyenne à taux fixe de 8,37 %, venant à échéance d'ici 2013. Par conséquent, la perte cumulative de 2 \$, déduction faite des impôts sur le bénéfice, dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, a été reclassée dans le bénéfice net. Au 3 janvier 2009, la juste valeur de ces swaps de taux d'intérêt de 43 \$ (28 \$ en 2007) a été constatée dans les autres passifs.

Contrats à terme de capitaux propres (en dollars, sauf indication contraire) À la fin de l'exercice 2008, la société avait des contrats à terme de capitaux propres cumulatifs (se reporter à la note 22) visant le rachat de 4,8 millions (4,8 millions en 2007) de ses actions ordinaires à un prix moyen à terme cumulatif de 54,46 \$ (53,14 \$ en 2007), y compris 9,59 \$ l'action ordinaire (8,27 \$ en 2007) d'intérêts débiteurs, déduction faite des dividendes, qui ont été constatés dans le bénéfice net et qui seront versés à la résiliation des contrats. Les contrats à terme de capitaux propres prévoient un règlement des montants nets à payer, entre la société et sa contrepartie, en espèces ou en actions ordinaires. Leur valeur varie selon les variations du cours des actions ordinaires de la société et compense partiellement les fluctuations du coût de la rémunération à base d'actions de Loblaw, notamment la charge découlant du régime d'unités d'actions restreintes. La compensation partielle des coûts de la rémunération à base d'actions de la société, y compris la charge découlant du régime d'unités d'actions restreintes, et des contrats à terme de capitaux propres prend effet lorsque le cours

des actions ordinaires de la société excède le prix d'exercice des options sur actions des salariés. Lorsque le cours des actions ordinaires est inférieur au prix d'exercice des options sur actions des salariés, seules les unités d'actions restreintes compenseront partiellement ces contrats à terme de capitaux propres. Le coût net de la rémunération à base d'actions constaté dans le bénéfice d'exploitation dépend essentiellement du nombre d'options sur actions non exercées, des unités d'actions restreintes et de leur calendrier d'acquisition des droits relativement aux actions ordinaires sous-jacentes liées aux contrats à terme de capitaux propres, les cours et les fluctuations du cours des actions ordinaires sous-jacentes. Les intérêts cumulés, déduction faite des dividendes et de la perte non réalisée cumulée, de 92 millions de dollars (91 millions de dollars en 2007) sont inclus dans les créditeurs et charges à payer se rapportant à ces contrats à terme de capitaux propres. La société est en pourparlers avec la contrepartie, ce qui pourrait amener l'extinction du passif, en tout ou en partie.

Contrat à terme d'achat d'électricité La société a signé un contrat à terme d'achat d'électricité pour atténuer la volatilité des prix et maintenir une partie des coûts d'électricité de la société, en Alberta, Canada, environ aux taux de 2006. Ce contrat a une durée initiale de cinq ans et viendra à échéance en décembre 2011. Loblaw est tenu d'évaluer son contrat à terme d'achat d'électricité à sa juste valeur conformément au chapitre 3855. À la fin de l'exercice, la juste valeur de ce contrat à terme d'achat d'électricité de 7 \$ (5 \$ en 2007) a été constatée dans les autres actifs. Au cours de 2008, un gain de 2 \$ (perte de 2 \$ en 2007) a été constaté dans le bénéfice d'exploitation.

Contrats à terme standardisés et contrats d'options sur carburant négociés en bourse La société a conclu des contrats à terme standardisés et des contrats d'options négociés en bourse pour atténuer la volatilité des coûts sur le prix du carburant. Les contrats à terme standardisés établissent un coût fixe sur une portion de l'exposition à la volatilité du prix de l'essence de la société et les contrats d'options protègent essentiellement contre la variation des coûts. Au 3 janvier 2009, la société a inscrit des créditeurs et charges à payer de 4 \$ (néant en 2007) liés aux contrats susmentionnés.

Note 25. Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des instruments dérivés correspond au montant estimatif que la société recevrait ou aurait à payer si l'instrument était résilié à la date de clôture de l'exercice. La juste valeur a été déterminée par référence aux prix disponibles sur les marchés où les instruments sont négociés et aux prix fournis par des contreparties. La juste valeur des dérivés se rapproche de leur valeur comptable et est constatée dans les autres actifs ou les autres passifs aux bilans consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Le tableau suivant présente une comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur pour chaque catégorie d'instruments financiers, aux 3 janvier 2009 et 29 décembre 2007 :

Au 3 janvier 2009

	Dérivés financiers désignés comme couvertures de flux de trésorerie	Instruments financiers devant être classés comme étant détenus à des fins de transaction	Instruments financiers désignés comme étant détenus à des fins de transaction	Instruments disponibles à la vente, mesurés à leur juste valeur	Prêts et créances	Autres passifs financiers	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie	- \$	- \$	898 \$	292 \$	- \$	- \$	1 190 \$	1 190 \$
Débiteurs	-	-	14	-	853	-	867	867
Autres actifs financiers	-	-	-	-	40	-	40	40
Titres disponibles à la vente	-	-	-	7	-	-	7	7
Dérivés	98	45	-	-	-	-	143	143
Total des actifs financiers	98 \$	45 \$	912 \$	299 \$	893 \$	- \$	2 247 \$	2 247 \$
Emprunts à court terme	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	242 \$	242 \$	242 \$
Créditeurs et charges à payer	-	92	-	-	-	2 731	2 823	2 823
Dette à long terme	-	-	-	-	-	4 235	4 235	3 746
Titres de participation	-	-	-	-	-	219	219	212
Dérivés (note 24)	-	51	-	-	-	7	58	58
Total des passifs financiers	- \$	143 \$	- \$	- \$	- \$	7 434 \$	7 577 \$	7 081 \$

L'investissement dans les capitaux propres des franchises est évalué au coût de 72 \$ parce qu'il n'existe aucun cours d'un marché actif et ces placements sont classés comme étant disponibles à la vente. La société n'a pas l'intention de se départir de ces placements.

Au 29 décembre 2007

	Dérivés financiers désignés comme couvertures de flux de trésorerie	Instruments financiers devant être classés comme étant détenus à des fins de transaction	Instruments financiers désignés comme étant détenus à des fins de transaction	Instruments disponibles à la vente, mesurés à leur juste valeur	Prêts et créances	Autres passifs financiers	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie	- \$	- \$	533 \$	444 \$	- \$	- \$	977 \$	977 \$
Débiteurs	-	-	8	-	877	-	885	885
Autres actifs financiers	-	-	-	-	75	-	75	75
Titres disponibles à la vente	-	-	-	16	-	-	16	16
Dérivés	184	101	-	-	-	-	285	285
Total des actifs financiers	184 \$	101 \$	541 \$	460 \$	952 \$	- \$	2 238 \$	2 238 \$
Emprunts à court terme	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	421 \$	421 \$	421 \$
Créditeurs et charges à payer (note 1)	-	91	-	-	-	2 769	2 860	2 860
Dette à long terme	-	-	-	-	-	4 284	4 284	4 216
Dérivés (note 24)	-	29	-	-	-	7	36	36
Total des passifs financiers	- \$	120 \$	- \$	- \$	- \$	7 481 \$	7 601 \$	7 533 \$

L'investissement dans les capitaux propres des franchises est évalué au coût de 75 \$ parce qu'il n'existe aucun cours d'un marché actif et ces placements sont classés comme étant disponibles à la vente. La société n'a pas l'intention de se départir de ces placements.

Au cours de l'exercice terminé le 3 janvier 2009, le gain net non réalisé et le gain net réalisé sur les actifs financiers détenus à des fins de transaction, qui sont désignés comme étant détenus à des fins de transaction, sont inscrits dans le bénéfice net avant les impôts sur le bénéfice et la participation sans contrôle, se sont élevés à 169 \$ (perte de 76 \$ en 2007). De plus, la perte nette non réalisée et la perte nette réalisée sur les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction, y compris les dérivés non financiers, qui doivent être classés comme étant détenus à des fins de transaction et sont inscrites dans le bénéfice net avant les impôts et la participation sans contrôle, se sont élevées à 233 \$ (perte de 7 \$ en 2007).

Note 26. Gestion du risque financier

La société s'expose aux risques suivants en raison du fait qu'elle détient des instruments financiers : risque de crédit, risque de marché et risque d'illiquidité. Une description de ces risques et de la façon dont la société gère son exposition à ces risques figure ci-dessous :

Risque de crédit La société s'expose au risque de crédit découlant de la possibilité que des contreparties manquent à leurs obligations financières. L'exposition au risque de crédit découle des instruments dérivés, de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des placements à court terme, des dépôts de garantie inclus dans les autres actifs, des actifs aux régimes de retraite à prestations déterminées de la société, des créances sur cartes de crédit de la Banque PC et des créances sur les magasins franchisés indépendants, associés et comptes indépendants.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

La société peut être exposée à des pertes si une contrepartie à ses accords d'instruments financiers ou non financiers dérivés manque à ses engagements.

La société a cherché à atténuer les risques et les pertes éventuels en concluant des opérations pour ses accords d'instruments financiers dérivés avec des contreparties jouissant au minimum de la cote de solvabilité A à long terme accordée par une agence de cotation reconnue et en limitant les risques auxquels elle peut s'exposer avec une contrepartie donnée pour ce qui est de ses accords d'instruments financiers dérivés. La société a des politiques, des contrôles et des méthodes de présentation de l'information internes qui exigent l'évaluation constante et la mise en œuvre de mesures correctives, s'il y a lieu, à l'égard des opérations sur dérivés. En outre, les obligations nettes et les montants des actifs des swaps de devises et des contrats à terme de capitaux propres sont chacun défalqués par convention avec les contreparties des swaps.

Le risque de crédit associé aux équivalents de trésorerie, aux placements à court terme et aux dépôts de garantie inclus dans les autres actifs de la société résulte d'un éventuel défaut de remboursement d'un titre par une contrepartie. La société tente de limiter ce risque par des politiques et des lignes directrices qui stipulent que les émetteurs de titres de placement autorisés doivent avoir obtenu au moins la cote A à long terme d'une agence de notation reconnue et qui précisent les risques minimums et maximums pour des secteurs et des émetteurs particuliers, ainsi que le type d'instruments de placement. La société achète et détient ces placements directement dans des comptes de dépôt de titres et est peu exposée aux portefeuilles et fonds du marché monétaire de tiers.

Le risque de crédit lié aux créances sur cartes de crédit de la Banque PC et aux créances sur les magasins franchisés indépendants, magasins associés et indépendants, résulte d'un éventuel défaut de paiement de la part des consommateurs. Afin de réduire le risque de crédit qui y est associé, la Banque PC utilise des méthodes rigoureuses d'évaluation du crédit, gère activement le portefeuille de cartes de crédit en plus d'évaluer les techniques et la technologie qui peuvent améliorer l'efficacité du processus de recouvrement. De plus, ces créances sont réparties parmi un groupe vaste et varié des détenteurs de cartes de crédit.

La société surveille activement et de façon continue les créances sur les magasins franchisés indépendants, les magasins associés et indépendants et perçoit régulièrement des sommes que ceux-ci lui doivent conformément aux modalités précisées dans les ententes applicables.

Le risque de crédit maximal auquel la société est exposée relativement à des instruments dérivés correspond à la juste valeur marchande positive des dérivés inscrite au bilan (se reporter à la note 25).

Pour de plus amples renseignements sur la qualité de crédit des créances sur cartes de crédit et des autres créances sur les magasins franchisés indépendants, magasins associés et comptes indépendants, il y a lieu de se reporter à la note 10.

Risque de marché Le risque de marché correspond à la perte susceptible de découler de changements dans certains facteurs, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les prix des marchandises, le cours des actions ordinaires, et de l'incidence que ces facteurs peuvent avoir sur d'autres contreparties.

Risque de taux d'intérêt La société s'expose au risque de taux d'intérêt, qu'elle gère au moyen de swaps de taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt auquel Loblaw est exposée découle de l'émission d'une dette à court terme et de contrats à terme de capitaux propres, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme et des dépôts de garantie inclus dans les autres actifs. La société gère les fluctuations de ses intérêts débiteurs au moyen d'une gamme de taux d'intérêt fixes et variables, en gérant la durée de ses instruments financiers et en concluant des swaps de taux d'intérêt. La société estime qu'une augmentation (diminution) des taux d'intérêt de 100 points de base, toutes choses étant égales par ailleurs, entraînerait une augmentation (diminution) des intérêts débiteurs de 5 \$.

Risque de change La société s'expose à la variabilité des taux de change principalement sur sa trésorerie, ses équivalents de trésorerie, ses placements à court terme, ses dépôts de garantie inclus dans les autres actifs libellés en dollars américains, les achats libellés en devises inclus dans les créditeurs et charges à payer, et les billets de placement privé inclus dans la dette à long terme libellés en dollars américains. La société gère son exposition au risque de change en concluant des swaps de devises. Par conséquent, une importante appréciation (dépréciation) du dollar canadien face au dollar américain, toutes choses étant égales par ailleurs, n'aurait pas d'incidence importante sur le bénéfice avant les impôts sur le bénéfice et la participation sans contrôle.

À la fin de l'exercice, la société disposait de 1 096 \$ (801 \$ en 2007) constitués de la trésorerie, d'équivalents de trésorerie, de placements à court terme et de dépôts de garantie inclus dans les autres actifs détenus par Glenhuron. Pour gérer ce risque, la société désigne une partie de ses swaps de devises dans une couverture de flux de trésorerie pour gérer les fluctuations des taux de change sur une partie de ses équivalents de trésorerie, de

ses placements à court terme et de ses dépôts de garantie libellés en dollars américains inclus dans les autres actifs. Le reste des swaps sur devises non désignés couvre le risque économique des fluctuations des taux de change sur le reste de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des placements à court terme, des dépôts de garantie inclus dans les autres actifs et des billets de placement privé libellés en dollars américains.

Au cours de l'exercice, le gain de change non réalisé de 50 \$ (perte de 79 \$ en 2007) lié à la trésorerie, aux équivalents de trésorerie, aux placements à court terme et aux dépôts de garantie inclus dans les autres actifs classés comme étant disponibles à la vente est constaté dans les autres éléments du résultat étendu et a été partiellement compensé par la perte de change non réalisée de 51 \$ (gain de 72 \$ en 2007) avant impôts sur le bénéfice relativement aux swaps de devises désignés aussi reportés dans les autres éléments du résultat étendu. Le gain de change non réalisé de 160 \$ (perte de 76 \$ en 2007) sur la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les dépôts de garantie inclus dans les autres actifs désignés comme étant détenus à des fins de transaction a été partiellement compensé dans le bénéfice d'exploitation par la perte de change non réalisée de 157 \$ (gain de 79 \$ en 2007) relativement aux swaps de devises qui ne sont pas désignés dans la couverture des flux de trésorerie. Au cours de l'exercice, la société a réalisé un gain de change de 26 \$ (46 \$ en 2007) relativement aux swaps de devises qui sont venus à échéance ou qui ont été résiliés.

En 2008, la société a constaté dans le bénéfice d'exploitation une perte de change non réalisée de 65 \$ sur les billets de placement privé à taux fixe de 300 millions de dollars américains. Cette perte a été partiellement compensée par la partie efficace des swaps de devises désignés, qui était auparavant classée dans les autres éléments du résultat étendu et qui est dorénavant classée dans le bénéfice d'exploitation, et le gain lié à la juste valeur des swaps de devises non désignés dans la couverture. À la création de la couverture de flux de trésorerie, un montant minime d'inefficacité a été constaté dans le bénéfice d'exploitation.

Risque lié au prix des marchandises La société s'expose à des augmentations du prix des marchandises dans ses magasins et ses centres de distribution, ainsi qu'aux répercussions indirectes de ses marchandises sur ses produits de consommation. Elle gère ce risque en concluant des contrats d'approvisionnement couvrant une partie de ses besoins de produits de consommation pouvant être liés aux marchandises, dont elle compte prendre livraison dans le cours normal de ses activités. Le risque lié au prix de l'électricité est couvert par un contrat dérivé non financier d'une valeur notionnelle de 25 \$ pour une partie de la consommation prévue d'électricité de la société en Alberta. La société conclut des contrats à terme standardisés et des contrats d'options négociés en bourse pour atténuer la volatilité des coûts sur le prix du carburant. Elle estime qu'une augmentation (diminution) de 10 % des prix des marchandises correspondants, toutes choses étant égales par ailleurs, entraînerait un gain (une perte) de 4 \$ sur le bénéfice avant les impôts sur le bénéfice et la participation sans contrôle

Risque lié au cours des actions ordinaires La société conclut des contrats à terme de capitaux propres pour gérer les risques liés aux fluctuations du coût de la rémunération à base d'actions découlant des variations du cours de ses actions ordinaires. Les contrats à terme de capitaux propres prévoient un règlement en espèces, en actions ordinaires ou un règlement net. La valeur de ces contrats à terme varie selon les variations du cours des actions ordinaires de la société et compense partiellement les fluctuations du coût de la rémunération à base d'actions, notamment la charge découlant du régime d'unités d'actions restreintes. La compensation partielle des coûts de la rémunération à base d'actions de la société, y compris la charge découlant du régime d'unités d'actions restreintes et des contrats à terme de capitaux propres, prend effet lorsque le cours des actions ordinaires de la société excède le prix d'exercice des options sur actions des salariés. Lorsque le cours des actions ordinaires est inférieur au prix d'exercice des options sur actions des salariés, seules les unités d'actions restreintes compenseront partiellement ces contrats à terme de capitaux propres. Le coût net de la rémunération à base d'actions constaté dans le bénéfice d'exploitation dépend essentiellement du nombre d'options sur actions non exercées, des unités d'actions restreintes et de leur calendrier d'acquisition des droits relativement aux actions ordinaires sous-jacentes liées aux contrats à terme de capitaux propres et des fluctuations du cours des actions ordinaires sous-jacentes. L'incidence d'une augmentation (diminution) de un dollar de la valeur marchande des actions ordinaires sous-jacentes de la société sur les contrats à terme de capitaux propres, toutes choses étant égales par ailleurs, entraînerait un gain (une perte) de 5 \$ sur le bénéfice avant les impôts sur le bénéfice et la participation sans contrôle.

Risque d'illiquidité Le risque d'illiquidité représente le risque que la société ne puisse répondre à une demande de financement ou financer ses obligations à mesure qu'elles deviennent exigibles. Il comprend également le risque de ne pas être en mesure de réaliser des actifs au moment voulu, à un prix adéquat.

Advenant la détérioration de sa situation et de son rendement financiers ou la révision à la baisse de ses cotes de solvabilité, la société verrait sa capacité à obtenir du financement auprès de sources externes limitée. De plus, les marchés du crédit et financiers sont exposés à des risques inhérents à l'échelle mondiale, qui réduiront peut-être l'accès qu'a la société à des fonds ainsi que sa capacité à financer ses dettes à court et à long terme. La société atténue ces risques en maintenant des niveaux adéquats de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de placements à court terme, en suivant de près les conditions du marché et en diversifiant ses sources de financement et les échéances. Elle applique aussi des stratégies de gestion du risque, dont des plans d'urgence prospectifs pour les liquidités.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Analyse des échéances Les échéances des passifs financiers importants s'établissent comme suit au 3 janvier 2009 :

	2009	2010	2011	2012	2013	Par la suite ⁴⁾	Total
Swaps de taux d'intérêt à payer ¹⁾	13 \$	13 \$	13 \$	13 \$	5 \$	- \$	57 \$
Contrats à terme de capitaux propres ²⁾	261	-	-	-	-	-	261
Dette à long terme, incluant les paiements à intérêt fixe ³⁾	437	591	606	230	569	6 185	8 618
	711 \$	604 \$	619 \$	243 \$	574 \$	6 185 \$	8 936 \$

1) Selon les paiements d'intérêt fixe qui seront partiellement contrebalancés par les intérêts variables reçus.

2) Selon le coût moyen au 3 janvier 2009.

3) Selon la valeur nominale à l'échéance et les intérêts annuels de chaque instrument ainsi que les obligations de paiements annuels pour les EDDV, les emprunts hypothécaires et les contrats de location-acquisition.

4) Les titres de participation et les dividendes connexes ne sont pas pris en compte, car la société n'est pas tenue de payer ces montants en vertu des contrats.

La dette bancaire, la dette à court terme et les créditeurs et charges à payer de la société sont de nature à court terme et sont exigibles d'ici les douze prochains mois. Ils ne sont donc pas inclus dans les montants ci-dessus.

Note 27. Éventualités, engagements et garanties

La société est partie et éventuellement assujettie à diverses réclamations de tiers dans le cours normal de ses activités se rapportant, entre autres, mais sans s'y limiter, aux réclamations liées à la responsabilité du fait des produits, à la main-d'œuvre et à l'emploi, à l'environnement et à la réglementation. De plus, la société est partie et éventuellement assujettie aux vérifications habituelles des autorités fiscales fédérale et provinciales relativement aux impôts sur le bénéfice, à l'impôt sur le capital et aux impôts indirects et, par conséquent, pourrait faire l'objet de cotisations fiscales ou de nouvelles cotisations.

Bien que l'issue de ces procédures ne puisse être prévue avec certitude, la direction considère actuellement que le risque auquel la société est exposée en raison de ces réclamations et litiges, dans la mesure où ils ne sont pas couverts par des polices d'assurance de la société ou autrement, n'est pas suffisamment important pour être présenté dans les présents états financiers consolidés, à l'exception des éléments divulgués dans les procédures judiciaires ci-dessous.

À la fin de l'exercice, les projets d'investissement, notamment la construction, l'agrandissement et la rénovation des bâtiments et l'achat de biens immobiliers, à l'égard desquels la société s'est engagée ont totalisé approximativement 46 \$ (113 \$ en 2007).

La société établit des lettres de garantie qui sont utilisées pour certaines obligations qui ont trait principalement à des opérations immobilières et à des programmes d'avantages sociaux. Le passif éventuel brut total relatif aux lettres de garantie s'élève à environ 216 \$ (221 \$ en 2007). D'autres lettres de garantie ayant trait au programme de financement pour les franchisés indépendants de la société et la titrisation des créances sur cartes de crédit de la Banque PC ont été désignées comme des garanties et sont expliquées plus en détail dans la section Garanties ci-dessous.

Garanties La société a fourni à des tiers les garanties importantes qui suivent conformément à la NOC-14, « Informations à fournir sur les garanties » :

Fiducie de financement indépendante Certains franchisés indépendants de la société obtiennent du financement par l'entremise d'une structure regroupant des fiducies indépendantes mise sur pied pour consentir des prêts aux franchisés indépendants afin qu'ils puissent acheter plus facilement des stocks et des immobilisations, principalement des équipements et du matériel. Ces fiducies sont administrées par une grande banque à charte canadienne.

Au cours du premier trimestre de 2008, la société a été avisée que la baisse de sa cote de solvabilité à long terme par Dominion Bond Rating Service de « A (faible) » à « BBB (élevée) » a entraîné une cessation de la convention de fiducie de financement indépendante des franchisés de la société. Par suite de la cessation, au cours du deuxième trimestre de 2008, la société a finalisé une entente de financement d'autres sources pour la fiducie de financement indépendante, sous la forme d'une facilité de crédit renouvelable engagée de 364 jours de 475 \$, auprès d'un consortium bancaire.

Le montant brut du capital des prêts aux franchisés indépendants en cours au 3 janvier 2009 était de 388 \$ (418 \$ en 2007), notamment 152 \$ (153 \$ en 2007) de prêts exigibles des EDDV consolidées par la société. La société a convenu d'accorder, d'après une formule, des améliorations des modalités de crédit, sous forme d'une lettre de garantie en faveur de la fiducie de financement indépendante correspondant à environ 15 % (10 % en 2007) du montant total du capital des prêts en cours, quel que soit le moment, ou à 66 \$ (44 \$ en 2007) au 3 janvier 2009. Aucun montant n'a été tiré sur la lettre de garantie. Ces améliorations permettent à la fiducie de financement indépendante d'octroyer du financement aux franchisés indépendants de la société selon des modalités avantageuses. En outre, chaque franchisé indépendant fournit à la fiducie de financement indépendante des garanties à l'égard de ses obligations au moyen d'un contrat de garantie générale. Si un franchisé indépendant n'honore pas les modalités de son emprunt et si la société n'a pas, dans une période déterminée, pris en charge l'emprunt ou si le manquement n'a pas été autrement corrigé, la fiducie de financement indépendante cédera l'emprunt à la société et tirera des sommes sur la lettre de garantie. La société a accepté de rembourser la banque émettrice pour tout montant tiré sur la lettre de garantie. Cette nouvelle structure de financement a été examinée et la société a déterminé qu'il n'y avait pas de répercussions importantes sur la consolidation des EDDV. Conformément aux PCGR du Canada, les états financiers de la fiducie de financement indépendante ne sont pas consolidés avec ceux de la société.

Lettre de garantie D'importantes banques à charte canadiennes ont émis des lettres de garantie en faveur de fiducies de financement indépendantes relativement au programme de titrisation des créances sur cartes de crédit de la Banque PC. Ces lettres de garantie pourraient être utilisées advenant une baisse majeure du revenu découlant des créances sur cartes de crédit titrisées ou de leur valeur. La société a accepté de rembourser les banques émettrices pour tout montant tiré sur les lettres de garantie. Le passif éventuel brut total aux termes de ces ententes, qui représente 9 % (9 % en 2007) d'une tranche des créances sur cartes de crédit titrisées, est d'environ 116 \$ (89 \$ en 2007) (se reporter à la note 9).

Obligations découlant de contrats de location Conformément aux cessions de certains de ses actifs effectuées par le passé, la société a cédé des contrats de location à des tiers. La société demeure éventuellement responsable des obligations découlant de ces contrats dans le cas où l'un ou l'autre des cessionnaires ne respecterait pas ses obligations aux termes du contrat. Le montant estimatif pour un loyer minimum, qui ne comprend pas d'autres dépenses inhérentes au contrat, comme l'impôt foncier et les frais d'entretien des aires communes, totalise 63 \$ (79 \$ en 2007).

Dispositions d'indemnisation De temps à autre, la société conclut des ententes dans le cours normal de ses activités, notamment des ententes de service et d'impartition et des contrats de location, dans le cadre d'acquisitions ou de cessions d'entreprises ou d'actifs. De par leur nature, ces ententes peuvent prévoir des indemnités à des contreparties. Ces dispositions d'indemnisation peuvent toucher des violations de déclaration ou de garantie de même que des réclamations futures à l'égard de certains passifs, notamment en ce qui a trait à des questions fiscales ou environnementales. Les modalités de ces dispositions d'indemnisation sont de durées variées et peuvent s'échelonner sur une période illimitée. Compte tenu de la nature de ces dispositions d'indemnisation, la société n'est pas en mesure d'évaluer de manière raisonnable le montant total maximum du passif éventuel auquel elle pourrait être assujettie puisque certaines dispositions d'indemnisation ne prévoient pas de montant maximum éventuel et que les montants dépendent de l'issue des événements futurs éventuels dont, pour le moment, ni la nature ni la probabilité ne peuvent être prévues. Par le passé, la société n'a versé aucun montant important au titre de telles dispositions d'indemnisation.

Poursuites En 2007, la société a été l'un des 17 défendeurs à recevoir signification d'une poursuite déposée auprès de la Cour supérieure de l'Ontario et intentée par certains bénéficiaires d'un régime de retraite interentreprises auquel les salariés et quelques-uns des franchisés de la société participent. Dans leur réclamation contre leur employeur respectif et les fiduciaires du régime de retraite interentreprises, les demandeurs alléguent que les actifs dudit régime avaient été mal gérés et ils réclamaient, entre autres, des dommages-intérêts de un milliard de dollars. La demande a été présentée sous forme de recours collectif au nom de tous les bénéficiaires du régime de retraite interentreprises. En 2008, la société a reçu la confirmation que la poursuite intentée contre elle et les fiduciaires du régime avait été rejetée. En plus des poursuites civiles susmentionnées, les fiduciaires de ce régime de retraite interentreprises sont les défendeurs d'une poursuite intentée par la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, où il y est allégué que les fiduciaires ont contrevenu à certaines dispositions de la *Loi sur les régimes de retraite* (Ontario) dans leur gestion des fonds du régime. L'un des fiduciaires, un membre de la direction de Loblaw, peut être en droit de recevoir une indemnisation de la part de la société.

La société peut faire l'objet de diverses poursuites et réclamations dans le cours normal de ses activités. Le résultat de ces poursuites demeure incertain. Cependant, compte tenu de l'information à sa disposition à ce jour, la société ne prévoit pas que ces poursuites auront une incidence importante, de façon individuelle ou collective, sur ses activités.

Note 28. Entités à détenteurs de droits variables

Conformément à la NOC-15, la société consolide toutes les entités à détenteurs de droits variables dont elle est le principal bénéficiaire. Aux termes de la NOC-15, s'entend d'une EDDV soit une entité dont les capitaux propres à risque ne sont pas suffisants pour lui permettre de financer ses activités sans un soutien financier subordonné, soit une entité dont les détenteurs de capitaux propres à risque ne réunissent pas les caractéristiques d'une participation financière conférant le contrôle. La NOC-15 exige que le principal bénéficiaire consolide les EDDV et considère qu'une entité en est le principal bénéficiaire si elle détient des droits variables qui l'amènent à assumer la majorité des pertes prévues de l'EDDV ou à recevoir la majorité des rendements résiduels prévus de l'EDDV, ou les deux. La société a désigné les entités suivantes comme EDDV :

Franchisés indépendants La société conclut différents types de contrats de franchisage aux termes desquels le franchisé indépendant est généralement tenu d'acheter ses stocks auprès de la société et de verser certaines redevances en contrepartie des services fournis par la société et des droits d'utilisation de certaines marques de commerce et licences détenues par la société. De façon générale, les franchisés indépendants louent le terrain et le bâtiment auprès de la société et, s'ils sont admissibles, ils peuvent obtenir du financement par l'entremise d'une structure regroupant des fiducies indépendantes mise sur pied afin qu'ils puissent acheter plus facilement la plupart de leurs stocks et de leurs immobilisations, principalement des équipements et du matériel (se reporter à la note 27). Ces fiducies sont administrées par une grande banque à charte canadienne. Aux termes de certains contrats de franchisage, la société peut également louer des équipements aux franchisés indépendants. Les franchisés indépendants peuvent également obtenir du financement en contractant des marges de crédit d'exploitation auprès d'institutions financières traditionnelles ou en procédant à l'émission d'actions privilégiées ou de billets à payer à la société. La société surveille la situation financière de ses franchisés indépendants et constitue des provisions pour pertes ou moins-values estimatives à l'égard de ses débiteurs, de ses billets à recevoir ou de ses placements, le cas échéant.

À la fin de l'exercice 2008, 154 (137 en 2007) des magasins franchisés indépendants de la société réunissaient les critères d'une EDDV et ont été consolidés conformément à la NOC-15.

Accords d'entreposage et de distribution La société a signé des ententes d'entreposage et de distribution avec des tiers aux termes desquels ces derniers doivent fournir à la société des services de distribution et d'entreposage depuis une installation spécialisée. La société ne détient aucune participation dans ces tiers; toutefois, compte tenu des modalités de l'accord conclu avec ceux-ci, la société a déterminé que ces tiers réunissaient les caractéristiques d'une EDDV et qu'elle devait donc les consolider. L'incidence de la consolidation des entités chargées de l'entreposage et de la distribution n'était pas significative.

Par conséquent, la société a inclus les résultats de ces franchisés indépendants et de ces tiers qui lui fournissent des services de distribution et d'entreposage dans ses états financiers consolidés. La consolidation de ces EDDV par la société ne se traduit par aucune modification des risques fiscaux, juridiques ou de crédit auxquels la société est exposée, ni par la prise en charge des obligations de ces tiers par la société.

Fiducies indépendantes La société a également déterminé qu'elle détenait des droits variables, par voie de lettres de garantie, dans des fiducies indépendantes auxquelles elle a recours pour la titrisation des créances sur cartes de crédit de la Banque PC. Dans le cadre de ces opérations de titrisation, la Banque PC vend une partie de ses créances sur cartes de crédit aux fiducies indépendantes en échange d'une contrepartie en espèces. Bien que ces fiducies indépendantes aient été désignées comme étant des EDDV, il a été déterminé que la société n'en était pas le principal bénéficiaire et que, par conséquent, la société n'était pas tenue de les consolider. Le risque maximal de perte auquel la société est exposée du fait de sa participation dans ces fiducies indépendantes est présenté à la note 27.

Note 29. Opérations entre apparentés

L'actionnaire majoritaire de la société, George Weston limitée, et ses sociétés du même groupe autres que Loblaw sont des personnes apparentées. La politique de la société consiste à mener toutes les opérations avec les personnes apparentées et à acquitter tous les soldes dus à celles-ci selon les conditions du marché. Les opérations entre apparentés sont décrites ci-dessous :

Achats de stocks Les achats de stocks des apparentés destinés à la revente dans le réseau de distribution de la société représentent environ 3 % (3 % en 2007) du coût des ventes, frais de vente et d'administration.

Ententes de partage des coûts Weston a conclu certains contrats avec des tiers visant la prestation de services administratifs et généraux, y compris des services de télécommunications et de technologie de l'information au nom de la société. Aux termes des ententes de partage des coûts conclues entre la société et Weston portant sur ces coûts, la société a convenu d'assumer sa quote-part des coûts engagés en son nom par Weston. Les paiements versés par la société aux termes des ententes de partage des coûts se sont élevés à environ 28 \$ en 2008 (27 \$ en 2007).

Immobilier La société loue certains immeubles d'une société affiliée à Weston, essentiellement des locaux à bureaux pour environ 2 \$ (2 \$ en 2007).

Emprunts/prêts La société peut, à l'occasion, contracter un emprunt à court terme auprès de Weston ou lui consentir un prêt à court terme, au taux des emprunts à court terme. L'encours des emprunts et des prêts était nul à la fin de l'exercice.

Questions fiscales À l'occasion, la société ainsi que Weston et ses sociétés affiliées peuvent faire des choix qui sont permis ou requis en vertu des lois sur les impôts applicables, relativement aux sociétés affiliées et, en conséquence, peuvent conclure des ententes à cet égard. Ces choix et les ententes correspondantes n'ont eu aucune incidence importante sur la société.

Ententes de gestion La société et Weston ont conclu une entente de prestations de services administratifs envers l'une et l'autre. Les services en question comprennent ceux qui sont liés à la gestion des marchandises, les prestations de retraite et les avantages sociaux, les impôts, les soins médicaux, les déplacements, les systèmes d'information, la gestion du risque, la trésorerie et les questions d'ordre juridique. Les paiements sont versés trimestriellement en fonction des coûts réels engagés pour offrir ces services. Si les services sont offerts conjointement pour la société et Weston, chaque partie paie la quote-part appropriée desdits coûts. Dans le cadre de cette entente, les paiements nets se sont élevés à 13 \$ en 2008 (9 \$ en 2007). Les honoraires versés aux termes de cette entente sont révisés chaque année par le comité de vérification.

La société gère, par l'entremise de Glenhuron, certains éléments de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de placements à court terme libellés en dollars américains pour le compte de filiales en propriété exclusive non canadiennes de Weston, et les frais de gestion engagés sont fondés sur les taux du marché. Au 3 janvier 2009, Glenhuron a conclu avec une filiale de Weston une entente visant l'administration d'un portefeuille de prêts à long terme exigibles de tiers. Après la fin de l'exercice, la filiale de Weston a vendu l'entreprise qui avait un lien avec ce portefeuille de prêts. Par conséquent, les parties à l'entente seront dorénavant Glenhuron et un tiers; il ne s'agit donc plus d'une opération entre apparentés.

Ententes d'approvisionnement La société a conclu une entente d'approvisionnement à long terme avec une filiale de Weston, contre une contrepartie en espèces de 65 \$, qui sera comptabilisée dans le bénéfice au fil de la durée de l'entente et au fur et à mesure que les produits seront achetés, dont une tranche de 1 \$ a été comptabilisée en 2008. Au 3 janvier 2009, un montant de 8 \$ a été inscrit dans les créditeurs et charges à payer et un montant de 56 \$ a été inscrit dans les autres passifs. Certains actifs et passifs d'une filiale en propriété exclusive ont été ultérieurement vendus par Weston.

Note 30. Cession des services alimentaires

En 2008, la société s'est départie de ses services alimentaires pour générer un produit de 36 \$ qui a entraîné un gain avant impôts de 22 \$ dans le bénéfice d'exploitation (16 \$, déduction faite des impôts).

Note 31. Renseignements supplémentaires

Informations sectorielles La société œuvre dans un seul secteur d'exploitation isolable, à savoir le marchandisage, qui comprend principalement l'alimentation ainsi que la marchandise générale et les produits et services pharmaceutiques. Toutes les ventes à des tiers ont été réalisées au Canada et toutes les immobilisations de même que tous les écarts d'acquisition sont attribuables aux activités exercées au Canada.

Rétrospective des cinq derniers exercices¹⁾

Exercice ²⁾ (en millions de dollars, sauf indication contraire)	2008 ⁶⁾	2007 ⁶⁾	2006 ⁶⁾	2005 ⁶⁾	2004 ⁶⁾
Résultats d'exploitation					
Chiffre d'affaires ⁴⁾	30 802	29 384	28 640	27 627	26 030
Charges d'exploitation ⁴⁾	29 756	28 648	28 351	26 226	24 378
Bénéfice d'exploitation	1 046	736	289	1 401	1 652
Intérêts débiteurs et autres frais de financement	263	252	259	252	239
Bénéfice net (perte)	545	330	(219)	746	968
Situation financière					
Fonds de roulement ⁵⁾	730	58	338	210	(139)
Immobilisations	8 045	7 953	8 055	7 785	7 113
Écarts d'acquisition	807	806	794	1 587	1 621
Total de l'actif	13 985	13 674	13 486	13 761	12 949
Dettes nettes ³⁾	3 287	3 728	3 891	3 901	3 828
Capitaux propres	5 830	5 545	5 441	5 886	5 414
Flux de trésorerie					
Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation	989	1 245	1 180	1 489	1 443
Flux de trésorerie disponibles ³⁾	(49)	402	70	103	(24)
Acquisitions d'immobilisations	750	613	937	1 156	1 258
Par action ordinaire (en dollars)					
Bénéfice net (perte nette) de base	1,99	1,20	(0,80)	2,72	3,53
Taux de dividende à la fin de l'exercice	0,84	0,84	0,84	0,84	0,76
Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation	3,61	4,55	4,31	5,43	5,26
Acquisitions d'immobilisations	2,74	2,24	3,42	4,22	4,59
Valeur comptable	21,26	20,22	19,85	21,48	19,74
Cours à la fin de l'exercice	35,23	34,07	48,79	56,37	72,02
Ratios financiers					
BAIIA ³⁾	1 631	1 324	879	1 959	2 125
Marge du BAIIA ³⁾ (en pourcentage)	5,3	4,5	3,1	7,1	8,2
Marge d'exploitation (en pourcentage)	3,4	2,5	1,0	5,1	6,3
Rendement de l'actif total moyen (en pourcentage) ³⁾	8,2	5,8	2,3	11,2	14,2
Rendement des capitaux propres moyens (en pourcentage)	9,4	6,0	(3,9)	13,2	19,2
Couverture des intérêts	3,7	2,7	1,0	5,1	6,4
Dettes nettes ³⁾ sur les capitaux propres	0,54	0,67	0,72	0,66	0,71
Rentrées nettes liés aux activités d'exploitation sur la dette nette ³⁾	0,30	0,33	0,30	0,38	0,38
Ratios cours/bénéfice net à la fin de l'exercice	17,7	28,4	(61,0)	20,7	20,4
Ratios cours/valeur comptable à la fin de l'exercice	1,7	1,7	2,5	2,6	3,6
Statistiques d'exploitation					
Superficie de vente au détail (en millions de pieds carrés)	49,8	49,6	49,7	48,5	45,7
Superficie moyenne des magasins détenus par la société (en pieds carrés)	61 900	60 800	57 400	56 100	53 600
Superficie moyenne des magasins détenus par des franchisés (en pieds carrés)	28 400	28 000	27 400	27 100	26 000
Chiffre d'affaires par pied carré moyen des magasins détenus par la société (en dollars)	624	591	585	579	592
Croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables ⁴⁾	4,2 %	2,4 %	0,8 %	0,2 %	1,5 %
Nombre de magasins détenus par la société	609	628	672	670	658
Nombre de magasins détenus par des franchisés	427	408	405	402	400

1) Se reporter au glossaire à la page 83 pour une définition des termes.

2) L'exercice 2008 comprenait 53 semaines.

3) Se reporter aux Mesures financières non conformes aux PCGR à la page 33.

4) En 2006, la société a mis en application sur une base rétroactive l'abrégié 156 du Comité sur les problèmes nouveaux, « Comptabilisation par un fournisseur d'une contrepartie consentie à un client (y compris un revendeur des produits du fournisseur) ». Par conséquent, certains avantages promotionnels consentis à des magasins franchisés, associés et indépendants au cours des exercices antérieurs ont été reclassés au chiffre d'affaires ainsi qu'au coût des ventes, frais de vente et d'administration.

5) Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude. Avant 2007, les dépôts de garantie étaient inscrits comme trésorerie et équivalents de trésorerie et placements à court terme; ils sont maintenant inclus dans les autres actifs aux bilans consolidés. Avant 2007, le passif non réalisé au titre de contrats à terme de capitaux propres était inscrit comme autres passifs à long terme; il est maintenant inclus dans les crédettes et charges à payer. Se reporter à la note 1 afférente aux états financiers consolidés de 2008 pour obtenir de plus amples renseignements.

6) En 2008, la société a adopté le chapitre 3031, « Stocks », publié par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») sans retraitement des exercices antérieurs. En 2007, la société a adopté les chapitres suivants du *Manuel de l'ICCA* : le chapitre 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », le chapitre 3865, « Couvertures », le chapitre 1530, « Résultat étendu » et le chapitre 3251, « Capitaux propres », sans retraitement des exercices antérieurs. En 2005, la société a adopté la NOC-15, « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables (variable interest entities) », sans retraitement des exercices antérieurs.

Glossaire

Terme	Définition	Terme	Définition
BAIIA	Bénéfice d'exploitation avant amortissement (se reporter aux Mesures financières non conformes aux PCGR à la page 33)	Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action ordinaire	Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation divisés par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.
Bénéfice d'exploitation	Bénéfice avant les intérêts débiteurs, les impôts sur le bénéfice et la participation sans contrôle.	Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sur la dette nette	Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, divisés par la dette nette.
Bénéfice net (perte) de base par action ordinaire	Bénéfice net (perte) attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.	Flux de trésorerie disponibles	Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation moins les acquisitions d'immobilisations et les dividendes (se reporter aux Mesures non conformes aux PCGR à la page 33).
Bénéfice net (perte) dilué(e) par action ordinaire	Bénéfice net (perte) attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, moins l'effet dilutif des attributions d'options sur actions en cours et les titres de participation en circulation à la fin de l'exercice.	Fonds de roulement	Total de l'actif à court terme moins le total du passif à court terme.
Chiffre d'affaires des magasins comparables	Ventes au détail de magasins situés dans un même emplacement physique et exploités dans ce lieu pendant les deux exercices faisant l'objet d'une comparaison, compte non tenu du chiffre d'affaires de tout magasin ayant subi une conversion ou une expansion majeure au cours de l'exercice.	Marge brute	Chiffre d'affaires moins le coût des ventes et les pertes de stocks divisé par le chiffre d'affaires.
Chiffre d'affaires des magasins détenus par la société, par pied carré moyen	Chiffre d'affaires des magasins détenus par la société divisé par leur superficie moyenne en pieds carrés à la fin de l'exercice.	Marge d'exploitation	Bénéfice d'exploitation divisé par le chiffre d'affaires.
Conversion	Un magasin portant une bannière de la société et converti en une autre bannière de la société.	Marge du BAIIA	BAIIA divisé par le chiffre d'affaires (se reporter aux Mesures non conformes aux PCGR à la page 33).
Couverture des intérêts	Bénéfice d'exploitation divisé par les intérêts débiteurs plus les intérêts capitalisés au titre des immobilisations.	Marque contrôlée	Marque et marque de commerce associée, appartenant à la société et utilisées pour ses propres produits et services.
Dépenses en immobilisations	Acquisitions d'immobilisations.	Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	Nombre d'actions ordinaires en circulation déterminé en établissant un rapport entre la période au cours de l'exercice pendant laquelle les actions ordinaires étaient en circulation et la durée totale de cet exercice.
Dépenses en immobilisations par action ordinaire	Dépenses en immobilisations divisées par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.	Nouveau magasin	Magasin nouvellement construit, converti ou ayant subi une expansion majeure.
Dette nette	Dette bancaire, papier commercial, tranche de la dette à long terme à moins de un an, dette à long terme et titres de capitaux propres assimilables à un titre de créance moins la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les dépôts de garantie inclus dans les autres actifs (se reporter aux Mesures financières non conformes aux PCGR à la page 33).	Rapport annuel	Pour 2008, le rapport annuel – revue financière se compose du rapport de gestion, des résultats financiers, des faits saillants, de la rétrospective des cinq derniers exercices, du glossaire et des renseignements relatifs à la société.
Dette nette sur les capitaux propres	Dette nette divisée par le total des capitaux propres.	Ratio cours/bénéfice net (perte) à la fin de l'exercice	Cours de l'action ordinaire à la fin de l'exercice divisé par le bénéfice net (perte) de base par action ordinaire pour l'exercice.
Entité à détenteurs de droits variables (« EDDV »)	Désigne soit une entité dont les capitaux propres à risque ne sont pas suffisants pour lui permettre de financer ses activités sans un soutien financier subordonné, soit une entité dont les détenteurs de capitaux propres à risque ne réunissent pas les caractéristiques d'une participation financière conférant le contrôle (se reporter à la note 28 afférente aux états financiers consolidés).	Ratio cours / valeur comptable à la fin de l'exercice	Cours de l'action ordinaire à la fin de l'exercice divisé par la valeur comptable par action ordinaire à la fin de l'exercice.
Exercice	Un exercice se termine le samedi le plus près du 31 décembre et compte habituellement 52 semaines, mais compte 53 semaines tous les 5 ou 6 ans. L'exercice terminé le 3 janvier 2004 et celui terminé le 3 janvier 2009 comprenaient 53 semaines.	Rendement de l'actif total moyen	Bénéfice d'exploitation divisé par l'actif total moyen, compte non tenu de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des placements à court terme et des dépôts de garantie inclus dans les autres actifs (se reporter aux Mesures financières non conformes aux PCGR à la page 33).
Expansion majeure	Expansion d'un magasin dont l'augmentation de la superficie en pieds carrés est supérieure à 25 % de sa superficie avant l'expansion.	Rendement des capitaux propres moyens	Bénéfice net (perte) attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par le total des capitaux propres moyens.
Expansion mineure	Expansion d'un magasin dont l'augmentation de la superficie en pieds carrés est inférieure ou égale à 25 % de sa superficie avant l'expansion.	Rénovation	Dépenses en immobilisations dans un magasin sans modification de sa superficie.
		Superficie en pieds carrés de vente au détail	Superficie en pieds carrés de vente au détail comprenant les magasins détenus par la société et les magasins franchisés.
		Taux de dividende par action ordinaire à la fin de l'exercice	Dividende par action ordinaire déclaré au quatrième trimestre, multiplié par quatre.
		Valeur comptable par action ordinaire	Capitaux propres divisés par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de l'exercice.
		Ventes au détail	Ventes combinées des magasins détenus par la société et des magasins franchisés indépendants de la société.

Siège social et centre de services aux magasins

Les Compagnies Loblaw limitée
1 President's Choice Circle
Brampton, Canada
L6Y 5S5
Téléphone : 905-459-2500
Télécopieur : 905-861-2206
Internet : www.loblaw.ca

Inscription boursière et symbole boursier

Les actions ordinaires et les actions privilégiées de deuxième rang de la société sont inscrites à la Bourse de Toronto sous les symboles « L » et « L.P.R.A », respectivement.

Actions ordinaires

W. Galen Weston détient, directement et indirectement, par sa participation majoritaire dans Weston, 63 % des actions ordinaires de la société.

À la fin de l'exercice 2008, il y avait 274 173 564 actions ordinaires émises et en circulation, et 100 901 429 actions ordinaires négociables sur le marché public.

Le volume quotidien moyen des transactions sur les actions ordinaires de la société en 2008 était de 529 242.

Actions privilégiées

À la fin de l'exercice 2008, il y avait 9 000 000 d'actions privilégiées de deuxième rang émises et en circulation, et négociables sur le marché public.

Le volume quotidien moyen des transactions sur les actions privilégiées de deuxième rang de la société en 2008 était de 20 052.

Marques de commerce

Les Compagnies Loblaw limitée et ses filiales sont propriétaires d'un certain nombre de marques de commerce. Plusieurs filiales utilisent sous licence d'autres marques de commerce. Ces marques de commerce sont la propriété exclusive de Les Compagnies Loblaw limitée ou du concédant de licence et, lorsqu'elles sont mentionnées dans le présent rapport, elles figurent en italique.

Politique en matière de dividendes sur les actions ordinaires

La déclaration et le versement des dividendes et le montant sont au gré du Conseil qui tient compte des résultats financiers de la société, des exigences en matière de capital, des flux de trésorerie disponibles et d'autres facteurs que le Conseil juge pertinents de temps à autre. À long terme, la société a comme objectif de verser un dividende représentant environ 20 % à 25 % du bénéfice net de base par action ordinaire ajusté, le cas échéant, pour les éléments qui ne reflètent pas les activités poursuivies, compte tenu de la situation de trésorerie à la fin de l'exercice, des besoins en flux de trésorerie futurs et des occasions de placement.

Dates relatives aux dividendes sur les actions ordinaires

La déclaration et le versement des dividendes trimestriels sont effectués conformément à l'approbation du Conseil d'administration. Les dates prévues de la clôture des registres et des versements pour 2009 sont les suivantes :

Clôture des registres	Date de versement
15 mars	1 ^{er} avril
15 juin	1 ^{er} juillet
15 sept.	1 ^{er} oct.
15 déc.	30 déc.

Relations avec les investisseurs

Les actionnaires, les analystes de valeurs mobilières et les professionnels en placements sont priés d'adresser leurs demandes à Inge van den Berg, vice-présidente, Affaires publiques et relations avec les investisseurs, au siège social de la société ou par courriel à investor@loblaw.ca

Dates relatives aux dividendes sur les actions privilégiées

La déclaration et le versement des dividendes trimestriels sont effectués conformément à l'approbation du Conseil d'administration. Les dates prévues des versements pour 2009 sont le 31 janvier, le 30 avril, le 31 juillet et le 31 octobre.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

La société a présenté une offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités à la Bourse de Toronto.

Valeur des actions ordinaires

Aux fins des gains en capital, le prix de base au jour de l'évaluation (le 22 décembre 1971) pour les actions ordinaires de la société est de 0,958 \$ l'action. La valeur au 22 février 1994 était de 7,67 \$ l'action ordinaire.

Agent des transferts et agent comptable des registres

Société de fiducie
Computershare du Canada
100 University Avenue
Toronto, Canada
M5J 2Y1
Téléphone : 416-263-9200
Sans frais : 1-800-663-9097
Télécopieur : 416-263-9394
Télécopieur sans frais : 1-888-453-0330

Si vous désirez modifier votre adresse, ou éliminer les envois multiples ou si vous avez d'autres questions sur un compte d'actionnaire, veuillez communiquer avec la Société de fiducie Computershare du Canada.

Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à divers organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR) et au Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), organisme de réglementation principal de la Banque *le Choix du Président*, filiale de la société.

Vérificateurs indépendants

KPMG S.F.I./S.E.N.C.R.L.
Comptables agréés
Toronto, Canada

Assemblée annuelle

L'assemblée annuelle des actionnaires pour 2009 de Les Compagnies Loblaw limitée se tiendra le mercredi 6 mai 2009 à 11 h (HE) au Metro Toronto Convention, Centre Toronto, Ontario, Canada

La société procède à un appel d'analystes peu de temps après l'émission de ses rapports trimestriels. Ces appels sont archivés dans la section destinée aux investisseurs sur le site Web de la société (www.loblaw.ca).

